Publié par le SYNDICAT D'OEUVRES SOCIALES LIMITEE
BUREAUX: Angle des rues Dalhousie et Georges, Ottawa, Ont.
TELEPHONES: Service de jour Rideau 514. —Service de nuit
Administration: Rideau 514 — Nouvelles: Rideau 515 — Bureau de Hull: Sherwood 3925

LE DROIT

"L'AVENIR EST A CEUX QUI LUTTENT"

ABONNEMENTS
Quotidien
Canada . . . . . $ 5.00
Ottawa par poste 6.00
Etats-Unis 7.00
Union Postale 10.00
Hebdomadaire
Canada . . . . . $ 2.00
Etats-Unis et Union Postale 3.00

14e Année No 52 — OTTAWA VENDREDI 4 MARS 1927 — Le No 2 sous

L'ANGLETERRE NE ROMPRA PAS

ne rupture soudaine avec la Russie aurait une réaction sur les autres pays et la situation européenne tout entière. — L'Angleterre va donner "une chance" à la Russie

CHAMBERLAIN

(Presse Associée)

LONDRES, 4. — La Grande-Bretane ne rompra pas ses relations diplomatiques avec la Russie soviétique, a déclaré hier en chambre des communes d'Angleterre Sir Austen Chamberlain, secrétaire des affaires étrangères, en annonçant une politique en vue de temporiser avec ce pays.

Cette politique a été approuvée par la chambre, alors que les libéraux ont soulevé une discussion sur la récente note de protestation adressée par l'Angleterre à la Russie, qu'elle accuse de propagande antibritannique.

Sir Austen, répondant au nom du gouvernement, déclara qu'il était désirable, pour promouvoir la paix mondiale, d'éliminer la méfiance et le haine, reliquats des luttes d'il y a quelques années. Une rupture soudaine avec la Russie aurait une réaction sur les autres pays et la situation européenne tout entière, quelle que soit la provocation. Le ministre a rétracter quoi que ce soit dans la note, a-t-il dit, mais il a dit qu'on doit fournir encore une fois de plus à la Russie l'occasion de se conformer sa conduite aux règles ordinaires de la vie internationale, tout en affirmant que les relations ne seraient pas rompues. Sir Austen a remarquer que la patience du gouvernement était limitée relativement à la propagande antibritannique.

Cette discussion amena sur le tapis la question de l'accord commercial anglo-russe. Sir Robert Horne, ancien chancelier de l'Echiquier, qui avait conclu l'entente, déclara que ses espérances en la matière ne s'étaient pas réalisées.

L'ex-premier ministre MacDonald, travailliste, causa une certaine surprise en exprimant l'opinion que la note à la Russie avait été envoyée trop tard. S'il eût été au pouvoir, il eut adressé une note plus énergique en substance dans le but de régler le différend au moyen de négociations.

Lloyd George approuve la décision prise par le gouvernement de temporiser avec la Russie, mais il regrette que cette note ait été rédigée de telle sorte qu'elle eut provoqué la guerre. Elle eût été adressée à tout autre pays européen ou aux Etats-Unis.

Après un débat prolongé, une motion des libéraux, à l'effet de réduire de demitié le M. Chamberlain en signe de désapprobation, a été battue, par un vote de 271 à 146.

LA PRODUCTION SYNTHETIQUE DE LA GAZOLINE

UNE TTE ESSENCE NE COUTE QUE LES DEUX-TIERS DU COUT ACTUEL.

De la Presse Associée

PARIS, 4 — La production synthétique de la gazoline sur une base commerciale aux deux-tiers du coût actuel: telle est, dit-on, l'entreprise qui vient d'être réussie par deux ingénieurs français, MM. Albert Prudhomme et Eugène Houdry. Leur système a été étudié par un ingénieur de la Commission des Mines de la chambre des députés et a été déclaré comme étant d'intérêt national.

Une petite usine peut extraire actuellement d'une tonne de lignite 5 gallons de gazoline, 4 de pétrole et du sulfure. On estime que le lignite se trouve en quantité assez considérable pour fournir pendant 150 ans la gazoline à la France au moyen de cette méthode.

La méthode en question consiste à distiller des gaz de lignite dont on retirait divers produits au moyen de procédés chimiques déjà connus. Ces procédés sont cependant modifiés par introduction de particules de métal qui facilitent l'action chimique à un degré qu'on n'avait pu atteindre jusqu'ici.

LA GREVE EST IMMINENTE

Presse canadienne

MONTREAL, 4.—Les négociations entre les autorités du Canadien Pacifique et les représentants des employés et des portefaix à l'emploi de la compagnie au sujet d'une augmentation de quatre cents de l'heure ont été rompues. Une commission de conciliation avait récemment accordé cette augmentation aux employés mais la compagnie refusa de s'y soumettre.

A une assemblée hier soir de la Fraternité Internationale des employés de chemin de fer on n'a exprimé que peu d'espoir d'entente.

T. H. Hall, vice-président canadien de la Fraternité déclara que la dernière conférence avec les autorités du chemin de fer avait eu lieu tard hier. La compagnie a renouvelé son intention de ne pas accorder l'augmentation de quatre cents mais a offert une augmentation de deux cents, que le comité a carrément refusé. Le comité des employés a aussi rejeté la requête de la compagnie demandant de soumettre son offre de deux cents au vote de la Fraternité.

A la fin des négociations les représentants des employés se sont aussitôt mis en communication avec Hon. Peter Heenan, ministre du Travail, avec qui ils auront une conférence à Ottawa, aujourd'hui.

AU PARLEMENT

Aujourd'hui.

Le sénat ne siège pas. Aux communes, le bill de pension aux vieillards sera de nouveau étudié en comité. On discutera aussi la mesure à l'effet de rembourser les sécurités du C. N. R. au montant de $20,000,000.

Hier.

Le sénat n'a pas siégé. Aux communes, le bill des pensions aux vieillards a été étudié en comité de la chambre, et on a rapporté progrès.

UNE CONCESSION ANGLAISE PASSE AUX CHINOIS

Il s'agit de la concession de Kiu-Kiang, qui a été transférée aux autorités chinoises grâce à une entente entre Chen et O'Malley. — La grève serait peu probable à Shanghaï.

PREPARATIFS

Presse Associée

LONDRES, 4. — Une dépêche de Shanghaï à l'"Exchange Telegraph" dit que la concession anglaise à Kiu-Kiang, sur la rivière Yangtze, a été transféré aux autorités chinoises, à la suite d'une entente entre Owen O'Malley, chargé d'affaires anglais, et Eugène Chen, ministre des affaires étrangères cantonnais. Cet accord est semblable à celui par lequel est défini le status de la concession de Hang-Kéou.

Soo-Tchéou, situé à 50 milles à l'ouest de Shanghaï, a été occupé par les troupes chinoises du sud, dit une dépêche de Shanghaï à l'"Exchange Telegraph". La dépêche ajoute que Chen Ting-Yueh, gouverneur d'Anhwei, a déclaré la province indépendante et s'est joint aux Cantonnais pour couper les communications de chemins de fer Tien-Tsin-Pou-Kéou, isolant ainsi la principale armée de Chih-li-Chan-Toung de ses deux bases. Cela empêcherait aussi d'autres renforts de s'introduire dans la région de Shanghaï.

Lorsque l'accord Chen-O'Malley fut signé récemment à Hang-Kéou, on annonça qu'un semblable accord avait été élaboré au sujet de Kiu-Kiang. Les deux villes ont été le théâtre de violentes manifestations anti-étrangères en janvier, lesquelles ont forcé les étrangers à se retirer.

RENFORTS DE TCHANG

SHANGHAI, 4—Le général Tchang Tsung-Tchang, dit-on, fournit des renforts à la garnison de Soo-Tchéou, craignant une tentative possible de l'armée du sud, venant du lac Taichu, pour lui couper ses principales lignes de communications le long du chemin de fer.

Ou-Kiang, à 10 milles au sud de Soo-Tchéou, aurait été la scène d'un raid par les forces nationalistes et d'un engagement subséquent avec les troupes du nord. Une puissance force de sudistes se dirigeraient aussi à l'ouest du lac Taiohu.

Le général Tchang commande les troupes de Chan-Toung, sur lesquelles on compte pour repousser l'attaque des armées du sud.

GREVE PEU PROBABLE

Presse Canadienne

LONDRES, 4. — D'après les dépêches de Shanghaï, des agitateurs cherchent à déclancher une autre grève générale en cette ville, avec l'espoir apparemment de provoquer dans l'établissement étranger une crise semblable à celle de Hang-Kéou, mais les nouvelles reçues hier au bureau des affaires étrangères d'Angleterre laissent entendre que les tentatives de grève sont vouées à la faillite.

Le bureau des affaires étrangères n'a reçu aucune nouvelle définitive sur les développements de la guerre civile chinoise, si ce n'est certaines nouvelles contradictoires et confuses.

Le fait que la force de défense anglaise à Shanghaï a été rangée en ligne de défense autour de l'établissement international a été critiqué en chambre des communes par les travaillistes comme une violation du territoire chinois. Le gouvernement n'a fait aucun cas de ces protestations. Sir Austen Chamberlain a répété que les forces de défenses avaient mission de protéger la vie et la propriété anglaises, et qu'il appartenait aux autorités militaires de décider des meilleures mesures à prendre dans ce but.

Les Français et les Itiliens, dit-on, coopèrent avec les Anglais, mais les Américains et les Japonais prennent une part moins active.

Jusqu'ici on ne rapporte pas d'engagements avec les troupes étrangères débarquées sur le sol chinois.

La grève et le nettoyage à Tchang ont été réglés par la signature d'un accord anglo-chinois.

OTTAWA VS CHICAGO

Les Black Hawks jouent à l'Auditorium, samedi, le 5 mars. Billets au bureau de Hoquet Ottawa, 130 rue Sparks vendredi, 4 mars, de 10 h. du matin à 10 h. du soir, et samedi, 5 mars, de 10 h. du matin à 6 h. du soir. Téléphone Q. 8643. Vente au guichet à l'Auditorium, samedi, à 6 h. du soir, jusqu'à la mise en jeu. Téléphone C. 5300. Voyez aussi la réclame dans la page sportive.

LA RECEPTION DE RADIO

Rapport officiel du département de la marine:—La réception d'hier soir a été pauvre.

ON SAISIT UN VAISSEAU EN LE BOMBARDANT

Le Federalship, qui portait une cargaison de liqueurs évaluée à un million de dollars, a été saisie à 300 milles au large de San Francisco. — Le capitaine soulèvera un "Casus belli".

CAUSE INTERESSANTE

(Presse Associée)

NEW-YORK, 4. — La saisie du vapeur canadien Federalship sous les couleurs du Panama avec une cargaison de liqueurs de un million de dollars, à 300 milles au large de San Francisco, est le premier pas en vue de l'éliminatoin des transports de rhum sous les couleurs du Panama opérant sur l'Atlantique et le Pacifique, dit une dépêche de Washington à la "Herald Tribune".

La saisie de ce vaisseau, qui appartient à la Consolidated Exporters, de Vancouver, a été faite à la suite de négociations heureuses entre les Etats-Unis et Panama, en vertu desquelles le gouvernement de ce dernier a adopté une loi pourvoyant à ce que les vaisseaux sous les couleurs du Panama, qui font de la contrebande ou de la piraterie contre une nation amie, cessent automatiquement s'être sous ces couleurs.

La dépêche ajoute qu'avant la saisie du Federalship, on n'avait pas annoncé l'adoption de cette loi ni l'accord entre les deux gouvernements. Le département du trésor que le vaisseau faisait de la contrebande depuis longtemps. On croit aussi que d'autres vaisseaux aux couleurs de Panama et qui font le service sur les deux côtés seront capturés.

EN COUR

SAN FRANCISCO, 4. — La cause du navire Fedralship a été introduite en cour locale aujourd'hui. Le procès promet d'être très intéressant. Le capitaine S. S. Stone, la seule personne arrêtée, dit que les bateaux gardes-côtes Cahokia et Algonquin, qui ont fait la saisie, ont commis un acte de guerre en bombardant son navire dont le pont a été atteint. Le capitaine Stone dit qu'il demandera au gouvernement de Panama de déclarer la guerre aux Etats-Unis, à moins que des réparations ne soient faites pour usage de canons par les gardes-côtes.

Le procureur de district américain Hatfield déclare cependant que les choses ne se sont afites légalement jusqu'ici. On a fait feu trois fois sur le Federalship avant que la bataille devint sérieuse. Le quatrième coup de feu enleva une partie de la lisse et le cinquième démolit l'écoutille. Le bateau a été remorqué à San Francisco.

Aucun des membres de l'équipage, au nombre de 19, n'a été arrêté, mais tous ont été détenus à bord.

PENSIONS DES INSTITUTEURS DANS QUEBEC

En vertu des amendements proposés par l'hon. L.-A. David, la pension de tout fonctionnaire de l'enseignement primaire, à la retraite depuis 1924, ne devra être inférieure à $150

AMENDEMENTS

(Du correspondant du Droit)

QUEBEC, 4.—L'hon. L. A. David, secrétaire provincial, propose des amendements intéressants à la loi de l'Instruction Publique. Ces amendements concernent la pension de tout fonctionnaire de l'enseignement primaire. En vertu de ces amendements, la pension de tout fonctionnaire de l'enseignement primaire à la retraite depuis le premier janvier 1924 ne devra pas être inférieure à cent cinquante dollars.

La pension des fonctionnaires de l'enseignement primaire, à la retraite depuis le premier janvier 1924, fixée au minimum de cent cinquante dollars, et celle qui est inférieure à trois cent dollars, doivent être augmentées, d'autant de fois la somme de cinq dollars que le fonctionnaire a passé d'années dans l'enseignement en sus de vingt années, jusqu'à concurrence de trente cinq années, s'il a payé la retenue sur le salaire qu'il a touché pour ces années-là, pourvu, toutefois, que sa pension n'excède pas trois cents dollars.

Lors de la liquidation des pensions il sera tenu compte des années de services à partir de la date du brevet de capacité ou si le fonctionnaire a obtenu son brevet postérieurement à son entrée en service, à partir de l'âge auquel les brevets étaient accordés à l'époque où le fonctionnaire est entré en service, et que cette résolution s'applique aux demandes de pensions produites après le 1er juillet, 1926.

LEGISLATURE DE QUEBEC

L'UTILITÉ DE LA COOPÉRATION ENTRE LES DEUX

Le gouvernement de Québec démontre l'utilité de cette coopération entre le fédéral et le provincial, au sujet de la mise en vigueur de certains règlements.

PROTECTION DES ANIMAUX

(Du Correspondant du Droit).

QUEBEC, 4 — Pour faire disparaître tout doute qui pourrait s'élever au sujet de la légalité de certains règlements fédéraux mis en applications dans notre province, le gouvernement provincial a demandé hier à la législature, de passer une loi spéciale à ce sujet.

Il s'agit des règlements que le gouvernement fédéral adopte pour la protection des animaux et des produits de la ferme. On se demande si ces règlements peuvent légalement s'appliquer dans tout le Canada sans l'approbation des gouvernements provinciaux.

UN PROJET

L'hon. M. Caron, ministre de l'Agriculture, a présenté hier à l'assemblée législative, un projet de loi qui explique clairement la situation. Le préambule de ce projet de loi dit:

"Attendu que le parlement du Canada a adopté la "loi des animaux de ferme et leurs produits", en 1923, contenue au statut 13-14 Georges V, Chapitre 18:

"Attendu que des doutes se sont élevés sur la constitutionnalité de certaines dispositions de cette loi et des règlements édictés sous l'empire de cette loi, parce que leur objet serait de la compétence de la législature de cette province et ultra vires des pouvoirs du parlement du Canada.

"Attendu qu'il est dans l'intérêt public que le gouvernement de cette province coopère avec celui du Canada pour la mise à exécution des dispositions desdits règlements;

"Attendu que, dans ce but, il est à propos de faire disparaître les doutes ci-dessus mentionnés et de donner force de loi aux dispositions de ces règlements dans la province de Québec".

A ces causes, Sa Majesté, de l'avis et du consentement du Conseil législatif et de l'assemblée législative de Québec, décrète ce qui suit:

"Le lieutenant-gouverneur en conseil peut, de temps à autre, décréter par proclamation, qu'à compter de la date mentionnée dans la proclamation, les dispositions des règlements édictés en vertu de la loi du parlement du Canada 13-14 Georges V, chapitre 18, intitulé: "loi des animaux de la ferme et leurs produits, 1923", telle que modifiée par la loi 15-16, Georges V, chapitre 15, actuellement en vigueur et toute autre modification ou substitution qui peuvent être faites à l'avenir à la dite loi et qui sont ou peuvent être de la compétence de la législature de cette province, auront, après leur approbation par le lieutenant-gouverneur en conseil, force de loi en cette province, à toutes fins et intentions, jusqu'à ce que ces règlements soient abrogés ou révoqués par le parlement du Canada ou le gouverneur-général en conseil selon le cas, ou jusqu'à ce que la législature de cette province ait adopté une loi pour les fins qui sont de sa compétence touchant le même sujet."

UN DANGER

MM. Sauvé, Duranleau et St-Jacques ont vu un danger dans ce projet de loi. Ils ont défendu le principe de l'autonomie des provinces et ont demandé de ne pas donner au lieutenant-gouverneur en conseil le droit de décider de l juridiction de règlements fédéraux. M. St-Jacques dit que si ces règlements fédéraux nous conviennent, il y a une chose bien facile à faire, c'est de passer des lois semblables en notre province.

MM. Taschereau et Caron ont expliqué que le principe de l'autonomie des provinces n'est pas en jeu et qu'il s'agit simplement de dire que certains règlements fédéraux s'appliqueront dans notre province afin de faire disparaître tout doute au sujet de leur juridiction. Ils citèrent des cas pour démontrer l'utilité de la coopération entre les deux gouvernements quant aux affaires agricoles.

Le projet de loi a été adopté en comité général de la Chambre après avoir subi deux votes. La troisième lecture a été remise à plus tard.

La Chambre a aussi voté quelques crédits du départements de l'hon. M. David, puis s'est ajournée à six heures.

A la reprise de la séance, à neuf heures, la Chambre vota quelques bills privés, puis adopta en troisième lecture un projet de M. Nicol sur les véhicules-moteurs. Par ce projet de loi, c'est la Commission des Services Publics qui aura juridiction sur les autobus.

La Chambre en comité des subsides vote des crédits de l'hon. M. Caron et de l'hon. M. David.

LE CAPITAINE WILLIS BLESSE

Presse Associée

NEW YORK, 4.—Le capitaine B. Willis, du Clara Matthieu, accusé de transport de rhum, et qui est sous cautionnement à Boston avec quinze membres de son équipage, s'est affaissé hier soir à l'auberge Recker, dans le Bronx, affaibli par la perte de sang après avoir reçu deux balles dans le bras. Il déclara qu'il avait été témoin d'un duel au pistolet dans le parc Van Cortlandt.

Le Matthieu, parti d'Halifax avec une cargaison de plusieurs tonnes de liqueur, a été saisi à New Bedford, Mass., le 7 janvier, à la suite d'une collision avec un autre bateau.

CAHAN SUGGERE L'ACHAT DE LA COTE DU LABRADOR

M. C.-H. Cahan, conservateur, de Montréal, a attiré hier après-midi l'attention du gouvernement sur le récent jugement du Conseil Privé dans l'affaire de Terre-Neuve vs Canada, à propos du Labrador, et a demandé au gouvernement, à cause de la population canadienne de ce territoire acquis par Terre-Neuve, s'il ne considérerait pas la possibilité d'acheter toute la côte du Labrador.

L'hon. Ernest Lapointe n'a pas voulu engager trop hâtivement le gouvernement et a dit que le mieux à faire était d'attendre le texte du jugement du Conseil Privé dans cette affaire. Une fois ce texte en main, il serait relativement facile de prendre une attitude.

LA BIERE ET LE VIN SERAIENT BIENTOT VENDUS DANS LES HOTELS

LE PROJET DE RÉGIE LE 8 DU PRÉSENT MOIS

Le débat sur le budget à la législature d'Ontario se terminera mardi prochain, et il est tout probable que le premier ministre Ferguson présentera alors son bill de régie gouvernementale des liqueurs.

ORATEURS D'HIER

Presse canadienne

TORONTO, 4.—Le débat sur le budget se poursuit activement à la législature de l'Ontario, la liste des orateurs se raccourcissant d'elle-même. Le chef libéral Sinclair a hier proposé l'ajournement du débat après le discours de M. W. Weichel, conservateur, Waterloo-nord.

Dix orateurs ont parlé hier après-midi et hier soir, et trois autres devaient les suivre, mais, vers minuit, ils décidèrent de ne pas le faire, laissant au premier ministre et aux deux chefs de l'opposition le soin de terminer le débat. La discussion sur le budget se terminera mardi prochain, et il est presque certain que le premier ministre Ferguson présentera alors son projet de régie des liqueurs.

M. Weichel protesta vigoureusement contre le manque de courtoisie du conseil de ville de Toronto à l'égard du premier ministre Mackenzie King lors de sa récente visite. Il fit aussi un fort appel en faveur de la vente de la bière au verre aux ouvriers de la province.

La chambre fut mise au courant, par le département du secrétaire provincial, d'un programme de construction; on annonça la nomination du Dr E. Ryan, de Kingston, comme directeur des institutions de santé provinciales et on fit un appel en faveur de l'industrie du pin blanc de la province.

Les orateurs d'hier ont été: l'hon. Lincoln Goldie, secrétaire provincial qui fit connaître les projets de son département pour l'avenir; le Dr G. M. Robb, conservateur, Algoma, qui se montra en faveur de l'industrie du pin blanc; le Dr W. G. Robertson, libéral, Northumberland; MM. F. G. Sandy, progressiste, Victoria-sud; le Rév. A .C. Calder, conservateur, Kent-ouest; W. A. Anderson, libéral, Peterboro; T. K. Slack, progressiste, Dufferin; T. A. Farquhar, fermier, Manitoulin; A. A. Colquhoun, libéral, Perth-sud.

ON NE RAPPORTE ENCORE AUCUNE PERTE DE VIE

ON EST A FAIRE LE BILAN DES PERTES CAUSEES PAR LA DERNIERE TEMPETE EN MER.

De la Presse Associée

NORFOLK, 4 — Bien qu'une vingtaine de vaisseaux aient été ballotés par la tempête de nord-est au large de la côte de la Virginie, les gardiens des côtes sont à faire le bilan des pertes, mais jusqu'ici on ne rapporte pas de pertes de vie. Trois cutters ont parcouru la région éprouvée surtout pour retrouver les quatre barges qui se sont détachées de leur remorqueur et sont à la dérive avec leur équipage. La barge Banger a été remorquée hier soir par le Livingstone Roe. Les quatre autres sont: Armisted, Chatham, Falmouth et Orléans.

Deux vaisseaux ont touché des bas fonds, le vapeur Firmore, à Smiths Point, dans la baie de Chesapeake et la goélette William Bisbee, près de Cap Henry. On croit qu'ils seront renfloués par des remorqueurs.

Deux grands vapeurs sur lesquels on exprimait des craintes sont, dit-on, en sûreté. Le vapeur City of St-Louis gagne New York après avoir été réparé.

Trois autres navires ont aussi été réparés et se rendent à destination.

UN JUGE PREND SA RETRAITE

Presse canadienne

WINDSOR, Ont., 4.—Le juge G. Smith, 75 ans, a présidé hier sa dernière séance en cour de division à Windsor. Il prend sa retraite après 18 ans comme juge du comté d'Essex.

Le juge Smith fut député aux communes pendant plusieurs années. Il représenta Oxford-nord. Son successeur n'a pas encore été nommé.

Bien que la chose ne soit pas confirmée, on croit savoir que la vente de la bière et du vin pourra se faire dans les hôtels, aux repas, avant la prochaine session.

LA COMMISSION

(Spécial au Droit)

TORONTO, 4.—On croit fortement dans les coulisses parlementaires que la vente de la bière et du vin aux repas, et peut-être même de la bière au verre, ne sera pas longtemps refusée aux hôtels de la province.

Des personnages qui connaissent apparemment les secrets ministériels ont engagé leurs amis à faire des placements dans les hôtels, assurés qu'ils sont qu'il ne se passera pas un long temps avant que les hôteliers soient autorisés à vendre de la liqueur.

On disait hier que la vente de la bière pourrait faire le sujet d'un règlement de la Commission des Liqueurs. En ce cas il n'en serait pas question dans la loi. Il arrivera deux choses: la vente dans les hôtels pourrait être autorisée à une date plus rapprochée que si ce soin était laissé à la législature; en second lieu, le gouvernement aurait l'occasion de se dégager de la responsabilité d'une telle politique.

On n'a pas de confirmation de tout cela, mais le fait que la vente de la bière et du vin sera permise semble assuré.

LE RAPPEL DE TELLEZ N'A PAS ÉTÉ DEMANDÉ

On nie au département d'Etat américain que les Etats-Unis aient demandé le rappel de l'ambassadeur du Mexique, parti hier soir pour Mexico.

SON FRERE MALADE

Presse associée

WASHINGTON, 4. — Le secrétaire Grew, du département d'Etat, a nié aujourd'hui formellement que les Etats-Unis aient demandé le rappel de Manuel Tellez, ambassadeur du Mexique, parti hier soir de Washington pour Mexico. M. Crew dit que cette rumeur est sans fondement et que son gouvernement ne connait nullement le but de la visite de M. Tellez à Mexico.

Le sous-secrétaire du bureau des affaires étrangères mexicaines, M. Estrada, déclare également qu'il n'y a aucun fondement à cette rumeur.

Les autorités américaines auraient été informées que Tellez regourne au Mexique à cause du mauvais état de santé de son frère, explication qui fut donnée récemment lorsque l'ambassadeur parti de Washington pour son pays.

On ne peut savoir ici si les agissements de l'ambassadeur ont quelque chose à faire avec l'échange non publié de notes entre les deux pays. Les autorités du département d'Etat refusent de donner des explications sur ces notes ou même de commenter les dépêches mexicaines, à savoir que les activités de propagande de source mexicaine aux Etats-Unis pourraient bien être le sujet des correspondances. La rumeur semble s'accréditer que le Mexique a été averti que Tellez n'est pas "persona grata" aux Etats-Unis.

LOI DE NATURALISATION

L'honorable Fernand Rinfret a fait subir hier après-midi à la Chambre sa première lecture à un projet de loi dont l'objet est de modifier les lois de 1914 à 1920 sur la naturalisation.

On sait que les étrangers ayant rempli les diverses obligations préalables à la noturalisation devaient aux termes de ces lois adresser une demande en naturalisation à un juge ou à un magistrat de police. Ils pourront s'adresser à l'avenir directement au secrétaire d'Etat ce qui aura pour résultat de simplifier la procédure de naturalisation et de la rendre plus simple et plus rapide.

ON DEMANDE L'AUTORISATION POUR LA 14e FOIS

Déclaration de l'hon. H. Ferguson sur le projet de renouvellement de la charte de la compagnie de la Baie Georgienne. — Un barrage à Carillon rendrait la rivière Outaouais navigable.

LES DEPENSES

(Presse Canadienne)

TORONTO, 4. — Le premier ministre Howard Ferguson a fait la déclaration suivante hier soir au sujet de la charte du canal de la Baie Géorgienne:

"La requête faite à Ottawa pour le renouvellement de la charte de la compagnie de la Baie Georgienne, pour canaliser la rivière Ottawa met cette province dans une situation critique. Les proposeurs de la législation prétendent que le droit de construire un canal comprend aussi le droit de développer et de contrôler le pouvoir sur la rivière Ottawa et sur la rivière des Français.

"Cette première charte fut obtenue en 1894 et quoique on n'ait jamais entrepris la construction d'un canal, les intéressés ont renouvelé leurs droits 13 fois. On en est actuellement à la 14e requête.

"Pour plusieurs raisons les provinces sont fortement opposées à ce que ces droits soient accordés.

"A notre point de vue les droits d'exploitation appartiennent au peuple des provinces. Le gouvernement fédéral a le droit de se servir des voies fluviales pour la navigation mais ce qui reste appartient aux provinces.

"Sur la rivière Ottawa il y a un million de chevaux-vapeur dont 500,000 appartiennent à la province d'Ontario. Ce fait seulement indique combien cette question est vitale pour la province.

"Au cas où cette propriété publique d'une valeur très considérable serait accordée à une corporation privée, les promoteurs pourraient prétendre que la construction proposée d'un canal a un coût énorme serait d'une grande utilité publique. On peut douter si le canal sera construit pour fins de navigation, excepté peut-être dans la région de la rivière des Français. Nous dépensons des millions pour l'agrandissement du canal Welland. Même si l'on peut assumer que le canal de la Baie Georgienne est une entreprise pratique, est-il nécessaire, ou devons-nous nous imposer des dépenses considérables pour nous permettre de faire concurrence à notre propre système de navigation?

"Toute la province d'Ontario a besoin de ses réserves de pouvoir. L'est et le nord ont actuellement grand besoin de plus de pouvoir. La commission hydro-électrique d'Ontario est prête à tout faire pour satisfaire à ces demandes mais on ne peut faire aucun développement avec cette charte du canal qui comprend avec elle les droits de pouvoir. Elle est un obstacle.

"L'on dit que la compagnie du canal s'attend à payer le coût de la construction au moyen de la vente du pouvoir. En d'autres termes ceux qui se servent du pouvoir devront payer pour le canal.

"Je suis certain que l'exploitation des pouvoirs hydrauliques aidera à la navigation sans qu'on ait besoin de construire de canaux. Par exemple la construction d'un barrage à Carillon haussera le niveau de la rivière Ottawa sur une distance de 60 milles ce qui rendra cette rivière navigable jusqu'à la ville d'Ottawa sans qu'il soit nécessaire de dépenser un dollar pour la navigation. La même chose s'applique à d'autres parties de la rivière où l'on fera des travaux d'exploitation de pouvoir de sorte que l'histoire de faire des dépenses considérables pour un canal ne tient pas debout.

"L'exploitation minière dans le nord demande du pouvoir. Les centres importants sont presque tous sités sur la route du canal. Comment sera-t-il possible d'entreprendre la construction d'usines d'énergie si la charte est renouvellée?

"Cette question n'est pas une question de parti. Il s'agit de savoir si une utilité publique appartenant au peuple et qui est essentielle au progrès de ce peuple peut être remise entre les mains d'intérêts privés. Si l'on explique aux membres de la chambre la signification réelle de cette législation je suis sûr qu'ils rejèteront promptement cette proposition quelle que soit la province d'où elle vienne ou quel que soit le parti auquel les proposeurs appartiennent.

"Etant donné qu'aucune construction n'a été faite, la requête, je n'en doute pas, sera considérée comme une requête originale et cela est suffisant pour permettre de la condamner."

M. CHURCH ET LA HAUSSE DU TELEPHONE

M. Church, député conservateur de Toronto, ayant demandé au gouvernement s'il avait l'intention de retarder la mise en vigueur du nouveau tableau des tarifs de la compagnie de Téléphone Bell, à cause des municipalités et des particuliers qui ont porté appel au gouverneur-général en son conseil d'un jugement récemment accordant à cette compagnie une augmentation de droits et de tarifs, l'hon. Lapointe, ministre de la justice, a répondu que cette question de retardement ne pouvait se poser pour la raison indiquée, puisque personne encore n'avait enregistré auprès du gouverneur-général en conseil d'appel de la nature mentionnée dans la question du député de Toronto.

S. G. Mgr Emard a passé une bonne nuit

Sa Grandeur Monseigneur Emard retenu actuellement à l'hôpital de la rue Water par une maladie assez grave a passé une bonne nuit. C'est ce que nous avons appris ce matin des autorités de l'archevêché. L'état de Mgr l'archevêque n'est pas alarmant, nous apprend par ailleurs son médecin le docteur Lorenzo Lamy.

Etant donné cependant l'âge avancé de Mgr Emard, Mgr L. N. Campeau, p. a., v. g., a envoyé à tout le clergé du diocèse une lettre circulaire demandant les prières des fidèles pour sa guérison et son rétablissement. Le contenu de cette lettre a été donné en substance aux divers offices du carême dans toutes les églises de la ville hier et ce matin.

Les Nouvelles Religieuses

Décès d'une religieuse.

QUEBEC. — Les Soeurs de la Congrégation des Servantes du Coeur Immaculé de Marie, de l'Asile du Bon-Pasteur de Québec, recommandent aux prières, l'âme de leur chère Soeur, Marie-Crescence (Rosa Bouchard). Professe choriste, décédée à leur maison-mère, le 28 février 1927, à 12 heures 40 a.m., munie des sacrements de notre Mère, la sainte Eglise. Elle était dans la 36e année de son âge et la 7e de sa vie religieuse. Le service et la sépulture ont eu lieu le 2 mars.

• • •

Bénédiction d'ateliers.

CHICOUTIMI. — S. G. Mgr Labrecque, évêque de Chicoutimi, entouré de nombreux dignitaires ecclésiastiques et laïques a bien voulu se rendre aux ateliers du Progrès du Saguenay, pour y bénir lui-même la nouvelle installation de ce journal pour la publication de son édition quotidienne. Celle-ci, qui a été inaugurée vendredi, le 25 février, paraît alerte, vigoureuse, complète.

• • •

Professeur futur prêtre.

Un professeur d'histoire à l'Université Harvard, M. R.H. Lord, démissionne de sa chaire, pour se faire prêtre. Il est entré au Séminaire de Théologie de Brighton.

• • •

Nouvel externat sulpicien.

A Montréal les Messieurs de St-Sulpice décident de construire ou louer dans le nord de la ville, un édifice où ils établiront un externat classique. L'endroit n'est pas encore définitivement choisi, mais il est probable que ce sera dans la paroisse Saint-Edouard ou celle de Saint-Stanislas. Les Sulpiciens auraient l'intention d'ouvrir cet externat classique à ... le 1er septembre prochain.

• • •

L'oeuvre des vocations.

BUCAREST. — L'oeuvre de Notre-Dame des Vocations dans les années 1924-1925 a pris, en Roumanie, de nouveaux et rapides développements.

Au milieu d'un peuple de rite byzantin à Blaj, à Lugoj et à Belus, elle a, suivant ses règles si appréciées de désintéressement, ouvert trois maisons d'éducation cléricale pour le clergé roumain-uni. Elle y recueille les enfants pauvres de rite roumain et les achemine vers le sacerdoce.

Au moment où dans sa sollicitude paternelle, le Souverain Pontife pousse tous les fidèles à se pénétrer de la pensée de l'Union des Eglises et à aider selon leur pouvoir, cette oeuvre si importante, nous signalons avec instance aux dévoués de l'Union la manière pratique de préciser leur zèle, en venant en aide à ces maisons de recrutement sacerdotal indigène, qui, comme leurs soeurs de France, ne comptent que sur la charité chrétienne pour vivre.

C'est d'ailleurs par la formation d'un clergé indigène très actif, qu'on hâtera, en Roumanie, l'union de part et d'autre désirée, de l'Eglise roumaine avec Rome.

• • •

Catholicisme à Belgrade.

BELGRADE. — C'est aux catholiques de Serbie que revient l'honneur d'avoir été les premiers parmi les Slaves à ériger une église au Christ-Roi. Le jour même de la fête, ont eu lieu à Belgrade la consécration et la dédicace, par Mgr l'archevêque Radich, de la pro-cathédrale élargie et renouvelée. Un grandes lettres dorées, la façade de l'église proclame le règne du Sauveur et rappelle aux orthodoxes un titre ancien et cher au Orient.

TORONTO, 4.—La tempête qui était concentrée hier près de l'île au Sable a amené du vent et de la neige dans les provinces maritimes et Terre-Neuve, et elle gagne maintenant le nord de l'Atlantique. Il fait beau dans tout l'ouest et la température s'adoucit.

Vallée de l'Outaouais et haut du St-Laurent:—Vents frais de l'ouest, beau aujourd'hui et samedi, devenant plus doux.

TEMPERATURE

Maximum hier 22
Minimum durant la nuit 8

A 8 heures ce matin: Prince Rupert, 38; Victoria, 36; Kamloops, 30; Calgary, 19; Edmonton, 14; Prince Albert, 2; Winnipeg, 24; Sault Ste-Marie, 6; Toronto, 22; Kingston, 8; Ottawa, 10; Montréal, 14; Québec, 10; St-Jean, N. B., 18; Halifax, 22; Moncton, 19, Détroit, 22; New York, 20.

OTTAWA TRIOMPHE A PITTSBURGH - BEAU SUCCES DU CANADIEN

LES HAWKS VIENNENT - BURGHS A PEMBROKE - LES MACKS FAVORIS

LE CHICAGO DONNERA UNE BELLE EXHIBITION DANS L'ESPOIR DE TRIOMPHER

INVINCIBLE

Mlle Françoise DESBIENS, notre brillante étoile de la glace à qui les critiques prédisent un brillant avenir.

UNE JOUTE IMPORTANTE A L'AFFICHE SAMEDI SOIR. — LES SENATEURS VEULENT GARDER LEUR BEL AVANTAGE.

Ottawa se lance, samedi soir, dans un autre conflit important, à l'occasion de la visite des Chicago Black Hawks, leur dernière de la saison, et de la dernière rencontre de ces clubs, cette année.

On ose croire qu'une foule considérable verra les équipes aux prises, car on peut être assuré d'une randonnée sensationnelle. Ces deux troupes ne s'aiment pas comme des frères; ce sont plutôt des disciples du dieu de la vengeance, des gaillards auxieux de se bouscluer jusqu'à nouvel ordre et de se terraser comme des gladiateurs dans le vieux cirque romain.

Soyons donc certains qu'il y aura du plaisir quand les demi-dieux de la Cité des Vents, croiseront patins et bâtons avec les Ulhans invincibles de Frank Ahearn.

BILLETS EN VENTE

La vente des billets, commencée ce matin, donne des résultats satisfaisants. Il n'y aura peut-être pas une foule aussi considérable qu'aux joutes de détail de la Cité d'Ottawa, mais la direction s'attend à voir de 5 à 6,000 personnes sur les lieux.

Le spectacle vaudra certainement la peine que les particuliers loyaux de la Capitale et de Hull se déplacent, Ottawa et Chicago alignent de formidables ouvriers, dangereux sur la défense, rapides et habiles à l'attaque. On n'a pas oublié la lutte terrible que les Faucons livrèrent à nos constellations, il y a un mois et c'est entendu que la prochaine séance sera aussi mouvementée.

LA SITUATION

Chicago redoublera d'ardeur pour s'assurer la victoire, car il sent la nécessité de prendre la mesure des Sénateurs, afin de se maintenir dans la course de la zone américaine. La situation est telle qu'une défaite pourrait lui être fatale.

De son côté, Ottawa tient à garder la bonne réputation qu'il s'est taillée depuis l'ouverture de la campagne, afin de prouver à ses partisans que tous les adversaires sont égaux devant lui. Dave Gill enverra au feu son plus solide alignement.

LA COURSE DE MCTIGUE FINIE

SHARKEY TRIOMPHE DU FOUGUEUX IRLANDAIS.

NEW-YORK, 4. — Mike McTigue a été arrêté de façon tragique et dramatique, jeudi soir, dans sa course aux honneurs poids-lourds, lorsque Jack Sharkey, de Boston, enregistra un knockout technique à la douzième ronde d'un combat mouvementé.

Une dent brisée qui fit une incision douloureuse à l'intérieur de la bouche força l'Irlandais à abandonner la lutte ou plutôt à se soumettre aux décisions de l'arbitre McPartland. Le sang coulait à profusion et l'arbitre crut que le moment était venu d'intervenir.

Il stoppa donc le combat en dépit des protestations de McTigue, qui voulait continuer.

La plupart des critiques concèdent à Sharkey, sept des douze rondes.

LES MACKMEN ONT LA FAVEUR

LES PRENEURS CONCEDENT LE CHAMPIONNAT DES MAJEURES AUX GEANTS ET AUX ATHLETIQUES.

NEW-YORK, 4. — Les Géants et les Athlétiques jouissent de la faveur des parieurs, au moment où s'ouvre la campagne d'entraînement. Les preneurs cotent en effet 2 à 1 contre leurs chances et de nombreux amateurs acceptent ces conditions.

Les Yankees, champions de la ligue Américaine, en 1926, sont cotés à 3-1 et les Cardinaux, champions du monde, commandent 5-1. C'est un prix fort élevé, mais on n'a évidemment pas une confiance illimitée dans la troupe de Breadow, depuis le départ de Hornsby.

Voici la cote actuelle:

LIGUE AMERICAINE

Philadelphie, 2-1; New-York, 3-1; Washington, 3½-1; Détroit, 5-1; Cleveland, 8-1; Chicago, 20-1; St-Louis, 30-1; Boston, 50-1.

LIGUE NATIONALE

New-York, 2-1; Pittsburgh, 4-1; St-Louis, 5-1; Cincinnati, 5-1; Chicago, 10-1; Boston, 20-1; Brooklyn, 30-1; Philadelphie, 50-1.

LES HABITANTS ONT TRIOMPHE

CHICAGO ESSUIE UNE DEFAITE INATTENDUE DANS LA METROPOLE.

MONTREAL, 4 mars:—Le Canadien a écrasé les Black Hawks, par 7—1, jeudi soir, dans une joute internationale. Les visiteurs, après la session initiale, ne furent jamais dans la course et ce n'est que vers la fin de la partie que Rodden leur évita un blanchissage.

Sans être rude, le combat fut passablement chaud, surtout dans la deuxième strophe.

Lépine a contribué trois points au total du Tricolore.

ALIGNEMENTS

CHICAGO: — Lehman, Trapp et Traub; Fraser, Irvin et Hay; subst.: Dye, Wilson, McVeigh, Dutkowski, Rodden MacKay.

CANADIEN: — Hainsworth, Gardiner et Maatha; Morenz, Gagné et Joliat; subst.: Leduc, Lépine, Hart, Larochelle et Gauthier.

Arbitres: Bell et Ritchie.

SOMMAIRE

1ère Période

Pas de point.

2ème Période

1—Canadien, Lépine	10.51
2—Canadien, Lépine	1.57
3—Canadien, Lépine	0.20

3ème Période

4—Canadien, Mantha	1.41
5—Canadien, Joliat	0.35
6—Canadien, Morenz	0.30
7—Chicago, Rodden	0.30
8—Canadien, Joliat	5.30

LES REUNIONS AMERICAINES

LES MEETINGS D'ETE COMMENCENT LE 28 MAI ET CEUX D'AUTOMNE SE TERMINENT LE 26 NOVEMBRE.

Voici la liste des réunions de courses qui auront lieu aux Etats-Unis, durant l'été et l'automne:

Fairmount Park. — Fairmount Jockey Club, St-Louis, Mo., 28 mai au 4 juillet (32 jours).

Washington Park.—Illinois Jockey Club, Chicago, Ill., 1er juin au 30 (26 jours).

Peoria — Peoria Jockey Club, 30 juin au 9 juillet (9 jours.)

Latonia — Kentuckey Jockey Club, Latonia, Ky, 4 juin au 9 juillet (31 jours).

Raceland. — Tri-State Fair and Racing Association, Raceland, Ky., 9 juillet au 6 août (25 jours).

Lincoln Fields. — Lincoln Fields Jockey Club, 2 juillet au 13 août (37 jours).

Hawthorne — Chicago Business Men's Racing Association, Chicago, Ill., 15 août au 3 septembre (18 jours).

Timonium. — Maryland State Fair and Agricultural Society of Baltimore County, Timonium, Md 5 septembre au 10 (5 jours).

Washington Park — Illinois Jockey Club, Chicago, Ill. 5 septembre au 14 septembre (18 jours).

Marlboro. — Southern Maryland Agriculaural Fair Asociation, Marlboro, Md., 12 septembre au 17 (5 jours).

Havre de Grace — Harford Agricultural and Breeders' Association, Havre de Grace, Md., 21 septembre au 1er octobre (10 jours.)

Hawthorne — Chicago Business Men's Racing Association, 26 septembre au 15 octobre (18 jours).

Laurel — Maryland State Fair, Laurel, Md. 4 octobre au 29 (23 jours).

Pimlico — Maryland Jockey Club, Baltimore, Md., 1er novembre au 12 (11 jours).

Bowie — Southern Maryland Agricultural Association, Bowie, Md., 14 novembre au 26 (12 jours).

LES MEETINGS CANADIENS

Les Jockey Clubs canadiens n'ont pas encore fait connaitre leurs dates officielles, mais dans les milieux d'ordinaire bien renseignés, on ose croire que les meetings d'été, dans l'Est, auront lieu à peu près vers le même temps que l'an dernier, alors qu'ils remportèrent d'assez vifs succès.

NEW YORK ATTEND LE COUP DE CLOCHE

LES AMATEURS SE PREPARENT A LA SAISON DE BALLE.—L'ESPOIR DE MILLER HUGGINS.

NEW-YORK, 4. — Les amateurs locaux se préparent à la prochaine campagne de balle qui commence dans un peu plus d'un mois et les exercices préliminaires des équipes aux camps d'entrainement font le sujet de tous les commentaires.

Dans les cercles de la ligue Nationale, on s'intéresse vivement au cas du lanceur Adolphe Luque, le puissant artilleur cubain qui, fatigué de perdre des parties pour les Cincinnati Reds, veut à tout prix passer aux Géants. Il se peut qu'il endosse l'uniforme locale ces jours-ci et les critiques croient que ce serait là une précieuse acquisition.

HUGGINS CONFIANT

Du camp d'entraînement des Yankees arrive la nouvelle que Miller Huggins a encore bon espoir de décrocher le championnat de l'Américaine, cette année.

Il compte, tout naturellement, sur une solution satisfaisante de la difficulté qui a surgi entre Babe Ruth et les propriétaires de l'équipe, car Ruth est aussi nécessaire à l'équipe qu'un bâton au jeu de balle.

Les Yankees n'ont guère subi de changements depuis l'automne dernier, mais leur tenue dans la série mondiale indiquait clairement qu'ils étaient aussi solides que les champions du monde et, durant la campagne régulière, ils ont presque déclassé l'opposition.

LIGUE DU SERVICE CIVIL

Les Travaux Publics et la Monnaie ont fait partie nulle, sans point, dans la ligue du Service Civil, jeudi soir. Dans l'autre joute à l'affiche; le Rétablissement Civil a écrasé l'Imprimerie, par 9—2.

CLANCY BRILLE D'UN VIF ECLAT

LE ROI DONNE DEUX POINTS ET LA VICTOIRE AUX SENATEURS.

PITTSBURGH, 4. — Les Sénateurs ont remporté une autre victoire, jeudi soir, lorsqu'ils ont pris la mesure des Pirates, par 2-1, dans une partie brillante, remarquable surtout par le travail exceptionnel d'Ottawa, de Clancy surtout. C'est King qui enfila les deux points de son club.

Il enjoia Worters pour le point initial, après 45 secondes de jeu et Milks égalisa les chances, dans la deuxième période, à la suite d'une mêlée devant les buts de Connell.

Clancy bâcla les affaires dans la session finale, après une longue course.

ALIGNEMENTS

Ottawa: Connell, Boucher et Clancy; Nighbor, H. Smith et Kilrea; subst.: Denneny, Gorman, Finnegan, Adams, A. Smith.

Pittsburgh: Worters, Langlois et McKinnon; Darragh, Arbour et Milks; subst.: R. Smith, McCurry, Drury, Cotton, White.

Arbitres: Marsh et Hughes.

SOMMAIRE

1ère Période.

1. Ottawa, Clancy 0.45

2e Période.

2. Pirates, Milks 5.07

3e Période.

3. Ottawa, Clancy 9.34

UNITIONS

1re Période—Clancy et H. Smith.
2e Période—Kilrea et H. Smith.
3e Période—A. Smith.

CADETS VAINQUEURS

BRANTFORD, 4 ars: — Le collège Militaire a battu l'Université Western, par 3-2, dans une partie décisive pour le champion intercollégial intermédiaire d'Ontario.

ZIG-ZAG
Papiers à Cigarettes
Grand livre double 120 feuilles. Le plus beau à acheter! Eviter imitations.
Pour 5c

LE VENUE DE BUCKINGHAM

Le Canadien, de Buckingham, envahit Hull, lundi soir, pour reprendre la lutte, avec le Notre-Dame, dans la série de la coupe offerte par M. Léo Gratton, sportif bien connu de la Ville-Soeur.

L'intérêt est d'autant plus grand dans cette série que les deux équipes ont fait partie nulle, de 5—5, à Bucginham, mercredi soir.

Un groupe de 300 partisans viendra de Buckingham à l'occasion de la joute retour et l'on s'attend à un combat sensationnel.

LA DEFAITE DE SEAGRAM

SIR HARRY BATTU PAR TOD SLOAN AU PARC COFFROTH

TIA JUANA, 4 mars:—Voici les résultats de jeudi, au parc Coffroth:

Première Course

Art Seller	$17.20	8.40	5.20
Cordovan		6.00	5.00
Deer Trail			7.60

Deuxième Course

Dan Hogan	$30.80	6.80	3.00
Brother John		1.80	2.80
Jas. B. Brown			2.10

Troisième Course

Black Sea	$21.60	5.20	3.20
Portola		3.40	3.00
Kentle			4.60

Quatrième Course

Minstrel Boy	$ 5.00	5.20	3.60
Prince Tii Tii		9.60	6.20
Kaliko			3.60

Cinquième Course

Mino	$ 3.20	2.40	xx
Rookbinder		2.80	xx
R. Gardner			xx

Sixième Course

Hands Up	$23.80	8.40	5.60
Huey		5.80	5.00
El Cid			8.20

Septième Course

Tod Sloan	$ 8.00	3.00	3.80
Sir Harry		3.20	3.60
Plata Real			3.80

Huitième Course

Singapore	$15.60	7.20	5.00
Full O'Fun		13.80	16.80
Kidder			29.20

Neuvième Course

Pennon	$ 4.20	2.60	2.80
Boki		3.00	2.60
Negotiator			3.20

Dixième Course

Barb Wire	$42.40	17.40	8.60
Irvington		9.20	3.80
Shafe			2.80

TIP WITCHET LA SURPRISE

PLUSIEURS REVERS ENREGISTRES AU PARC JEFFERSON.

NEW ORLEANS, 4 mars:—Voici les résultats des courses de jeudi au parc Jefferson:

Première Course

Dolly S.	$ 9.60	4.80	3.20
Leila		13.80	8.80
M. Berhman			5.40

Deuxième Course

Redskin	$20.00	7.20	5.00
Waponoca		6.60	4.40
Realist			5.40

Troisième Course

Tip Witchet	$32.00	10.60	5.80
Alard		9.80	6.00
Sincere			3.40

Quatrième Course

Dedans	$ 4.00	3.80	3.60
Orestes		12.00	7.80
Forestar			4.00

Cinquième Course

Porridge	$14.20	6.20	3.60
War Man		4.00	3.40
Mom's Boy			4.20

Sixième Course

Col. Seth	$ 8.40	4.20	3.40
Sir John K		3.80	3.60
Bunthorne			4.80

Septième Course

Fausto	$ 7.60	5.00	3.80
Sabina		5.60	4.00
Coun. Connelly			5.20

MINT TODDY GAGNE LE CENT. HIGHWAY

GUPTON RENVERSE LES PARIEURS A CUBA — WELTY GAGNE.

LA HAVANE, 4 mars:—Voici les résultats des courses de jeudi, au parc Oriental:

Première Course

Gupton	50—1	15—1	6—1
Alvores	—	4—5	2—5
Clear View	—	—	3—1

Deuxième Course

Pueblo	5—2	4—5	2—5
May Roma	—	1—2	1—4
Village of Hit	—	—	5—1

Troisième Course

Ferrash	10—1	4—1	2—1
Rambler	—	7—10	1—3
J. G. Bickell	—	—	au pr.

Quatrième Course

Splinters	7—5	1—2	1—4
Sunny Girl	—	8—5	4—5
What's the Time	—	—	au pr.

Cinquième Course

Mint Toddy	6—1	3—1	8—5
Donetta	—	2—1	au pr.
Briar Broom	—	—	1—4

Sixième Course

Welty	8—5	1—2	1—4
Demijohn	—	8—5	4—5
Little Vince	—	—	4—1

Septième Course

Double Star	8—1	3—1	8—5
Son of Tromp.	—	6—5	3—5
Wood. Queen	—	—	1—2

OWEN SOUND GAGNE

TORONTO, 4 mars: — Owen Sound a triomphé de Newmarket, par 5-1, dans la première partie de la série qui décidera du championnat junior de l'O. H. A.

LIGUE AMERICAINE

Duluth.....0; à Winnipeg..

LES BOURGEOIS SONT EN ROUTE

NEW-EDINBURGH FAIT LA LUTTE A PEMBROKE, CE SOIR.

La bande de New-Edinburgh, fière de son triomphe sur le La Salle, est partie, ce matin, pour Pembroke, où elle rencontre le club de l'endroit, dans la première joute de la série qui décidera du championnat du District. La partie-retour a lieu lundi soir, à l'Auditorium.

"Nous avons travaillé comme des forcénés durant toute la saison pour prendre part à ce détail, nous disait un joueur des Burghs, hier soir, et nous sommes heureux du résultat. Nous espérons que le public nous encouragera dans cette série".

Plusieurs partisans accompagnent l'équipe et si l'on en juge aux nouvelles qui arrivent de la vallée, l'aréna de Pembroke sera trop petite pour contenir la foule qui voudra voir les équipes aux prises.

LA CARRIERE DE MALONEY

LE CONQUERANT DE DELANEY A COMMENCE A SE FAIRE VALOIR, L'AN DERNIER...

Louis Larivée, un critique montréalais, faisait récemment le résumé suivant de la carrière de Jimmie Maloney, le rude cogneur de Boston, qui a obtenu une décision sur Jack Delaney, le champion mi-lourd:

Nous rencontrons Maloney pour la première fois dans notre documentation en 1924, et il est assez drôle de dire que c'est une défaite par knockout aux mains de Leo Gates, qui a, en premier lieu attiré notre attention sur lui. On se rappellera que dans le temps, Gates était en train de se tailler une réputation parmi les jeunes de la catégorie poids lourd et c'est ce premier knockout contre Maloney qui a ouvert son record dans notre filière.

Maloney a graduellement monté. En premier lieu il se battait surtout à Boston. En 1925, il figurait une fois à New-York, mais en 1926, il livra plusieurs combats en dehors de son territoire favori.

TRAVAIL SERIEUX

Et c'est surtout l'an dernier que Maloney a attiré l'attention des connaisseurs. D'abord, il décrocha un knockout contre Joe Stoessel, puis prit une décision contre George Cook, le boxeur anglais. En août dernier il causa une grosse surprise en disposant facilement de Charley Weinert et en octobre il améliorait son record en knockoutant Arthur Du Koh. Vint ensuite un autre knockout contre Tooney Stabaneau, puis des victoires contre Franz Diener, Harry Persson et Tiney Herman. Finalement sa victoire contre Delaney, la semaine dernière, à Madison Square Garden.

Depuis 1924, nous comptons 28 combats à Jimmy Maloney et en voici le résumé:

Gagnés par knockout	11
Gagnés par décision	11
Gagnés sur des "fouls"	2
Combats sans décision	1
Perdu par décision	1
Perdu sur un "foul"	1
Mis hors de combat	1
Total	28

VILAINE PRUNE AU WRIGHTVILLE

LE HULL IRON & STEEL REMPORTE LA VICTOIRE SUR LE WRIGHTVILLE. — AUTRE RENCONTRE PROBABLE.

Mardi dernier les joueurs de gouret Hull Iron & Steel eurent enfin l'occasion de se mesurer avec le Wrightville et ils en profitèrent pour infliger aux joueurs du père Charbonneau une défaite au pointage de 4 à 1. La partie fut très intéressante et le travail et le jeu excellent que donnèrent les joueurs des deux équipes leur méritèrent bien les encouragements et les applaudissements des quelques centaines de personnes qui assistèrent à la partie.

Mais le bon Père Charbonneau est tellement songeur depuis cette défaite que les cheveux ont même commencé à lui blanchir; que faudra-t-il donc faire pour vous égayer le père? Est-ce qu'une autre rencontre vous serait favorable? Alors entendez-vous au plus tôt avec notre gérant et recouvrez votre sourire gracieux et votre humeur sportive d'autrefois.

UN CONSEIL PRATIQUE

Nous nous souvenons que lorsque le Wrightville nous avait défaits au commencement de la saison l'on disait que nos tisonniers n'étaient pas assez longs. Alors nos mouleurs ont tenu compte et profitant du conseil qui leur a été donné, ils ont allongé leurs tisonniers, et de plus ils leur ont posé une cueuillère dans le bout afin de supporter la rondelle et aller la déposer plus facilement dans la caisse du club Wrightville.

Nous devons donner crédit pour le bon jeu qu'ont donné les étoiles du Wrightville, mais d'où venait donc la planete nouvelle qui se promenait parmi vos étoiles? Je crois que c'est une comète car dès qu'elle se transportait dans l'espace une queue énorme formée des joueurs du Hull Iron & Steel l'empêchait de se rendre à l'endroit qu'elle désirait atteindre dans sa course.

Sauvageau, Water, Séguin, Déry, Ladouceur, Caron, Quinn, Galarneau, Ricard et Guertin formèrent le brillant club.

Green subit une opération

NEW-YORK, 4. — A la suite d'une opération délicate faite jeudi, les médecins ont enlevé à Shorty Green, le rein qu'il s'est fait si gravement blesser dans la joute de dimanche dernier avec les Rangers.

Les médecins ne pourront pas dire avant plusieurs semaines, si l'opération a réussi.

UNE LIGUE DE COLLEGES

LA NOUVELLE-ANGLETERRE AURAIT UN CIRCUIT INTERCOLLEGIAL.

BOSTON, 4 mars: — Le hoquet est tellement populaire dans ces paragesci, qu'il est question d'organiser, l'an prochain, une ligue intercollegiale composée d'institutions de la Nouvelle-Angleterre.

On dit que l'Université de Boston, le collège de Boston, Providence, Brown, Amherst, Williams et l'Institut technique sont prêts à monter des équipes.

La plupart de ces collèges alignent actuellement de bons joueurs et le sport s'est développé grandement dans leur sein grâce à l'enthousiasme des jeunes qui en sont devenus d'ardents adeptes. Le projet d'une ligue a d'excellentes chances d'être réalisé.

LA VUE DE RUTH SERAIT AFFECTEE

LES CRITIQUES CRAIGNENT QUE LES PROJECTEURS DE CINEMA NE LUI SOIENT NUISIBLES.

NEW-YORK, 4. — Dans les cercles sportifs, on se demande si les yeux de Babe Ruth ne seront pas affaiblis par la lumière puissante des projecteurs cinématographiques.

Il appert, en effet, que le bambin a tourné un film en Californie sous la lumière des projecteurs Kleig, travaillant nuit et jour pour finir le plus tôt possible. D'aucuns prétendent que les Kliegs ont le même effet que les nuits blanches de ceux qui courent les cabarets jusqu'aux petites heures du matin et l'on sait qu'un joueur ne peut mener une pareille vie et maintenir une moyenne satisfaisante au bâton.

Jacob Ruppert et Ed. Barrow, les directeurs des Yankees se demandent eux aussi si la vué de Ruth ne se ressentira pas de son travail sous la lumière artificielle intense.

LES WHITE SOX SONT A L'OEUVRE

LE GERANT SCHALK S'ATTEND A UNE SAISON HEUREUSE.

SHREVEPORT, Louis., 4. — Ray Schalk, le doyen des receveurs de la ligue Américaine, est maintenant un gérant attiré et il a fait ses débuts en conduisant l'avant-garde des White Sox, au camp d'entrainement dans le parc de l'équipe locale.

La saison approche à grands pas et Schalk a averti son monde qu'il ne faudrait pas flâner. Il s'attend à traverser une saison heureuse, pourvu que ses hommes ne soient pas victimes d'accidents, soit pendant la campagne préliminaire, soit durant la saison régulière. Le président Comiskey lui a donné carte blanche.

CHAQUE MANCHE VAUDRA 50 DOLL.

LE VIEUX RUTH SERA BIEN RECOMPENSE — $16 PAR COUP ATTRAPE.

NEW YORK, 4 mars:—S'il est vrai que Babe Ruth recevra $70,000 par saison, pour les trois prochaines années, il n'aura pas à se plaindre de la cherté de la vie car ses moindres mouvements seront amplement récompensés.

Un calcul approximatif fait voir que le bébé recevra $455 par joute pour une série de 154 parties, soit environ $50 par manche. S'il attrape trois coups par manche pour retirer le côté adversaire, chaque coup sera évalué à $16.66, ce qui n'est pas vilain.

En vérité, Ruth peut se compter au rang des plus hauts salariés dans le monde.

BUANDERIES BLANCHIES

La Quincaillerie Nationale a infligé un blanchissage, de 2-0, aux Buanderies, dans une joute rapide au parc Royal. J. Régimbald arbitrait.

BRINSTON CHAMPION

PRESCOTT, 4 mars:—Brinston a décroché le championnat de la ligue du St-Laureat, en battant Cardinal par 1—0, dans la deuxième joute de la série. Brinston avait gagné la joute initiale, par 4—3.

LA BALLE AUX BASES

Freddie Maguire, qui s'attendait à briller dans les grandes ligues, cette année, a été déçu. Les Géants, qui l'avaient obtenu de Tolédo, l'ont renvoyé dans l'Association Américaine. C'est un court-arrêt.

Joey Evans, un ancien joueur majeur qui fut avec Washington, Cleveland et St-Louis, dans la ligue Américaine, a été retenu pour gérer l'équipe de Gulfport, dans la ligue Cotton States. Evans quitta les Browns, l'an dernier, pour prendre sa retraite.

BOXE

YOUNG TUNNEY
vs
KID MULLINS
(Montréal)
10 Reprises

Léo Kid Poulin vs Timmy "Irish" Butts (Montréal)
8 Reprises

Salle St-Joseph, Wrightville, Hull, à 8 heures 15 du soir.
VENDREDI, 4 MARS
Billets — 50c, $1.00 et $2.00.

LE CLASSEMENT DE LA NATIONALE

	J.	G.	P.	N.	Pr.	Ctre	P
ZONE CANADIENNE							
Ottawa	36	25	7	4	70	57	
Canadien	36	21	13	2	75	58	
Montréal	37	18	16	3	66	57	
N. Y. Américains	37	17	18	2	73	67	
Toronto	37	11	21	5	66	80	
ZONE AMERICAINE							
N. Y. Rangers	35	20	11	4	73	61	
Boston	35	16	16	3	75	72	
Chicago	36	15	19	2	83	97	
Pittsburgh	35	12	20	3	56	73	
Détroit	35	10	23	2	55	80	

JOUTES SAMEDI—Chicago à Ottawa; Canadien à Pittsburg Américains à Boston; Rangers à Montréal.

UNE RECRUE AURA LA PREFERENCE

McGRAW MET SA CONFIANCE DANS UN JEUNE RECEVEUR.

NEW-YORK, 4. — John McGraw, gérant du New-York National, n'a pas voulu garder "Butch" Henline, qu'il avait obtenu des Phillies dans une récente échange, car il préfère laisser reposer sa confiance en un jeune receveur obtenu de Wheeling, Virginie.

Il s'agit de Harry Cummings, une recrue de valeur qui, mis à l'essai par McGraw, l'automne dernier, donna une telle performance que le pilote vétéran en fut émerveillé.

"Je n'ai pas vu un jeune de ce calibre, depuis dix ans", a déclaré McGraw. Cela ne veut pas dire que Cummings sera le seul receveur dont disposeront les Géants, mais il est certain qu'il aura la préférence et s'il tient bon, son avenir est assuré, car McGraw a le don de pousser les jeunes qui lui plaisent.

Le collège Penn State a dressé une cédule de dix-huit parties par sa campagne intercollégiale. Pendant les vacances de Pâques, l'équipe entreprendra une randonnée dans le Sud.

LES DODGERS ONT DE SOLIDES RECRUE

LES BATTERIES FONT DU BO OUVRAGE AU CAMP DU SUD

CLEARWATER, 4 mars: — L batteries des Brooklyn Dodgers, a rivées ces jours-ci au camp loc font des exercices à raison de de séances par jour et les affaires ma chent rondement.

Dans le tas, il y a les lanceu Barnes, Cantrell, Clark, Dubert Doak, Elliott, Gordinier, Griffin, P ty, Litt, Roettger, Sirelicki et Van le roi de la boîte. Hargreaves et He line font service derrière le bâton

On a annoncé que le lanceur B McGraw et le voltigeur Statz, qui fusaient de se rapporter, ont accep les conditions de la direction.

Robinson a de bons hommes camp, mais il compte surtout s Vance pour surmonter les difficult de la campagne.

Miller Huggins, gérant des Ya kees, déclare que Dutch Ruether, la eur obtenu l'an dernier des Sén teurs, aura, cet été, la plus heure saison de sa longue et honorable c rière.

Un rasage défectueux détériore et vieillit la peau

CONSERVE AU VISAGE SA JEUNESSE

COMMENT se fait-il qu'il y a des hommes qui conservent toujours cette apparence de jeunesse et de fraîcheur? C'est qu'ils savent se raser — voilà le secret. Ils doivent ce beau teint frais à l'action de la lame supérieure du Valet AutoStrop — la lame qui fait une récréation du rasage quotidien.

Le repassage du Valet AutoStrop s'opère en un rien de temps, sans avoir à rien enlever du rasoir. Vous pouvez continuer à vous servir de la même lame pendant un temps indéfini, car elle retrouve chaque fois, par le repassage, son fin tranchant et son toucher velouté.

Une lame bien repassée conserve au visage sa fraicheur

Rasoir Valet AutoStrop
S'aiguise lui-même

GARANTIE

Nous désirons que chaque personne qui fait usage du Rasoir Valet AutoStrop en soit toujours enthousiaste. S'il arrivait quelque chose à votre Rasoir qui l'empêchait de vous donner un service parfait, envoyez-nous le et nous vous le retournerons comme neuf sans qu'il vous en coûte un sou.

(50-F.)
AUTOSTROP SAFETY RAZOR CO., LIMITED, Toronto, Canada

AUDITORIUM
OTTAWA'S COMMUNITY CENTRE

CHAMPIONNAT HOQUET AMATEUR SENIOR
REGION D'OTTAWA

New Edingburgh vs Pembroke

LUNDI, LE 7 MARS

Rondelle en jeu à 8 h. 30 du soir. Fanfare des G. P. G. G.
Tous les sièges sont réservés à 50c (impôt compris)
Extrémité foule: Hommes, 40c; Garçonnets, 25c (impôt compris)

Plan au Bureau de Hoquet, Ottawa, 139, rue Sparks. Téléphone: Queen 8643. Ouvert samedi, 5 mars, à 10 heures du matin.
ON PEUT RESERVER SES SIEGES MAINTENANT.

AUDITORIUM
OTTAWA'S COMMUNITY CENTRE

Sous le distingué patronage de Leurs Excellences le Gouverneur Général et la Vicomtesse Willingdon.

Hoquet Professionnel

Ottawa vs Chicago
SENATEURS — BLACK HAWKS

SAMEDI, LE 5 MARS

Rondelle en jeu à 8 h. 30. Musique par la fanfare des G. P. G. G.
Prix, $1.00, $1.10, $1.35, $1.75, $2.20. Impôt compris.
Extrémité foule. Adultes 50c. Garçonnets 25c. Impôt compris.

Le plan ouvre à 139 rue Sparks, vendredi, 4 mars, à 10 h. du matin. Téléphone Q. 3643.

Les billets pour les cinq dernières parties sont encore en vente.

"Certains de nos hommes publics ne veulent pas entendre parler de diriger les Canadiens français vers l'Alberta. Mais alors, qu'on les dirige vers les espaces libres du Québec !"

R. P. Alexandre DUGRE, S.J.

LE DROIT

"Je n'hésite pas à proclamer que cette indifférence religieuse, qui met sur le même pied la religion divine et les religions d'invention humaine, pour les envelopper toutes dans le même scepticisme, est le blasphème qui, plus encore que les fautes des individus et des familles, appelle sur la société le châtiment de Dieu."

"Cardinal MERCIER.

14e Année No 52 — OTTAWA VENDREDI 4 MARS 1927

Ignorance et fanatisme

M. Hocken et le règlement XVII.— L'allié du célèbre orangiste.— Le règlement XVII et le rapport du Dr Merchant.— L'enseignement de l'anglais dans nos écoles vers 1912.

A entendre des Orangistes comme MM. Hocken et Edwards discuter les questions nationales, on se croirait transporté dans un pays lointain, isolé de toute civilisation, peuplé de tribus hostiles et aux instincts sanguinaires. En effet rien n'est moins humain que l'attitude prise par ces deux députés au cours du débat sur la question du bilinguisme chez les fonctionnaires fédéraux. Rien n'est plus sot que leur mine scandalisée et leur empressement à courir à la défense d'une langue qui n'a jamais été attaquée.

Tout cela n'était que du camouflage. Ils ne voulaient pas manquer l'occasion de défendre leur devise: "Un drapeau, une langue, une école", et d'attaquer une fois de plus, sans aucune raison, les droits des Canadiens de langue française.

Le croirait-on? M. Hockell a tenté de prouver que la province de Québec n'observe pas fidèlement l'Acte de l'Amérique britannique du Nord et que seule l'Ontario est le parangon de toutes les vertus constitutionnelles.

Et savez-vous quelle preuve il a donnée? le règlement XVII, et quelle autorité il a invoquée? Mgr Fallon. Triste honneur pour l'évêque de London!

"Ce bon ami irlandais, qu'est Mgr Fallon, évêque de London", dit M. Hocken, a appuyé le règlement XVII pour la raison suivante: "Je ne veux pas voir les enfants de mon diocèse aptes seulement à être charretiers ou chauffeurs de taxi, ou destinés aux plus basses classes de métiers. Je veux que mes ouailles soient les égales de celles des autres églises." "Mgr Fallon était donc fortement en faveur du règlement XVII parce que ce règlement oblige les enfants à apprendre l'anglais."

Ce n'est pas le temps d'analyser les raisons de la sympathie de Mgr Fallon à l'égard d'un règlement absurde et antipédagogique et de rechercher si ce n'est que l'amour de nos enfants qui porte les francophobes à prêcher l'ostracisme de la langue française. Les parents canadiens français sont les maîtres et les juges de l'éducation que doivent recevoir leurs enfants et ils savent très bien que le règlement XVII, dans les endroits où il a été appliqué, n'a eu que deux résultats, aussi néfastes l'un que l'autre: faire oublier aux enfants leur langue maternelle et ne leur inculquer qu'une connaissance imparfaite de l'anglais.

M. Hocken continue: "auparavant, les enfants n'apprenaient pas l'anglais et ne pouvaient pas le parler ...." et il base cette affirmation sur le rapport du Dr Merchant, qui, d'après lui, aurait provoqué la naissance du règlement XVII.

Le grand-prêtre orangiste n'a sans doute pas lu le rapport du Dr Merchant, sans quoi il n'aurait pas colporté dans l'enceinte même de notre Parlement des faussetés qui ont déjà été mille fois réfutées.

Le Dr Merchant n'avait pas une si mauvaise opinion de nos écoles bilingues, telles qu'elles existaient en 1912.

"L'anglais, lit-on dans son rapport, est un sujet d'étude dans toutes les classes visitées." Comment M. Hocken peut-il donc prétendre que le règlement XVII a été imposé aux Franco-Ontariens parce que l'anglais n'était pas enseigné dans leurs écoles?

"D'une façon générale, ajoute le rapport, les élèves comprennent facilement les mots anglais et les lisent sans hésitation, mais avec un accent français plus ou moins prononcé."

Les statistiques suivantes tirées du rapport sont très éloquentes. Dans la deuxième forme, sur 312 écoles inspectées, 87 ont une note satisfaisante, soit 41.04 pour cent; dans la troisième forme, 132 écoles sur 230 ont également une note satisfaisante, soit 57.39 pour cent: cette proportion s'élève à 78.53 pour cent dans la quatrième forme.

Quant à la conversation anglaise, la proportion des notes satisfaisantes est encore supérieure: 90.15 pour cent dans la première forme, 76.20 dans la deuxième, 75.65 dans la troisième, et 87.73 dans la quatrième.

Le Dr Merchant ajoute: "Si les élèves de troisième et de quatrième formes résidaient quelques mois dans un centre de langue anglaise, ils ne prendraient pas de temps à se trouver chez eux."

Cette remarque suppose donc que les enfants avaient bien appris l'anglais, bien que vivant dans des centres français et que confiés à des instituteurs de langue française.

L'ignorance de M. Hocken marche de pair avec son fanatisme!

Charles GAUTIER

Au Jour le Jour

Le Labrador.

Par une décision du Conseil Privé plus de 80,000 milles carrés du Canada passent à Terreneuve. Et pour ce démembrement le Dominion aura à verser en déboursés judiciaires et en rachets aux avocats près de un million de dollars. C'est payer un peu cher pour se faire dépouiller. Terreneuve est enchantée paraît-il. Le contraire serait assez surprenant. Tripler son territoire; acquérir pour des centaines de millions en forêts et en pouvoirs d'eau n'est certainement pas matière à larmoyer. Tout de même le cadeau forcé que le Canada fait à Terreneuve est exorbitant.

Il semble vraiment que c'est à une habitude que l'on prend chez nous de nous laisser dépouiller par nos voisins. Autrefois c'était une partie des forêts du Nouveau Brunswick que l'on accordait au Maine. Plus tard on dépeçait le Yukon en faveur de l'Alaska. Aujourd'hui c'est le Labrador. Demain quel portion du territoire nos gouvernants se laisseront-ils soutirer?

Consentement.

Le club de Réforme offrait récemment un banquet à l'honorable M. Lapointe ministre de la Justice. Entre autres déclarations faites par l'honorable ministre, il a affirmé qu'à la dernière conférence impériale on a reconnu définitivement qu'aucun dominion ne pouvait être appelé à aucune participation active, dans quelque ordre d'idées que ce soit, à moins que le gouvernement du dominion intéressé n'ait donné son consentement. Il semble que l'Angleterre ait été lente à reconnaître des droits qui existent depuis longtemps pour nous dans l'Acte Britannique de l'Amérique du Nord. Jadis elle a souvent paru ignorante ou plutôt nos gouvernements ont cru bon d'oublier que ces droits existaient. Et si l'on paye aujourd'hui rudement pour les oublis passés, semblables **distractions** se reproduiront-elles dans l'avenir? Espérons et souhaitons que non.

La dyarchie...

Ou le gouvernement des deux. C'est l'école du féminisme exagérée qui a créé le mot et qui maintenant voudrait obtenir la chose. La chose? c'est l'égalité absolue entre le mari et la femme et la disparition de l'autorité maritale. L'enseignement catholique peut-il admettre un tel sophisme? Non. Comme en toute société, il faut un chef à la société conjugale, et ce chef est naturellement le mari. Sans doute, en certains domaines, la femme peut être supérieure à l'homme, car les qualités physiques, intellectuelles et morales dont Dieu l'a douée, correspondent à des fonctions spéciales et sont différentes de celles de l'homme. Mais dans la société domestique il faut un chef qui décide et c'est l'homme qui par nature est le plus apte au commandement. Est-ce la prouver que la condition de la femme est inférieure à celle de l'homme? Nullement; mais c'est simplement montrer qu'il doit y avoir entre les deux subordination.

Un dicton populaire et plein de bon sens dit "que l'on ne peut faire tenir deux têtes dans le même bonnet". Les féministes à outrance semblent-elles l'ignorer?

Cinéma.

C'est la mauvaise école du soir; où l'écolier apprend à désapprendre. Le cinéma défait le travail du pédagogue et de l'éducateur. "Principes justes, dit-il l'Action Française, raisonnement droit, noblesse de la culture, valeur de l'éducation, à tout celà, le film, en son langage imagé si persuasif pour la jeunesse, oppose l'influence de la force triomphante, les prouesses de l'escroquerie adulée, les succès de la rusticité satisfaite, les hauts faits de la pègre dominatrice". Quelle école pour la jeunesse. C'est en vain qu'on s'efforcera de préserver l'enfant au foyer, de former à l'école son esprit et son coeur, si le soir il va se gangrèner aux suggestions d'une pellicule corruptrice.

Que les parents chrétiens sachent ouvrir les yeux et qu'ils agissent pour préserver leurs enfants de cette pieuvre du film qui peut les faire mourir.

J. W. B.

CHRONIQUE PARLEMENTAIRE

LA LOI DE PENSION DE VIEILLESSE, SON PRINCIPE ET SON ORGANISATION

(Par Charles MICHAUD)

Le projet de loi de pension des vieillards a occupé encore hier les Communes pendant plus de six heures.

Tous nos députés qui ont porté la parole sur la question de principe qui est à la base de ce projet de loi, principe de l'étatisation de la charité publique, ont semblé l'admettre sans distinctions.

On a constaté qu'au pays il y avait des vieillards qui risquaient de mourir de misères, et on a pensé qu'une pension mensuelle leur viendrait fortement en aide. L'âge de 70 ans est une ligne de démarcation arbitraire, car il serait vain de prétendre que la misère ne commence qu'à cet âge. Il y a des misères de tous les âges, et qui le sont pour des causes tout autres que la vieillesse avancée: infirmités physiques, mentales de toutes les sortes.

Disons tout de suite, avant de passer aux conséquences qu'une pareille loi, qui n'est d'ailleurs présentée qu'à titre d'essai, n'est pas un compliment à notre société, parce qu'elle suppose l'intervention nécessaire de l'Etat dans les devoirs naturels des enfants envers les auteurs de leurs jours. On comprend, dans ce cas, que certaines provinces, pratiquement obligées d'endosser cette mesure du gouvernement pour des raisons de politique, agiraient autrement, plus libres.

Et puis établissons, en peu de mots, quelles seraient les conséquences financières, morales et politiques d'une loi qui ferait la charité aux septuagénaire indigents. En les repassant, mettons-nous bien dans l'idée qu'une loi arbitraire provoque toujours des réactions d'autant plus malheureuses qu'elles durent bien plus longtemps que la loi même qui en est la cause. Il y a des tentatives qui risquent beaucoup trop d'être entreprises.

On prévoit que la loi de l'assistance des vieillards coûtera douze millions au fédéral, et douze autres millions aux provinces du Dominion. En tout, à peu près vingt-cinq millions par année, c'est-à-dire deux dollars par homme, femme et enfant de notre population, annuellement. C'est énorme, quand le fardeau de toutes nos autres taxes nous pèse si lourdement. Et qui nous garantit que cette somme ne sera pas doublée, triplée même en peu d'années, car il est facile de s'imaginer que les vieillards qui afficheront une pauvreté factice, par dons entre vifs, croîtra graduellement. La loi n'est pas votée, et déjà plusieurs font preuve d'une prévoyance extraordinaire dans ce sens.

Conséquences morales? Cette législation trop sentimentale est de nature à démoraliser la population ouvrière, parce qu'elle leur inculquera des habitudes d'imprévoyance et d'insouciance, ce que ne fait pas la charité privée, pour des raisons qu'il serait trop long d'énumérer ici. Mais nous y reviendrons. L'inutilité de l'épargne sautera aux yeux. Et les enfants, déjà si peu conscients de leurs devoirs, voudront remettre à l'Etat, le plus tôt possible, un fardeau de plus en plus lourd, mais qui devrait être porté avec reconnaissance et bon coeur.

Les conséquences politiques, aussi sautent aux yeux, puisque ces pensions, qui seraient des secours inespérés et facile, se convertiraient très vite en chaînes. Les orateurs de l'après-midi d'hier qui ont soupçonné dans cette mesure un geste purement politique, M. C.-H. Cahan entre autres, n'auraient pas tout à fait tort. Comment en effet le vieillard pourrait-il tourner le dos à un gouvernement qui leur aura accordé un cadeau de $240. par année pour le reste de leur vie?

La Chambre siégeant hier après-midi, a mis à l'étude le projet de loi de pension du vieil âge. M. H.-C. Hocken, conservateur, de Toronto-ouest-centre, a recommandé en même temps que l'étude de cette question, d'étudier aussi la vente d'annuités par le gouvernement. Il serait plus important de mousser la vente de pareilles sécurités, pour apprendre aux gens à s'aider soi-même. Le gouvernement devrait avoir recours à des méthodes plus énergiques si l'on veut vulgariser la vente d'annuités comme il le faudrait.

L'hon. Peter Heenan, ministre du Travail, a ajouté que le gouvernement s'apprêtait à considérer cette vente d'annuités. Quant à la pension du vieil âge, l'électorat l'a approuvée avant la Chambre et si elle n'accorde pas tout ce que l'on demande, telle qu'elle est, elle vaut cependant d'être acceptée. Une fois cette loi mise en vigueur, on pourrait la modifier à la lumière de l'expérience.

M. W.-G. Ernst, conservateur (Queens-Lunenberg) est d'avis que plusieurs électeurs sont revenus sur leurs idées depuis les élections sur cette question de pension de vieillesse. Ainsi, il importe de l'étudier dans ses détails. Ce projet demande aux provinces de contribuer 50 pour cent des dépenses que cette province encourrait. La Nouvelle-Ecosse, à ce compte, aurait $1,500,000 à débourser. Or la province a enregistré un déficit de $800,000 cette année. Inutile d'alourdir encore son fardeau. "Cette mesure n'est tout au plus qu'un geste politique."

M. C.-H. Cahan, conservateur (Montréal), lui aussi pense que ce projet n'est qu'un geste politique de nature à jeter la confusion chez ceux qui pourraient en retirer des bénéfices. Sa mise en vigueur serait une impossibilité pratique.

Le présent projet n'a pas reçu du gouvernement la considération qu'il mérite. Autrement, cette mesure serait exclusivement fédérale. De plus le gouvernement a promis de faire quelque chose pour les aveugles. Ensuite, il faudrait enseigner la prévoyance en exigeant des jeunes des contributions annuelles pour servir à la pension qu'ils pourraient recevoir plus tard. Ainsi, "je suggère au gouvernement de retirer le présent projet de loi, pour en élaborer un autre plus complet et qui contiendrait des secours pour les aveugles."

M. L.-J. Ladiner, Vancouver, veut que le gouvernement fédéral paie 75 pour cent des frais des pensions de vieillesse et les provinces, les 25 pour cent qui restent. Cette suggestion a pris forme de motion quand M. Irvine, progressiste, l'a appuyée, mais comme elle ne venait pas d'un ministre de la Couronne, le vice-président Johnston l'a déclarée hors d'ordre. Une autre motion, présentée par M. Arthur, de Parry Sound, appuyée par Peter McGibbon, de Muskoka, et qui voulait que les déboursés du gouvernement ne dépassent pas une telle somme, a subi le même sort. Comme il paraissait évident que personne autre qu'un ministre ne pouvait demander au gouvernement fédéral d'augmenter les dépenses encourues par ces pensions, M. Ladner a demandé au ministre Heenan, du travail, de présenter une motion à cet effet.

L'hon. Peter Heenan a déclaré que sa crainte était de voir le présent projet de loi tué par ses amis les plus ardents. Si le gouvernement ne paie que 50 pour cent des frais de cette pension, le projet de loi a de bien plus grandes chances de se faire adopter par les deux Chambres. L'an dernier, le Sénat a tué ce projet parce qu'il voulait dire $12,000,000 de dépenses pour le gouvernement.

Mais il y a autre chose: si le Sénat rejette encore ce projet de loi, on pourra se demander combien de fois le Sénat peut tuer un bill qui a reçu l'assentiment des Communes. D'après M. Heenan, les provinces seront contentes des dispositions présentes de ce projet de loi et il n'y a pas lieu de les modifier.

M. E.-A. McPherson, libéral, Portage-la-Prairie, trouve lui aussi que les provinces seraient heureuses d'accepter ce projet de loi de pensions, tel que présenté actuellement. M. J. S. Woodsworth, travailliste, de Winnipeg, entretient la même espérance. En somme, le cabinet pourrait étudier de nouveau la chose. Il paraît certain cependant que la Nouvelle-Ecosse, en particulier, ne pourrait payer 50 pour cent des frais de pension demandés.

M. Thomas Cantley, conservateur (Pictou) veut un système de pension exclusivement fédéral. Pour lui, le principe du projet de loi est sain, mais sa mise en application serait une injustice à certaines provinces. Par exemple, la Nouvelle-Ecosse et l'Ile du Prince-Edouard ne pourraient l'accepter et quand même elles devraient payer leur part des 50 pour cent que les provinces devront payer.

M. W. K. Esling, conservateur (Kootenay-Est), s'est demandé si le Québec accepterait cette pension et paierait les trois millions, a quote-part dans les déboursés généraux.

M. Lucien Cannon, libéral (Dorchester) trouve que le gouvernement est en face de deux sortes d'ennemis qui combattent cette pension: ceux qui prétendent que les taxes n'ont pas été suffisamment réduites et ceux qui trouvent que le tarif n'est pas assez bas. Pour lui, le Québec endossera toute législation sociale du fédéral. Que les provinces fassent leur part et le fédéral fera aussi la sienne.

L'hon. J.-W. Edwards, conservateur (Frontenac-Addington), est d'avis que cette mesure n'est, de la part du gouvernement, qu'une farce, et le gouvernement se prépare à rejeter sur la faute des provinces si ce projet de pension ne devient pas loi. De plus, tant que le gouvernement ne contribuera que 50 pour cent des frais de ces pensions, il restera d'une mise en vigueur impossible.

L'hon. Dr King, ministre de l'hygiène, a fait remarquer que l'important pour le moment était de faire adopter le principe du projet de loi par le parlement. Les députés devraient adopter en Chambre ce que l'électorat a approuvé si hautement aux dernières élections. "On comprend de plus en plus, au Canada, que les vieillards qui n'ont pas pu s'amasser de quoi vivre pour leurs vieux jours, devraient avoir droit à des secours de l'Etat."

Ce sont les provinces qui, d'abord on le devoir de les secourir, mais le fédéral a si bien compris l'importance de la situation, qu'il a voulu leur aider. Les provinces recevront de ce chef un encouragement très précieux.

"Et l'Alberta?" demanda quelqu'un.

L'Alberta finira par comprendre la situation et par accepter ce projet de pensions. On a beau dire que les provinces ont soin de leurs vieillards aujourd'hui, mais on sait aussi qu'ils sont nombreux les vieillards qui n'en reçoivent absolument rien.

M. Peter McGibbon, de Muskoka, a accusé le gouvernement de manque de sincérité. "S'il était sincère, il ne songerait pas seulement aux vieillards, mais à tous les pauvres."

—C'est ce que nous faisons, disent des voix du gouvernement.

M. J.-T. Thorson, libéral, de Winnipeg, trouve curieux que les conservateurs, qui ont combattu la pension du vieil âge pendant la dernière élection, poussent cette campagne jusque dans la Chambre.

Après beaucoup de discussion au cours de laquelle on s'est demandé si le gouvernement fédéral pouvait imposer, sans les consulter, aux provinces un système de pension du vieil âge, l'hon. Manion, ancien ministre des postes, a soumis à l'approbation de la Chambre un amendement portant à 65 ans l'âge des vétérans qui recevraient une pension. Cet âge est de 70 ans actuellement. Mais comme les deux autres amendements de la soirée, il a été déclaré hors d'ordre, parce qu'il ne venait pas du gouvernement. Le Dr King a suggéré de discuter cette affaire plus tard.

Après une discussion qui dura jusqu'à minuit, on a remis à plus tard l'étude de la même question et l'ajournement de la séance eut lieu.

M. JEAN BRUNHES A MONTREAL DIMANCHE

M. Jean Brunhes, professeur au Collège de France, doit arriver dimanche prochain à Montréal, pour y donner des cours de géographie, qui commenceront le 7 courant.

M. Brunhes est un auteur très moderne. Il a publié, avec M. Camille Vallaure. "La Géographie de l'Histoire".

Dans le désarroi où la grande guerre a jeté tous les peuples, l'Europe étant bouleversée jusque en ses fondements, à quoi se rattacher pour établir entre eux l'union ou la séparation, si ce n'est à la nature du pays et au caractère de la race qui ont fixé des frontières, assuré les relations économiques, et, d'après le tempérament, déterminé certaines formes essentielles de la civilisation commune ou distincte? C'est l'objet même de cette première géographie politique publiée en langue française, due à la collaboration des deux historiens géographes les plus compétents. Quel sens émouvant ont pris les réalités de la guerre et de la paix! Les lecteurs comprendront encore mieux la portée des études présentes, véritable géographie de la paix et de la guerre sur terre et sur mer, dédiées à tous ceux qui veulent créer une ou des associations de nations fortes et loyales.

M. Bruhnes a aussi publié "La Géographie humaine". Ce livre aujourd'hui classique a littéralement fondé en France une science nouvelle, celle des rapports réciproques de la terre et de l'homme. En donnant aujourd'hui une édition entièrement nouvelle l'auteur s'est préoccupé de mettre son ancien texte au courant des données les plus récentes de la science.

Nous croyons savoir que M. Brunhes viendra prochainement donner une conférence à Ottawa.

FEU M. CRAWFORD ROSS

M. Crawford Ross, 23 ave. Roseberry, autrefois secrétaire de la commission des écoles publiques d'Ottawa, est décédé hier à l'âge de 66 ans. La santé du défunt était chancelante depuis quelques années, mais on ne s'attendait pas à une fin aussi soudaine.

Le défunt était né à Québec. Il était venu à Ottawa dès son bas âge plus tard, il occupa le poste de commissaire des écoles publiques pour le quartier Wellington et devint ensuite secrétaire de la commission.

Il laisse son épouse, un fils, Thomas, trois frères et trois soeurs.

LOTERIE AU FOYER

Samedi soir, le 26 février, a eu lieu dans les salons du Foyer, 509 rue Cumberland une loterie aux profit des Oeuvres de l'Association Catholique Féminine; de magnifiques prix furent gagnés et le plus bel entrain ne cessa de régner durant toute la soirée.

Le tirage des divers objets provenant de la rafle du dernier bazar, dont la date avait été annoncée pour le 25 décembre suivit la loterie. Les personnes dont les noms suivent furent les heureux gagnants de cette rafle:

Une urne de cuivre, don du docteur L. Letellier gagné par Mlle Juliette Deschamps, de la Commission des Chemins de Fer.

Crucifix, don du Révérend Père Bouvet, gagné par Mlle Blanche Barthe, du Ministère de la Défense Nationale.

Centre brodé, don de Mlle Gertrude Bérubé, gagné par Mme P. Auger, 192, avenue Laurier.

Seau de Saindoux, don de la Maison Hébert, gagné par Mme J. E. Serré, 193 Lady Grey Road.

A tous ceux qui ont généreusement contribué au succès de la soirée à tous les amis bienfaiteurs et aux artistes qui en ont rehaussé l'éclat par l'exécution du joli programme suivant, le Foyer adresse ses plus sincères remerciements:

Priez, aimez, chantez, par M. Hector Saint-Georges

La reine de Saba, par Mme Emile Chartrand.

Les voix rivales, par M. et Mme Hector St-Georges.

L'Angelus de la Mer, par M. et Mme Hector St-Georges.

Il neige des Pétales de Fleurs (solo de piano) par Mme Emile Chartrand

Observatore, (Cornet et Violon), par M. et Mme H. St-Georges.

Dainty Daffodil, (cornet et violon) par M. et Mme Hector St-Georges.

Déclamations, par Mlle Marguerite Pinard.
(1) Les Projets de Georgette
(2) Le Roi boiteux.

LA VISITE DE L'HON. VINCENT MASSEY

Au cours d'une courte visite à Ottawa hier, l'hon. Vincent Massey, ministre canadien à Washington, a déclaré que ses bureaux commencent à être affairés.

Le travail du nouveau ministère comprend la correspondance et les relations avec les diverses sections du gouvernement des Etats-Unis et avec les consuls des autres nations. L'Hon. Massey dit qu'il a beaucoup à faire. Il se déclare enchanté de la cordiale réception qu'on lui a fait partout.

M. Massey est parti pour Toronto hier soir. Il passera une journée dans cette ville et repartira ensuite pour Washington.

Cuites
dans des fourneaux à la chaleur sèche

La chaleur—lente, constante, sèche des fours—voilà la réponse à la question: "Qu'est-ce qui donne l'appétissante saveur aux Fèves Heinz?"

Rien autre chose que la chaleur lente, constante et sèche de véritables fours ne peut rendre les fèves aussi appétissantes et d'un tel brun doré.

Rien autre chose que l'ancienne cuisson au four ne peut rendre les fèves aussi tendres, aussi savoureuses et d'une digestion si faciles.

Vous préférez les Fèves Heinz parce que les Fèves Heinz sont cuites au Four. L'étiquette le dit — le goût des fèves le prouve.

FEVES
CUITES AU FOUR
HEINZ
avec sauce aux tomates
57

AUTRES VARIETES—
KETCHUP HEINZ AUX TOMATES — SPAGHETTI CUIT HEINZ. — SOUPE CREME DE TOMATES HEINZ — VINAIGRE PUR HEINZ BEURRE DE PISTACHES HEINZ.

Y gouter dit tout

LES FEVES HEINZ CUITES AU FOUR QUI SE VENDENT AU CANADA SONT PREPAREES AU CANADA

Etabli en 1889. "Le magasin de satisfaction d'Ottawa". Queen 5400.

Spring Lingerie at its Loveliest

Aubaines Spéciales en

BOUFFANTES ET CAMISOLES

de Soie Rayon, Tricot Pesant

Camisoles, toutes les tailles $1.00 — Bouffantes, toutes les tailles $1.50

Cette marque bien connue de vêtements d'un user exceptionnel se présente en les teintes suivantes: mauve, pongée, abricot, pêche, soleil, bleu poudre, Nil, rose de juin, blanc et noir. Bouffantes et camisoles pour assortir. Toutes les tailles, et chaque vêtement est garanti. Bouffantes grande vogue avec gousset double, et camisoles en une bonne ampleur.

$1.00 et $1.50

AUBAINES EN BAS

Bas Soie-et-Laine

Marque Holeproof, avec haut ourlé ou à côtes élastiques, talons épissés épais. En les teintes de écorce tan, fauve, grain, noir et gris. Rég. $1.50 la paire. Pour écouler, la paire..... 98c

Ecoulement de Bas à 65c

Un lot comportant des bas de cachemire tout laine en dispositions unies, soie et laine rayés et quadrillés. Teintes assorties. Valant jusqu'à $1.25. Pour écouler, la paire 65c

Bas pour Enfants

De worsted tout laine, à grosses côtes. Noirs seulement. Pointures 6 à 10. La paire 49c

Bas de Soie Supérieure

De fil pure soie, d'une épaisseur d'un bon user, talons et bouts renforcés. Jambe de soie de 23 pouces, en 18 des plus nouvelles teintes. Toutes les pointures. la paire $1.50

OCCASIONS EN GANTS

Gants de Chamoisette Kayser

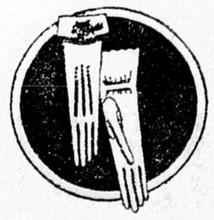

Deux pressions, qualité épaisse, piqûres brodées. En les teintes de fauve, gris, gazelle, élan, ficelle, noir et blanc. Toutes les pointures. La paire 59c

Gants de Chamois Suède de Fantaisie

Gants de chamois suède de choix de Perrin, en les plus récents modèles à poignets de fantaisie. Epaisses piqûres brodées et garnitures en teintes opposition. Toutes les pointures. La paire 75c

Gants pour Enfants

Gants de Chamoisette à poignets de fantaisie, en élégants modèles. Dans les teintes de champagne, café et gris. Pointures 1 à 7. La paire.... 65c

L.-N. POULIN, Ltée

"Trente-huit ans de service fidèle."

NOUVELLES de HULL

FUNERAILLES DE J.-LOUIS HARPER

Les funérailles de M. Jean-Louis Harper, décédé lundi dernier à l'âge de 18 ans ont eu lieu mercredi à l'église Notre-Dame. Le service fut chanté par le R. P. J. E. Gauthier, C.S.V, du collège Bourget, Rigaud, représentant du R P. Latour, supérieur. Les RR. PP. Boissonnault et Cadieux, O.M.I., agissaient comme diacre et sous-diacre MM. Théo. Lanctot et E. Bédard rendirent à la fin de la messe le "Crucifix" de Faure.

Conduisaient le deuil: Le père du défunt W. Harper et son frère Alfred.

Suivaient le cortège: MM. les avocats Léon Couture et A. Gaudet, les notaires L. Bertrand et F. A. Labelle, les docteurs I. McMillan et H. Pilon, le shérif I. St-Pierre, le grand connétable A. Ricard, R. Aubry, professeur; H. Morin, architecte; l'échevin E. Laramée, J. Harper, J. B. Harper, L. Harper, R. Pariseau, E. Harper, H. Quevillon, H. Boyer, L. Lamothe, A. Lavigne, J. Dumont, A. Côté, R. Morin, Y. Parizeau, I. Parizeau, V. Laplante, E. Martel, D. Burke, B. Burke, D. Leblanc, J. Bourgon, E. Desjardins, W. Bourbonnais, F. St-Pierre, R. Boyer, P Dépocat, A. Labri, J. Reinhardt, K. Déziel, H. Moquin, O. Lusignan, A. Berthiaume, A. Lavoie, L. Fournier, O. Beaudin, J. E. Grenier, A. Meilleur, D. Meilleur, A. Bolduc, N. D'Aoust, G. Charron, A. Bolduc, B. Charron, P. H. Charron, A. Séguin, A. Renaud, J. B. Michon, L. I. Madore, B. Villeneuve, D. Gaudreau, H. Dupuis, J. Malette, A. Gagnon, O. Guérin, M. Guérin, O. Gratton, H. Gratton, M. Beaudin, L. Beaudin, C. Beaudoin, A. Beaudoin, J. Deschambault, E. Deschambault, D. Séguin, B. Legault, V. Bélanger, I. Cantin, R. Charbonneau, A. Myre, G. Brunet, E. Bourgeois, B. Bourgeois, L. Cadieux, N Nadon, L. Lapointe, R. St-Jean, N Durocher, G. Doucet, M. Durocher, G Doucet, Jos. Viau, G. Benoit, J. Chéné, L. Bergeron, I. Leroux, G. Gittley, E. Landreville, J. Carrière et un grand nombre d'autres.

Tributs floraux — M. et Mme R. Parizeau, un cousin; M. et Mme R. Godbout, de Californie, un cousin; la famille W. Harper, une couronne.

Grand'messe — Le collège Bourget, Mme J. A. Dion, M. et Mme Ed. Desjardins, Mme R. Bélanger, la famille D. Gourgon, M. Louis J Parizeau, de Rigaud.

Messes privées — Le personnel enseignant de l'école Larocque et de l'école Laverdure, 3; la famille Jos. Harper, M. et Mme A. Bolduc, M. J. Lafleur, la famille L. St-Pierre, M. et Mme R. Sauriol, L. Robert, M. et Mme M. Bélanger.

Télégrammes de sympathies. — M. et Mme R Godbout, de Los Angeles, Californie; Mme veuve J. A. Dion de Los Angeles, Californie; M. Uriel Nault de Sherbrooke.

Bouquets spirituels — Le personnel enseignant de l'école Larocque, les Soeurs Grises de la Croix du couvent St-Joseph, Wrightville et leurs élèves, Mme A. Loyer, la famille V. Côté, la famille A. Ricard, M. et Mme A. D'Aoust, M. et Mme E. Parizeau, M. et Mme J. Morin, M. et Mme Ed. Sauriol, M. M. C. R. Archambault, Mlle G. Duguay, T. Bourbonnais, M. Bourbonnais, Mme L. P. Riel, la famille D. Gaudreau, Mme A. Ménard, Mlle R. Moquin, la famille A. Bailliot, M. et Mme E. Martel, la famille A. de Beaumont, M. et Mme H. P. Arseneault.

Marques de sympathies: M. et Mme Bergina Harper, M. et Mme J. B. Harper, M. et Mme H. C. Quevillon, M. et Mme A. Boyer, M. et Mme G. Benoit, M. et Mme H. Moquin, R. P. J. Fortin, C.S.V.; G. Paiement, "Le Droit", Mlle A. Tréau de Soeli, garde-malade; Mlle A. Leclerc, Mme J. Gingras, M. et Mme W. Bourbonnais, la famille J. Charbonneau, M. A. Bélanger, Mme E. Legault, M. et Mme N. St-Martin, Révde Sr St-Michel-des-Saints; M. T. Leroux, M. J. G. Tittley, M. et Mme Couroux, M. C. E. Landreville, M. A. Bilodeau.

LES CHEVALIERS ET LES OFFICIERS DU CINEMA

ILS ENVERRONT DES DELEGUES A LA REUNION GENERALE DES REPRESENTANTS DES DIVERSES ASSOCIATIONS DE LA VILLE QUI SERA CONVOQUEE PAR LA ST-JEAN-BAPTISTE.

Les Chevaliers de Colomb du Conseil de Hull 1693 réunis dernièrement en assemblée régulière ont résolu de seconder la Société Saint-Jean-Baptiste de Hull, en protestant énergiquement contre les panneaux-réclames immoraux exposés un peu partout dans notre ville, mais surtout près des théâtres de vues animées. Il a aussi été résolu que MM. le Major J. O. Deslauriers et D. N. Dorion seraient les délégués de ce Conseil auprès de la Société Saint-Jean-Baptiste.

A CORRIGER

Une erreur a été commise dans le compte rendu des funérailles de M. J.-L. Harper. Le service fut chanté par le R. P. Gauthier, du Collège Bourget, Rigaud, assisté des RR. PP. Boissonneault et Cadieux.

200 ARRESTATIONS

Au cours des deux premiers mois de cette année, la police de Hull a fait 200 arrestations. L'an dernier pour le même temps on en avait fait 223.

Les statistiques font voir aussi que sur ce nombre de 200 il n'y a qu'une vingtaine de personnes de notre ville.

QUITTE L'HOPITAL

Mm J.-Emile Caron est revenue hier de l'hôpital du Sacré-Coeur où elle a subi une opéartion. Elle y a passé plus d'un mois et son état de santé va s'améliorant.

VERIFICATION

M. Lucien Massé, comptable-vérificateur de Hull, est revenu hier de Papineauville où il a fait la vérification des livres de la Cie Electrique de Papineauville en vue de la vente de cette compagnie à la Cie International Paper.

COMITE D'AMUSEMENTS

Le comité siège ce soir, à 8.30 heures, en assemblée régulière. Des questions de première importance sront soumises aux membres. Tous sont priés d'être présents. Par ordre.

CERCLE REBOUL

L'assemblée du cercle aura lieu à la date régulière, vendredi prochain le 11 courant, et non ce soir, comme il a déja été annoncé. Par ordre.

MARCHANDISES VOLEES

Des marchandises d'une valeur d'environ $40 ont été volées mercredi au Dominion Store, rue Dupont. Les voleurs sont entrés la nuit, par un soupirail de la cave. Ils ont laissé intact le coffe-fort qui contenait une somme de $200.

ELUS OFFICIERS DE L'ASSOCIATION DES ECOLES RURALES

MONTREAL, 3. — L'association des écoles rurales catholiques du Québec, qui compte déjà plus de mille cinquante membres, était bien représentée à la dernière réunion tenue à l'Ecole Normale Jacques Cartier, samedi dernier, le 26 février pour constituer le comité de direction.

Les officiers et officières ci-dessous mentionnés ont été choisis pour occuper les charges de l'Association, à l'unanimité de toute l'assemblée, et après avoir été approuvés, au préalable, par environ quatre cents membres qui ont endossé de leur signature les nominations suivantes:

Mlle Elisabeth Prevost, Lacolle, présidente; Mlle Marie Lefebvre, Rigaud, vice-présidente; M. F. Cloutier, inst., directeur général; Mlle Bernadette Malette, Choisy, ass.-sec. et Trèsorière; Directrices: Mlles Albina Picard, Longueuil; Olympe Favreau, Laprairie; M.-Anne Martel, St-Henri de Mascouche, M.-Anne Lacroix, Contrecoeur.

M. l'abbé Adélard Desrosiers, principal des deux Ecoles Normales Jacques Cartier depuis quinze ans a prouvé une fois de plus l'intérêt qu'il porte aux instituteurs et institutrices de la province, en acceptant volontiers d'être l'aumônier général de l'oeuvre. Il est une autorité compétente et l'on a raisono de dire qué son appui important devient une sûre garantie de succès pour l'Association.

MONDANITES

A l'occasion du 19e anniversaire de naissance de Mlle Olive Galarneau, un groupe de parents et d'amis se réunissaient lundi soir chez M. W. Galarneau. Un magnifique adresse fut lue par Mlle Liliane Latreille et Mlle Olive Galarneau reçut de nombreux et riches cadeaux. Quoique très surprise elle sut remercier en termes appropriés, ls personnes présentes. Un goûter fut servi à la fin de la soirée par Mme W. Galarneau aidée de Mme J.-B. Galarneau. Etaient présentes: Mlles G. Danis, J. Jacquesc, M. Bourgeois, F. Bonurgeois, L. Latreille, M. Cousineau, A. Leroux, B. Ouellette, C. Petit, M. Lalonde, Gertrude Patry; Mmes A Lafrance, F. Hébert, M. Marchand, B. Grand-Maître, A. Lortie, C. Lafrance, N. Provost, M. Provost, F. Bourdage, C. Lecompte, E. Mayer, A. Roussel, A. Heard, P. Gauthier, J.-A. Meilleur, A. Meloche, F.-X. Lortie, H. Metcalfe, J.-B. Galarneau et W. Galarneau.

* * *

Une fête intime avait lieu ces jours derniers chez M. J.-B. Jacques à l'occasion de son anniversaire de naissance. Plusieurs cadeaux lui furent présentés. Etaient présents: MM. et Mmes J. Myre, I. Goulet, G. Tremblay, M. Myre, E. Diotte, H. Bélanger, E. Rodier, E. Roussel, L. Périard, L. Sylvestre, E. Courville, A. Périard, P. Rodier, J. Galipeau, E. Beaudin, G. Goderre, P. Foisn, A. Villeneuve, O. Courval, V. Latour, W. Dumont; MM. J.-B. Roy, Z. Charron, L. Pagé, H. Gauthier, A. Jean, R. Sioui, E. Villeneuve, L. Charette, L. Levasseur, R. Charbonneau, L. Chénier, L. Pitre, A. Morin, J. Charron, S. Gauthier, O. Jacques, T. Gagnon, O. Bizgas, A. Martin, B. Monat, G. Monat, O. Villeneuve, S. Thériault; Mlles R. Jacques, G. Goulet, D. Tremblay, S. Tremblay, S. Charron, E. Whissel, L. Beaulne, J. Archambeault, L. Vaillant, E. Carrière, E. Monfils, L. Leblanc, A. Périard, B. Pilon, B. Bastien, L. Pilotte, L. Charette, G. Charbonneau, L. Campeau, A. Lévesque, A. Jacques, J. Maisonneuve et nombre d'autres.

FORMATION D'UN COMITE INDUSTRIEL

LA CHAMBRE DE COMMERCE ET LE CONSEIL DE VILLE TRAVAILLERONT DE CONCERT AFIN D'AMENER DE NOUVELLES INDUSTRIES DANS HULL.

Il y a eu hier soir au bureau d'enregistrement une très active réunion de la Chambre de commerce. Plusieurs membres étaient présents, entre autres, le maire Lambert et le député Fontaine. On a parlé encore du recrutement de nouveaux membres, en exprimant l'opinion que bien des gens de la ville devraient seconder directement un groupement aussi important que la Chambre de commerce.

Un comité a aussi été formé pour s'occuper de propagande industrielle. Il est composé de MM. J.-V. Cholette, président, A. Guertin, du notaire Bertrand, J. Jaflamme, H. Dupuis, col. J.-E. Gravelle.

Le maire Lambert a félicité le nouveau conseil de la Chambre de son activité depuis son élection et annoncé qu'un comité échevinal serait bientôt formé pour travailler de concert avec lui.

EST ARRETEE COMME COMPLICE

UNE FEMME QQUI VIENT REMETTRE A LA POLICE UNE SOMME D'ARGENT PRETENDUE VOLEE EST ACCUSEE A SON TOUR.

Jack Kearns, fermier de Templeton-est, est venu rapporter à la police hier soir qu'il s'était fait voler le somme de $11 par A. Pomainville, au no 16 rue St-Jean-Baptiste. Le constable Philion s'est rendu à l'endroit indiqué et a arrêté l'homme accusé. Kearns a relaté qu'il avait rencontré une dame sur la rue qui lui a demande de venir voir son mari. Il s'est rendu et il sortit son porte-monnaie, en retirant un dollar afin qu'on allât chercher de la bière. Après avoir quitté il constata que son porte-monnaie avait été changé de poche et qu'il y manquait 11 dollars.

Dame Cristallin St-Amand est venue ensuite voir le détective Sauvé au poste de police pour lui remettre $11 qu'elle a dit avoir retrouvé dans la neige. La police n'a pas ajouté foi à soin récit et la femme a été arrêtée comme complice du supposé vol. Les deux prévenus ont comparu ce matin devant le magistrat Millar et ont demandé un procès par jury. Leur enquête préliminaire a été fixée au 10 de ce mois et leur cautionnement individuel à $500.

Télesphore Nault, de la rue Châteauguay, a été condamné à 1 mois pour vente illégale de boisson. Wilfrid Brière et Albert Cordeau, de Montréal, ont été renvoyés aux assises criminelles, sur accusation de vol de $90.

Une jeune fille de 13 ans a nié être coupable d'un vol de $47 qu'elle est accusée d'avoir commis chez A. Deschênes, rue St-Laurent, le 21 février. Son procès a été fixé au 8.

IL FAUT PAYER POUR SON RADIO

Les amateurs de radio devront se rappeler qu'ils doivent payer une license annuelle pour l'usage d'un radio. Il y a actuellement en cour du magistrat 7 causes pendantes contre des violateurs de la loi et quatre des accusés ont payé une amende de $5 et les frais de procédures.

DANS LE DEUIL

Le Frère Edourd, des Ecoles Chrétiennes, au collège Notre-Dame, vient de perdre sa mère, Mme Nap. Bélanger, de Montréal. Nos très sincères sympathies.

DES CHAMBARDEMENTS MINISTÉRIELS?

Des rumeurs qui ne deviendront des réalités que quelques jours après la première session, c'est-à-dire un peu après Pâques, veulent qu'il y ait un véritable chambardement ministériel. L'hon. J.-C. Elliott, des Travaux Publics, serait nommé juge et remplacé par l'hon. Pierre-J. Véniot, actuellement Secrétaire d'Etat, deviendrait ministre des postes, et M. Edgar E. Chevrier, député d'Ottawa, remplacerait M. Rinfret au poste de secrétaire d'Etat.

Ainsi le premier ministre Mackenzie King donnerait, par la nomination de M. Chevrier au poste de Secrétaire-d'Etat, un représentant aux Canadiens-français de l'Ontario dans son cabinet.

ILS DEMANDENT QUE LA FERME SOIT AGRANDIE

LE CONSEIL CANADIEN D'HORTICULTURE DEMANDERA AU GOUVERNEMENT D'ACHETER DE NOUVEAUX TERRAINS POUR LES BESOINS DE LA FERME EXPERIMENTALE A OTTAWA.

A la conclusion d'une convention de trois jours à Ottawa, le conseil du Conseil canadien d'horticulture a adopté hier soir une résolution pressant le gouvernement canadien d'acheter les terrains avoisinants la ferme expérimentale dans le but de faire plus de place pour les recherches en horticulture et en agriculture.

Les membres ont fait remarquer que chaque pied de terrain est employé actuellement à la ferme et qu'il faudrait pourvoir à l'achat d'espace supplémentaire.

Le Conseil représente 85,000 cultivateurs et vendeurs de fruits et légumes, des fleuristes et des horticulturistes. Pendant la conférence, on a parlé de la semaine nationale de la pomme, de la nomination d'un commissaire canadien des fruits à la Commission des marchés et de la formation d'un comité d'arbitrage pour les différends industriels.

LES ELECTIONS

Le vote pour l'élection des officiers a donné les résultats suivants:

Président, M. E. B. Luke, Montréal; président honoraire, C. W. Baxter, Grimsby, Ont.; 1er vice-président, M. J. E. Carter, Guelph, Ont.; 2ème vice-président, J. T. Mutrie, Vernon, C. B.; directeurs, M. W. J. McCart, Toronto; M. F. W. Paradise, N.-E.; M. J. H. Lavoie, Québec, P. Q.; M. W. T. Macoun, Ottawa; H. L. Wheeler, Ottawa; H. L. Roberts, Grimsby, T. G. Bunting, au collège MacDonald, P. Q.; secrétaire M. L. F. Burrows, Ottawa.

UN CADEAU OFFERT A M. F. CHAPENTIER

Les membres de la Tribune des journalistes du parlement ont hier soir offert à M. Fulgence Charpentier, un joli service de coutellerie à l'occasion de son départ de la Tribune pour être secrétaire de l'hon. Fernand Rinfret, Secrétaire d'Etat. Le cadeau fut présenté par M. F. C. Mears, président, de la Tribune des journalistes, M. Paul de Martigny, de "La Presse" de Montréal, dit aussi quelques mots. M. Charpentier remercia cordialement ses anciens confrères dans le journalisme.

LE SEN. GOULD POURRA SIEGER

(Presse Associée)

WASHINGTON, 4. — Le sénat a adopté aujourd'hui le rapport du comité des élections accordant au sénateur Gould, républicain, Maine, le droit de siéger en dépit de l'accusation qu'il avait donné à feu J. K. Flemming, ancien premier ministre du Nouveau-Brunswick, une somme de cent mille dollars en rapport avec la construction d'un chemin de fer.

POLICIER VICTIME DE SON DEVOUEMENT

(Presse Associée)

NEW-YORK, 4. — Le policier H. J. Farrell a perdu la vie aujourd'hui en essayant en vain de sauver une mère et son bébé pendant un incendie qui ravagea une maison de rapport à cinq étages. Farrell fut trouvé tenant dans ses bras le corps du bébé. Le cadavre de la mère était près de lui.

Il veut qu'on fasse une fête plus convenable

M. E.-W. Gershaw, progressiste de l'Alberta, voudrait que l'anniversaire de l'armistice, qui tombe toujours le lundi le plus rapproché du 11 novembre, soit plus convenablement chômé. En effet il vient d'inscrire au feuilleton de la chambre une résolution à cet effet, demandant au gouvernement de prendre des mesures énergiques pour en arriver à ce résultat.

L'ETATISATION DE L'ASSURANCE-VIE

M. H.-E. Spencer, de l'Alberta, progressiste, a inscrit au feuilleton de la Chambre une résolution qui favorise l'étatisation de l'assurance sur la vie. Attendu, dit-il, que les compagnies d'assurance-vie privées portent plus de quatre milliards d'assurance-vie au Canada et attendu que la multiplicité des services entraine des dépenses énormes et inutiles, et attendu que la situation moderne impose l'assurance-vie comme une nécessité, il est résolu, de l'avis de cette Chambre, qu'elassurance-vie, comme les postes, devrait être établie comme monopole du gouvernement.

BOURSE DE NEW YORK

LA DEMANDE S'EST INTERESSEE AUX MOTEURS, AUX ACIERS ET AUX CHIMIQUES. —LE FRANC FRANCAIS ETAIT COTE A L'OUVERTURE A 3.90.

NEW YORK, 4 (Wall Street à l'ouverture)—Les prix ont été forts à l'ouverture de la Bourse ce matin. De nouveaux records ont été établis par Commercial Solvents B et General Railway Signal. General Motors, United States Industrial Alcohol, Hudson Motors et General Asphalt ont réuss des gains initiaux d'un pont ou plus.

La demande s'intéressait aux Acier La demande s'intéressait aux Aciers, Moteurs et les chimiques. Une rumeur d'un dividende de capital a encouragé l'achat d'Independent Steel et les chimiques ont été supportés par les rapports récents de recettes favorables. Les moteurs, à l'annonce que les usines opéraient à leur capacité, ont été sous une accumulation. American Smelting a touché le plus haut prix depuis 20 ans. Bush Terminal a atteint un nouveau record avec un gain initial de 2 points.

La demande pour le ferroviaires a été calmes et a porté surtout sur les chemins de l'Ouest. Le marché n'a pas été affecté par le maintien du taux de réescompte à 4 pour cent par la New York Federal Reserve Bank; on avait abandonné tout espoir depuis quelque temps, d'une réduction de ce taux.

Les changes étrangers ont ouvert fermes; la livre anglaise a été cotée à $4.81¾ et le franc français à 3.90.

LE BLE A WINNIPEG

WINNIPEG, 4.—On cotait à l'ouverture:

Blé — mai, de 1.41⅞ à 1.42½; juillet de 1.39¾ à ¼; octobre, de 1.30⅝ à ⅝.

Avoine — mai, à 58½; juillet à 57⅛.

Orge — mai, de 73⅜ à ½; juillet à 71⅝.

Lin — mai à 1.95½; juillet à 1.98⅛.

Seigle — mai sans changement à 1.04½.

EN INSPECTION

Passés hier en inspection 228 wagons de byé, dont 35 sous contrat, comparativement à 146 wagons au cours de la journée correspondante de l'an dernier. Il y avait aussi 102 wagons de gros grains contre 76 wagons en 1926.

CENTRE HYGIENIQUE DE LA PALESTINE

De la Presse Associée

JERUSALEM, 3.— En présence d'un grand nombre de personnes, le feld-maréchal baron Plumer, haut commissaire d'Angletetre en Palestine, a posé aujourd'hui la pierre angulaire du centre hygiénique de Nathan et Lina Straus.

Nathan Straus, de New York qui a fourni des fonds pour ces travaux a prononcé un discours dans lequel il a déclaré que le plus grand événement de sa vie était la fondation d'un centre hygiénique à Jérusalem, pour toutes les races et toutes les croyances.

2 CROISEURS JAPONAIS

De la Presse Associée

TOKIO, 3.— Les croiseurs japonais Isudzu et Sendai vont partir incessamment pour Shanghai avec 500 marins à bord, comme mesure de précaution.

L'Italie n'enverra pas de navire au Nicaragua

De la Presse Associée

ROME, 3.— On a annoncé officiellement aujourd'hui que l'Italie n'a pas l'intention d'envoyer un navire de guerre au Nicaragua, où le gouvernement britannique a envoyé récemment le croiseur Colombo.

LE MARCHE DE LONDRES

TORONTO, 4.—Le département de l'agriculture a reçu le cablogramme suivant de l'agent général de l'Ontario à Londres:

Les prix du marché de Londres sont comme il suit:

Boeuf — le boeuf canadien se vend de 15.2 à 16.2 la livre.

Beurre — le marché est calme; le beurre néo-zélandais, de 34.7 à 36.5 la livre; le beurre danois à 41.2 la livre. Il n'y a pas de beurre canadien sur le marché.

Fromage — le marché est tranquille; le fromage canadien de 20.4 à 21.7 la livre; le fromage néo-zélandais de 19.5 à 19.9 la livre.

Bacon — le marché est soutenu; le bacon canadien de 20.4 à 20.8 la livre; le bacon danois de 19.9 à 20.2 la livre; le bacon irlandais, de 24.3 à 27.1 la livre.

La livre anglaise est cotée à $4.86.

M. HOCKEN VEUT SE RENSEIGNER

M. H.-C. Hocken, député orangiste de Toronto, qui a pris part dans un récent débat sur la préférence que devraient avoir les fonctionnaires bilingues sur les unilingues, veut savoir quelle est la situation du bureau de postes d'Ottawa, sur ce point en particulier.

En effet, il vient d'inscrire au feuilleton de la Chambre les questions suivantes: Combien y a-t-il d'employés au bureau de poste d'Ottawa, combien d'hommes, de femmes? Combien d'hommes de langue française, combien de femmes de langue française.

Analyste de la Commission Royale et le Zam-Buk

UN onguent pur d'un puissant pouvoir guérisseur (un liniment très approprié au traitement des affections et des maladies de la peau. Voilà en résumé ce que contient le rapport de W. Lascelles Scott, F. S. Sc. (Lond.), de Little Ilford, Angleterre, après avoir soumis le Zam-Buk à une série d'épreuves cliniques personnelles.

LE Dr SCOTT écrit ceci:—"J'ai analysé chimiquement l'onguent dénommé "Zam-Buk", des échantillons ayant été obtenues directement des préparateurs et par des achats ailleurs. Le Zam-Buk est un onguent de coloris vert pâle, et d'un arome agréable. Il est fait exclusivement d'herbes, ne contenant aucune drogue minérale impure et souventes fois irritantes et aucune matière grasse animale que l'on trouve dans les onguents ordinaires; c'est ce qui explique pourquoi cet onguent n'a pas de tendances à devenir rance.

"Le Zam-Buk jouit d'un rare pouvoir antiseptique et bactériacide qui soulage promptement de maladies de peau qui sont dues aux parasites et aux organismes pathogéniques. De plus, il est astringent et balsamique ce qui en fait un émollient très puissant.

"Je n'hésite nullement à dire que le Zam-Buk est absolument pur. Il est très approprié au traitement des blessures superficielles et aux affections de la peau."

Conférencier au Conservatoire de Londres, analyste consultant des Commissions Royales pour Victoria, Fiji, l'Ile Maurice, etc.

W. Lascelles-Scott

Gratis — Gratis! Pour avoir une boite échantillon Gratis, écrivez à Zam-Buk, rue Dupont, Toronto. Incomparable pour Eczéma, Engelures, Porrigo, Pustules, Furoncles, Abcès, Ulcères, Jambes endolories, Hémorroides, Coupures, Meurtrisures, Brûlures, Echaudures, etc.

LE BAUME GUÉRISSEUR ET CALMANT
DE REPUTATION MONDIALE

50c la boite — En toutes les pharmacies

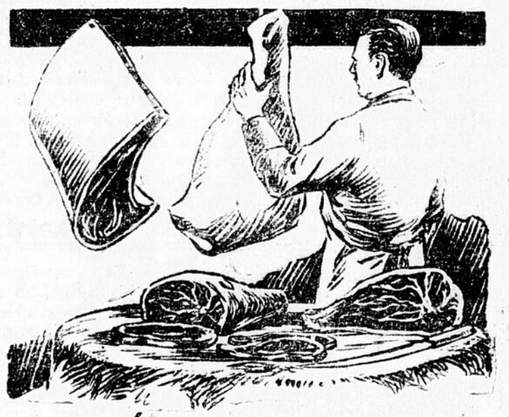

LA RÉPUTATION DIT TOUT
Et les principales raisons qui ont assuré la popularité de notre maison sont que

NOUS avons toujours donné un bon poids.
NOUS avons toujours demandé des prix raisonnables.
NOUS avons toujours fait un commerce équitable.
NOUS avons toujours fait honneur à la chose qui rend les emplettes agréables, savoir la COURTOISIE.

SI VOUS NE NOUS CONNAISSEZ PAS DONNEZ-NOUS UNE COMMANDE DES AUJOURD'HUI.

A l'occasion du Carême nous avons toujours un grand choix de POISSON FRAIS à prix raisonnables.
Toutes nos viandes sont inspectées.

BOEUF DE L'OUEST

Steak (ronde)	20c
Steak (haut côté)	15c
Steak (sirloin)	22c
Chops de boeuf	20c
Boeuf à Bouillir	9c
Rôti (haut côté)	12½c

VIANDES HACHEES

Boeut haché — 2 lbs	25c
Lard haché	25c
Lard et Boeuf (haché)	20c
Rognons de lard	20c
Boudin rouge	20c
Forçure de lard	10c
Pattes de lard (longues)	15c
Pattes de lard (courtes)	18c

LARD (160 à 125 lvs)

Rôti (côté)	25c
Rôti (épaule)	22c
Chops	25c
Steak	28c

SAUCISSE

Notre saucisse est faite par nous avec de viandes fraîches. Nous y apportons un soin tout particulier. Nous invitons le public à venir visiter notre boucherie et être témoins de la manière dont l'on fait la saucisse.

Nous défions toute concurrence.

Achetez-en aujourd'hui et vous aurez notre client à l'avenir. Spécial

18c la livre
2 livres pour . . . 35c

Assortiment complet de Viandes Fumées. Nous avons aussi des viandes cuites de toutes sortes.

BIÈRES ET PORTERS

J. A. LALONDE TEL.: SHER. 3785 SHER. 3786
Viandes fraiches — Epicerie de choix — Ferronnerie
263-265, rue Montcalm (Wrightville), Hull.

POUR
LA FEMME CHIC

Nous vous invitons à venir examiner nos dernières créations et importations en chapeaux de dames pour tous les âges et convenant à toutes les bourses.

Rappelez-vous que si vous désirez un chapeau différent, nous nous spécialisons dans la confection de modèles exclusifs.

M. L. Casault
187, rue Principale - Hull
Tél.: Sher. 187.

PARTIE DE CARTES
Organisée par le
COMITE DES EUCHRES
de Wrightville
Au profit de l'église
DIMANCHE, LE 6 MARS
A la Salle Paroissiale
BILLET — — 25 sous

Tél: Sher. 6203-W
J.-E. SÉGUIN
PLOMBIER
Poseur d'Appareils de chauffage.
181, rue Laval - Hull

CAPSULES ANTALGINE
LE MEILLEUR REMÈDE POUR LE MAL DE TÊTE
EN VENTE PARTOUT 25¢
FRANCO PAR LA POSTE
A. R. FARLEY HULL Q.

CHAPEAUX

Le chapeau pour convenir avec toilette. Couleurs, formes, fleurs séparées soigneusement par nos dessinatrice, donnent à nos chapeaux un cachet exceptionnel d'apparence. Il faut les voir pour s'en convaincre.

Meilleur marché que n'importe où.

FOURRURES

N'attendez pas à Pâques pour acheter votre tour de cou. Nos prix sont les plus bas.

Mlle E. Archambault
90, rue Du Pont - - Hull
Tél: Sher. 5704

VOYEZ NOS PRIX
Pour Samedi

Boeuf à Soupe	3c
Rôti de Jeune Lard	20c
Rôti, Boeuf de l'Ouest	15c
Lard tranché	22c
Saucisse	15c
Boeuf haché	12½c
Steak de boeuf (ronde)	20c

Assortiment de Veau, Agneau, Poulets, etc.

Tomates, Pois, Blé d'Inde, La boîte	12½c
Papier de Toilette, 7 rouleaux pour	25c
Thé Salada	70c
Soupes Campbell	12½c

— Aussi —
Fruits et Légumes — Salade, Oignons verts, Céleri.

ALBERT GRATTON
Epicier et Boucher
21, rue Wellington Sh. 1440

Ouverture des Modes
DU PRINTEMPS
Samedi, le 5 Mars, et les jours suivants
Vous trouverez dans notre salon un assortiment complet de Chapeaux importés, ainsi que des chapeaux confectionnés par nous-mêmes. Cordiale invitation.
MLLES
P. et M.-A. COURROUX
133-135, rue Du Pont - Hull

MAGASINEZ dans la VILLE des BAS PRIX
Les tramways quittent le Château Laurier, Ottawa, à toutes les quelques minutes, directement pour le centre de l'Arrondissement Commercial de Hull.
Tramways — Energie — Lumière
LA COMPAGNIE DES TRAMWAYS DE HULL
117, rue Principale, Hull — Téléphone: Sher. 1660

L'HEURE EXQUISE

PAGE LITTERAIRE

CHANTS DU TERROIR

QUELQUES MOTS SUR UNE EDITION BILINGUE DE CHANSONS CANADIENNES PAR J. MURRAY GIBBON, FOLKLORISTE.

Dans un siècle comme le nôtre, les peuples vieillissent vite. Et la civilisation moderne va trop peu s'inquiétant du passé, de ses charmes, de ses rêves, de ses légendes.

Au Canada, pays neuf et pressé de marcher sur les grandes routes du progrès, les temps et moeurs de jadis reculent comme nos forêts sous les coups de nos bûcherons. Quelques hommes de pensée et de goût se souviennent que les choses laissent une cendre précieuse après elles. C'est un peu de traditions enclose dans la forme inculte d'un poème, d'une chanson, où l'âme parfois plus rude s'est élevée jusqu'à la plus claire beauté.

La légende, la chanson rustique, les rythmes portés sur les eaux par nos trappeurs, coureurs des bois, n'avaient compté ici que de passagers admirateurs. A part les "Chansons populaires du Canada" d'Ernest Gagnon, quelques soirées de folklore, les concerts toujours aimés de l'inimitable Charles Marchand, pas une ligne, pas un écho pour nous en rappeler le souvenir. Souvenez-vous, lecteurs optimistes, que nous sommes dans le "concert" américain, par-dessus la tête...

Grâce à quelques apôtres de la chanson de terroir, nous voilà reconquis à ces musiques simplices d'autrefois, simplices, et cependant d'une mélodie exubérante d'indéfinissables enchantements. Murray Gibbon, Maurice Morisset, Charles Marchand, Ernest Patience, Oscar O'Brien, sont des noms à remercier cet aimable renouveau. Leur travail gagne aujourd'hui de tout le pays, et si la chanson de nos naïfs et beaux ancêtres lutte avec tant de bonheur contre les importations de la platitude notée, c'est à leur magnifique enthousiasme qu'on le doit.

L'une des manifestations les plus heureuses de ce feu sacré, c'est bien ce livre sans précédent dans les annales de nos librairies: le Canadian Folk Songs (Old and New) selected and translated by J. Murray Gibbon. Pour les amateurs d'éditions élégantes, artistiques, il n'y a qu'à rappeler le nom déjà connu de Frank H. Johnston. Les amis des plus élégants accompagnements se contenteront de songer que les thèmes ont été revisés par Geoffrey O'Hara et Oscar O'Brien.

(En passant, ces mélodies ont été chantées avec un brio inoubliable, aux fêtes du centenaire d'Ottawa, par nos artistes locaux: MM. Miville Belleau, Emile Boucher, Charles Marchand, Roméo Morisset, accompagnés au piano par Paul Larose.)

Quant à la traduction de nos chansons françaises, on en jugera bientôt par quelques exemples. Hâtons-nous de dire avec lui le but patriotique de cet essai:

"C'est en vue de mieux faire comprendre le caractère canadien-français par les populations de langue anglaise, que le traducteur a conçu l'idée de rendre les paroles françaises en vers anglais qui pussent être chantés. Dans le choix de ses chansons et la critique de ses versions, le traducteur a eu la bonne fortune de s'assurer la chaleureuse coopération de Charles Marchand, chanteur et interprète admirable de la chanson franaise".

La chanson française au Canada déborde de santé et de force. Elle ne se perd ni dans les brumes ni dans les herbes enivrantes. Elle est bonne à tous, et comme disent nos gars qui la scandent à coups d'avirons, "elle donne du coeur". C'est un témoin de nos vertus de race. Quand elle rappelle des noms de vieille France, elle se mouille de larmes ou s'attendrit aux malheurs d'Isabeau promenant ses amours sur le bord de l'île enchantée. On y parle beaucoup d'"amours", mais ces amours sont si sobres, si profonds, si chastes qu'ils bruissent dans le coeur des hommes de tous les temps. Des étrangers qui les ont entendu chanter sur les grands navires par nos voyageurs en ont subi le charme étrange. Ils les comprenaient, ou, du moins, les devinaient comme de fiers et sincères accents humains. Dites d'un mot à un auditoire cosmopolite le sens d'A la claire fontaine, du Petit rocher de la montagne, du Canadien errant, et n'en doutez plus: ces mélodies et cette poésie vous obtiendrons les plus magnifiques ovations.

Nos amis de langue anglaise pourront à leur tour faire vibrer ces rythmes français. Ils n'auront qu'à se plier aux textes si fidèles du traducteur. Textes fidèles, alertes, ardents, à ce point qu'un chanteur de langue française peu accoutumé aux exigences de la prosodie anglaise pourra, en peu d'études, les faire accepter, sinon applaudir, par des oreilles anglaises.

En voulez-vous des exemples? Exercez-vous aux textes apposés:

A la claire fontaine:

A la claire fontaine,
M'en allant promener,
J'ai trouvé l'eau si belle
Que je m'y suis baigné.
Lui ya longtemps que je t'aime
Jamais je ne t'oublierai.

At the clear running fountain
Sauntering by one day
I found it so compelling
I bathed without delay
Your love long since overcame me,
Ever in my heart you'll stay.

En roulant ma boule:

En roulant ma boule roulant,
En roulant ma boule,
Derrière chez nous ya t'un étang,
En roulant ma boule,
Trois beaux canards s'en vont chantant,
En roulant ma boule.

On, roll on, my ball I'll roll on,
On, roll on, my ball, on!
Way back at home there is a pond
On, roll on, my ball, on,
Three bonnie ducks go swimming round, etc.

Envoyons d'l'avant:

Mais quand on pâre des chanquiers
Mes chers amis tous le coeur gai,
Pour aller voir tous nos parents,
Mes chers amis, le coeur content,
Envoyons d'l'avant, nos gens,
Envoyons d'l'avant!

Now when the lumber camp is done,
We jolly boys are full of fun,
To see the old folks once again,
We jolly boys sing this refrain:
Send her on along, along!
Send her on along!

Enfin, pour donner pleine justice au très méritant traducteur, c'ons cette finale de choix:

Un Canadien errant
Banni de ses foyers,
Parcourait en pleurant
Les pays étrangers.

From his Canadian home
Banished a wand'rer came,
And full of tears would roam,
Countries that strangers claim.

Un jour triste et pensif,
Assis au bord des flots,
Au courant fugitif
Il adressa ces mots:

Thoughtful and sad one day,
Down by a river bed,
As the stream slipped away,
These were the words he said:

O jours si pleins d'appas,
Vous êtes disparus...
Et mon pays, hélas!
Je ne le verrai plus

O so delightful days,
Vanished you are —adieu!
And my old land, alas!
Never again I'll view.

Plongé dans les malheurs,
Loin de mes chers parents,
Je passe dans les pleurs
D'infortunés moments.

Plunged in unhapiness,
From my dear parents torn,
Now through the tears I pass
In luckless moments born.

Pour jamais séparé
Des amis de mon coeur,
Hélas! oui, je mourrai,
Je mourrai de douleur.

For ever set apart
From friends that were so sweet,
Alas! no more my heart,
My heart for grief can beat.

Non, mais en expirant,
O mon cher Canada,
Mon regard languissant
Vers toi se portera.

No, yet in dying still,
O my dear Canada!
My drooping eyes I will
Turn toward thee afar.

..Ce n'est plus de la traduction, c'est de la poésie.

Victor BARRETTE.

ASTHME

Bronchite chronique, rhumes du cerveau et des bronches, fièvre des foins

Il se peut que vous ayez été, pendant des nuits, privé de sommeil et de confort par l'asthme, que vous ayez subi toutes les atroces sensations d'une strangulation lente. Néanmoins, si une boîte de $1 de RAZ-MAH, prise suivant les directions, ne vous procure pas de soulagement positif, votre pharmacien vous remettra votre argent. RAZ-MAH ne contient pas une parcelle de drogue dangereuse portant à l'habitude. Pas de fumées, pas de vaporisations avalez simplement deux capsules RAZ-MAH avec un breuvage chaud à l'heure du repas.

SPECIAL
Pour brochurette et généreux échantillon d'essai RAZ-MAH, envoyez 5c à Templetons Ltd., 41 St. François Xavier, Montreal.

K48F

"Pour dormir cette nuit, prenez aujourd'hui RAZ-MAH contre asthme, bronchite chronique, rhumes du cerveau et des bronches, fièvre des foins."

pour avoir du confort, prenez RAZ-MAH TEMPLETON

IL NEIGE

Il neige. C'est tout un printemps de blancs pétales
Que le ciel gris effeuille et jette lentement.
Avril décore ainsi de fines trientales
La terre qui renait à son baiser clément.

Que ce serait charmant si, dans ces avalanches,
Un tout petit oiseau gazouillait sa chanson!
Si l'aile traversait ce ciel d'étoiles blanches
S'épandant sur la lande où bleuit l'horizon!

O déluge argenté, qui sur terre dévales,
Par ton givre, le jour retrouve sa clarté;
Tu sembles égrener un chapelet d'opales
Pour parer notre sol de grâce et de beauté.

D'un lyrisme chantant mon âme est débordante:
Je jouis de ce ciel attentif, incliné,
Qui rythme sur les monts la chute calme et lente
Des blanches fleurs de gel sous mon oeil étonné.

O pur scintillement de neige immaculée,
En ravissant mon coeur, tu l'élèves aux cieux;
Il monte d'où tu viens, d'une prompte envolée,
Et rencontre en priant ton vol silencieux.

Soyez béni, Seigneur, pour la riche nature,
Chef-d'oeuvre de ves mains, belle en toute saison!
Que sa voix, maternelle à toute créature,
Unisse son cantique à mon humble oraison!

Soeur MARIE-ROLLANDE.

Mont Sainte-Anne, Lachine.

LA VIE AVENTUREUSE DE JEAN-ARTHUR RIMBAUD

A peine fermés, les Souvenirs familiers d'Ernest Delahaye, ce qualifié compagnon du génie, voici, dans une nouvelle collection déjà fameuse, un autre livre d'un autre écrivain ardennais sur le grand Rimbaud.

Jean-Marie Carré avait déjà consacré au poète de pénétrantes études. Aujourd'hui, il condense avec talent l'innombrable bibliographie suscitée par Rimbaud, et surtout il jette une éclaircie plus large sur le problème indéchiffrable qui reste posé.

Animé d'un vif souci d'impartialité, il se pose en arbitre entre les deux thèses en quelque sorte intéressées de Rimbaud catholique et de Rimbaud athée.

Il souligne avec force la coupure d'une vie étrange, partagée inégalement entre l'aventure de l'idéal et celle du réel. La première partie, la plus courte de cette extraordinaire existence, avait fait l'objet d'un commentaire abondant, la deuxième restait enveloppée du mystère africain. Le principal mérite de J.-M. Carré est d'avoir levé le coin du voile noir.

Nous voyons Rimbaud, vaincu dans sa lutte pour l'idéal, s'adonner avec passion aux choses du commerce, vivant désormais comme la plupart de ses semblables pour qui l'art n'est pas ... Et nous le voyons pareillement vaincu dans sa lutte pour l'argent. Il ne réussira pas mieux en affaires qu'en poésie entendons-nous, l'oeuvre qu'il nous laisse est immortelle, mais pour lui elle était de qualité inférieure, ou plutôt elle n'était pas, son renoncement en témoigne. Le géant battu, réconcilié avec la société, et même avec Dieu, précisons, avec la religion catholique, voilà ce que M. Carré a mis éloquemment en relief, sans insister toutefois comme il aurait fallu sur le point qui nous préoccupe.

Que l'oeuvre littéraire de Rimbaud fournisse des arguments aussi favorables aux adversaires du christianisme qu'à ses partisans, cela ne paraît pas douteux, mais son acte suprême, sa conversion, tardive, mais réelle, mais absolue, semble, de l'obscure alcove de l'hôpital de Marseille, envoyer un jet éclatant de lumière sur notre destinée, et réchauffer nos coeurs d'un rayon d'espérance.

A ne rester que sur le terrain littéraire, Rimbaud comble notre appétit d'esthétisme. Il nous apparaît comme le premier croisé de la poésie pure, et déjà l'Ardenne, son pays, avait engendré avec Godefroy de Bouillon le premier croisé de la foi. Mais à force d'inspecter l'invisible et d'entendre l'inoui, on s'élève non seulement au-dessus du Parnasse, mais au-dessus des musées et des bibliothèques. L'auteur des Illuminations laisse en nos esprits flotter une vision, mais une vision qui avait pour nous tous les aspects de la réalité, quand, enfants, nous voyions partir les cloches à travers les espaces.

Son excursion eut un but supérieur à l'art, une partie non limitée à une corbeille d'éphémères oeufs en sucre.

Sans revenir sur des faits et des opinions cent fois exposés, rappelons la toute fraîche déposition de Léopold Levaux à ajouter aux autres, commentée ici même avec une grande clairvoyance par Jean Soulairol, René Johannel. Il est vrai, est parti en guerre contre Rimbaud dans un récent numéro des Lettres. Il nous fait seulement regretter la belle étude que cette même revue a publiée auparavant sous la signature de Stanislas Fumel et sous le titre: "Le travail divin dans le génie littéraire au XIXe siècle." On y présente Rimbaud comme un saint manqué, "ayant toujours envi de boire et manger Dieu." Et l'aumônier de la Conception ne confie-t-il pas à Isabelle Rimbaud, après avoir administré les derniers sacrements au poète:

"Votre frère a la foi, mon enfant, que nous disiez-vous donc? Il a la foi, et je n'ai même jamais vu de foi de cette qualité."

Jean-Paul Vaillant.

TOUT CHANGE!

Jadis le Temps
—Comment dirai-je—?
Avait le temps...
Mais dans un piège
Il l'a perdu!
Ardu,
Depuis, il court, il vole,
S'enfle, s'étend,
S'affole,
Mais, lui, le Temps,
Il ne l'a plus!

* * *

Le Temps jadis était poète
Et musicien. Il musait,
Et le long de la vie en fête,
Chantait.

A Pise il dormait; à Séville
Dansait avec la gitana,
Oublieux du négoce vile,
Et disant "A la manana!

Il s'arrêtait devant la rose
Pour lui soupirer son émoi,
Et pour admirer une pose,
Ma foi,

Il aurait fait Rome et Venise
Au dos du cygne de Léda,
Ou—pour qu'un peu l'on dise—
Pris une fougue au Canada!

Que lui faisait l'or des minutes!
Pour voir Paris il faut dix ans:
Il s'allait camper sur la "Butte",
Afin d'y perdre mieux son temps!

Quand il voulait faire des lieues,
Ile prenait la route au soleil,
Cueillant des fleurs, des herbes
[bleues,
Ou dormant s'il avait sommeil.

Escalant la déligence
Quand elle passait, il saluait
Les dames avec élégance,
Causait...

Une église accourait en route:
Artiste pieux il entrait,
Et, que l'heure fut longue ou courte,
Priait!

Hélas! depuis—en Amérique—
Il a changé ses qualités
Pour un pouvoir bête et magique:
Faire de l'or en quantité!

Le temps? Il l'a tué lui-même!
Il passe, il butte, il ne sait plus
Voir, admirer, dire "Je t'aime",
Le coeur fermé, les doigts goulus...

Et, pour gonfler plus tôt ses poches,
Comme le frelon, ce voleur
Qui de miel volé fait bamboche,
Il prend des gastrites de fleurs!

Mais comme il est le Temps, il dure,
Ressuscite presqu'aussitôt,
Et c'est pourquoi la vie est dure,
Et le monde toujours plus sot!

* * *

Jadis le Temps,
—Comment dirai-je—?
Avait le temps...

Antonin PROULX.

La naissance des abeilles

Nous sommes dans un de ces châteaux des légendes allemandes où les murs sont formés de milliers de fioles qui contiennent les âmes des hommes qui vont naître ...

Au bout de quelques jours, les couvercles de ces myriades d'urnes (on en compte dans une forte ruche de soixante à quatre-vingt mille) se lézardent, et deux grands yeux noirs et graves apparaissent surmontés d'antennes qui palpent déjà l'existence autour d'elles, tandis que d'actives mâchoires achèvent d'élargir l'ouverture. Aussitôt, les nourrices accourent, aident à la jeune abeille à sortir de sa voyageuse couverte de la poussière duveteuse des chemins inconnus qui mènent à la naissance. Du reste, elle est parfaite des pieds à la tête, sait immédiatement tout ce qu'il faut savoir, et, pareille à ces enfants du peuple qui apprennent, pour ainsi dire en naissant qu'ils n'auront guère le temps de jouer ni de rire, elle se dirige vers les cellules closes et se met à battre des ailes et à s'agiter en cadence pour réchauffer à son tour ses soeurs ensevelies ...

Maeterlinck.
La Vie des abeilles.

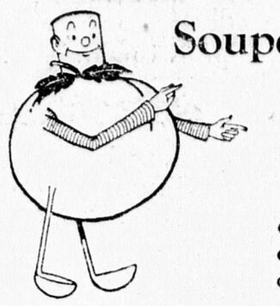

Soupes de Fabrication Canadienne plus Savoureuses et Meilleur Marché

Vous obtenez cette saveur naturelle et supérieure des légumes récoltés dans les régions septentrionales du Canada et vous évitez des frais d'importation lorsque vous achetez des

SOUPES AYLMER

8 Variétés: Tomates, Pois Verts, Asperges, Légumes, Céleri, Queue de Boeuf, Consommé, Poulet avec Riz

La Saveur est Supérieure - Le Coût est Inférieur

A l'est des grands lacs 12 CENTS *la Boite* F106

Une Cuiller à Soupe de 50c pour 20c. Adressez à la Canadian Canners, Limited, Hamilton, 3 étiquettes de n'importe quelle variété de Soupe "AYLMER" avec 20 sous en argent ou en timbres-poste—et vous recevrez, franc de port, une superbe cuiller à soupe Oneida Community Par Plate du modèle "Bridal Wreath", se vendant régulièrement 50 sous. Cuillers à thé du même modèle si désiré.

LAROCQUE

ENREGISTRE

...Surpasse en valeurs

En vente Vendredi

2000 Serviettes a Bain
(Coupons de Filatures)
EN TROIS LOTS
Lot No 1. Chacune 7½
Lot No 2. Chacune 12½
Lot No 3. Chacune 19

Couvertures de Flanellette
Dimension 12-4. Dispositions quadrillées. Légères imperfections. Rég. $3.50. Prix de vente, la paire $1.59

Echantillons de Rideaux
Dispositions et qualités assorties. Pièce de 1¼ à 2 verges. Prix de vente, la pièce 29c

Carpettes Réversibles
Carpettes slovaquiennes, en brillantes dispositions orientales. Dimension 22 x 44 pcs. Régulier $2.00. Pour 98c

Cretonne
de 34 pcs
Les plus nouvelles dispositions fleuries. Riches coloris. Rég. 35c la verge. Pour 19c

Guingan à Robes
de 32 pcs
Dispositions quadrillées de fantaisie. Rég. 40c la verge. Pour 16c

Couvre-Pieds Blancs
Dimension de lits doubles. Alvéolés. Rég. $3.25. Pour $1.89

Tissus à Draps Blanc
de 72 pcs
Tissu uniforme et résistant. Rég. 65c la verge. Pour 43c

Tissu Ecru à Draps
de 72 pcs
Régulier 55c la verge. Pour 39c

Elégants modèles
Splendide choix
ROBES

Robes de Faille de Laine pour Dames et Jeunes Filles. Toutes les teintes. Régulier $8.50. Pour $3.90

Robes de Flanelle pour Dames et Jeunes Filles. Unies et de fantaisie. Rég. $6.50. Pour $2.95

Robes de Crêpe de Laine, en quadrillés de fantaisie pour Fillettes 8 à 14 ans. Rég. $3.95. Pour $1.29

Robes de Flanelle Tout Laine, avec "Bloomers" pour Fillettes. Toutes les teintes. 3 à 7 ans. Rég. $3.50. Pour $1.39

Complets pour Garçonnets
(séries déclassées)
33 seulement. Tweed écossais de choix. Régulier $11.95. Pour $3.95

Tél: Rideau 5500

LAROCQUE

ENREGISTRE

Angle des rues Rideau, Dalhousie et Georges

Tél: Rideau 5500

CARNET MONDAIN

Leurs Excellences le gouverneur-général et la vicomtesse Willingdon ont assisté hier soir, au concert donné au College Glebe, par le Morning Musical Club.

Leurs Excellences partiront le samedi, 19 mars, pour un voyage à travers l'Ouest Canadien.

Le très-honorable M. W. L. Mackenzie-King reviendra lundi, d'Atlantic-City.

La comtesse de Ashburnham, est retournée à Frédéricton, N. B. après avoir passé quelques semaines en ville, l'invitée de M. et Madame A. R. Tilbitts.

Mademoiselle Marie Stein est retournée à la Rivière du Loup, après avoir passé quelque temps à Ottawa et à Montréal, l'invitée de Madame Ernest Lapointe et de Madame A. Chase Casgrain.

Mesdemoiselles Suzanne Biron et Evelyn Wall qui ont été les invitées de Mademoiselle Pauline Faribault sont retournées à Montréal, ces jours derniers.

Madame J. E. Tremblay a reçu intimement à une partie de bridge, mardi, en l'honneur de Mesdames Dionne, de Montréal.

Mademoiselle Yvonne Côté et Mademoiselle Mary Cusack, de New-York ont passé quelques jours à Ottawa, dernièrement.

Mademoiselle Anita Massée est de retour d'une promenade de six semaines, à Timmins, Ont.

M. et Madame Charles H. Branchaud et Mademoiselle Louise Branchaud, de Montréal se sont embarqués ces jours derniers, à New-York, à bord du "Paris", pour un voyage de quelques mois en Europe.

M. et Madame Norman Rougvie et leur jeune fils Cameron, sont partis hier, pour Atlantic-City, où ils séjourneront quelques semaines.

On annonce les fiançailles de Mademoiselle Germaine Dulude, fille de M. et Madame T. Dulude, de Montréal, à M. Paul Provost, de Granby.

Mademoiselle Margaret Southam a reçu à dîner, au "Country Club", en l'honneur de Mademoiselle Isobel Blyth et de M. Melville Rogers, dont le mariage aura lieu demain.

Madame Robert Gill passe quelquelque temps à Atlantic-City.

Impromptu samedi soir, à la résidence de M. et Madame Onésime Boileau, à l'occasion du 29e anniversaire de naissance, de M. Boileau, à qui on présenta un sac de voyage. La soirée se passa agréablement; il y eut chant, musique et partie de cartes. Les prix furent gagnés par M. Trefflé Cousineau, Madame Chs. Gautier et Mme Léonard Beaulne. Le prix d'entrée, par Mlle Berthe Renaud. Un réveillon fut servi après la partie de cartes. Les invités étaient: MM. et Mmes Charles Gautier, Léonard Beaulne, Trefflé Cousineau, Albert Charron, Eugène Rochon, Josephat Meilleur, Aimé Lafrance, Paul Beauchamp, Ovila Lacombe, T. Renaud, Mme Maxime Cousineau, M. Joseph Beaulne, M. Herménégilde Boileau, M. Henri Boileau et Mlle Béatrice Boileau de Earlton, Ont. Mlles Blanche, Olivine et Berthe Renaud, Yvonne Quévillon, de Montréal, Thérèse Duhaime, MM. René, Roland et Léon McNicoll.

Une soirée était organisée par Mesdemoiselles Irène Milotte et Béatrice Morris, dimanche soir, à la demeure de M. et Madame E. Amyot, à l'occasion du seizième anniversaire de naissance de Mademoiselle Valéda Amyot. L'adresse fut lue par Mlle Irène Milotte et une jolie montre bracelet fut présentée à l'héroïne de la fête, par Mlle Dorothée Leblanc. Etaient présents: Mlles Lucienne et Germaine Amyot, Fernande Barbeau, Noëlla Danis, Aline Doré, Colombe Kirouac, Françoise Kirouac, Marie-Anna, Angélina et Lucile Amyot, Marie-Paule Larose, Dorothée Leblanc, Agathe Malette, Irene Milotte, Béatrice Morris, Margaret MacMullin, Raymonde Reid, Simonne Richard., MM. Albert, Eugène et Wilfrid Amyot. Au cours de la soirée, un joli programme musical fut exécuté par Mlles Marie-Anna et Angélina Amyot et un goûter fut servi.

Dimanche après-midi à 4 hrs. à la maison St-Vincent, il y aura assemblée des dames patronnesses de la section Notre-Dame.

Avis: Toutes nouvelles concernant le Carnet Mondain, pourront se communiquer par téléphone, le soir, de 7 à 8 heures, à R. 2164 ou par écrit à Case Postale, 554, le "Droit", Ottawa, Ont.

AUCUNE DECISION AU SUJET DES NOUVEAUX PLANS

LA QUESTION DU MARCHE FINIRAITELLE PAR SE REGLER? ON COMMENCE A EN DOUTER SERIEUSEMENT.

L'éternelle question du nouvel édifice du marché By qui a été réglée et "déréglée" à plusieurs reprises, revient régulièrement sur le tapis aux assemblées du Bureau des Commissaires, sans que l'on parvienne à s'entendre.

Les architectes Abra et Richards ont soumis de nouveaux plans, jeudi, des plans préparés d'après les idées du maire lui-même, mais comme ces plans diffèrent beaucoup des autres modèles, aucune décision n'a été prise. Une assemblée d'urgence du Bureau sera convoquée sous peu pour tenter un nouvel effort en vue de trancher définitivement le problème.

Les architectes ont encore présenté une note pour $1,000 sans réussir à faire pression sur le coeur des autorités.

VILAINE MANIE

M. Tulley fit remarquer que le plan suggéré par le maire rencontrait l'approbation des épiciers locaux.

"Nous sommes payés $2,500 par année, dit M. Ellis pour faire de l'ouvrage, mais nous avons la vilaine manie de s'en remettre à diverses organisations lorsqu'il s'agit de trancher des questions difficiles."

CETTE VENTILATION

MM. Dr eGldert et Low, échevins du quartier Central, ne veulent pas reconnaitre les avantages d'un système de ventilation que les architectes Abra et Richards recommandent pour le bain Champagne, au prix de $2,600.

Ils sont allés au Bureau, jeudi, pour expliquer qu'en refaisant l'installation du système de chauffage actuel et en se servant d'un éventail qui traine dans quelque coin de l'hôpital Saint-Luc, ils pourraient améliorer la situation au bain Champagne, pour $1,000, sans compter que la Corporation n'aurait pas à défrayer des dépenses annuelles qu'occasionnerait le système des architectes.

Le Bureau a été passablement impressionné, puisqu'il a suggéré aux échevins de soumettre leurs projets à l'ingénieur MaCallum qui fera rapport.

VUES DEMANDEES

L'Association des Epiciers a avisé officiellement les autorités municipales qu'elle n'accepterait le nouvel édifice des produits alimentaires pour ses expositions, parce qu'elle n'en approuve pas la disposition.

Les autorités, surprises d'une telle attitude, demanderont aux épiciers de faire connaitre la date et la nature de leurs protestations lorsque les plans étaient en préparation. On n'a aucun record de ces prétendues protestations.

M. Lette, greffier municipal a demandé au Bureau d'inclure $1,514 dans son budget pour refaire un trottoir dans l'avenue Blackburn, trottoir qui fut mal bâti, il y a cinq ans. Le commissaire des travaux fera rapport.

CALENDRIER

SAMEDI, 5 MARS 1927

64ème jour de l'année

Lever du soleil	6.28
Coucher du soleil	5.45
Lever de la lune	7.56
Coucher de la lune	8.12

QUARANTE-HEURES

Maison de refuge, l'Orignal, 4, 5, 6 mars.

FETE DU JOUR

S. Théophile, évêque et confesseur.

LE RAPPORT ANNUEL DE L'ASBESTOS CORP.

Un autre rapport financier des plus encourageants est celui qui est soumis aujourd'hui aux actionnaires de l'Asbestos Corporation, Limited. Ce rapport couvre une période de 11 mois finissant le 31 décembre 1926. Quoique les espérances les plus optimistes n'aient pas été réalisées tout à fait quant aux profits sur les actions ordinaires, le record de la nouvelle compagnie depuis qu'elle a commencé ses opérations le premier février 1926, sera certainement bien vu des actionnaires.

Un autre fait rassurant est que la nouvelle corporation maintient la forte position financière de l'ancienne compagnie.

Les profits d'exploitations pour la période, sous revue, se sont élevés à $1,237,008 comparativement au total de $781,979 accusé par l'ancienne compagnie pour l'exercice entier de 1925. Le revenu des placements s'est élevé à $86,649, l'intérêt sur les obligations a nécessité un montant de $426,693.

Une déduction pour la dépréciation a été fait au montant de $300,000 comparativement à $150,000 par l'ancienne compagnie en 1925. Le paiement du dividende privilégiée a nécessité la somme de $391,445 laissant une balance de $205,228 applicable au stock ordinaire.

L'actif courant s'élève à $3,295,866 comparativement à $4,150,553 par l'ancienne compagnie à la fin de 1925, et le passif courant s'élève à seulement $417,426 comparativement à $1,029,496 par l'ancienne compagnie. Cela laisse un capital liquide net de $2,878,440. A la fin de l'année 1925 le capital liquide de l'ancienne compagnie était de $3,121,037.

Les inventaires sont de $1,178,085 comparativement à $657,849 l'an dernier, ce qui indique le développement des affaires et l'étendue du volume des opérations de la corporation. Les placements sont naturellement un peu réduits vu que le développement des opérations a nécessité pour cette entreprise plus vaste une plus grande somme d'argent et le total en est de $1,129,688. Le total de l'argent comptant est de $327,052, les comptes et les créances à $661,040. Les propriétés s'élèvent à $20,435,145 comparativement à $9,141,268 comparativement à $13,349,814 pour l'ancienne compagnie.

Le passif courant se chiffre à $259,450 pour les comptes payables à $27,493 pour le passif accru, et à $130,841 pour le dividende payable. La dette de fonds s'élève à $7,810,142, $7,456,400 pour les actions privilégiées, à $7,765,010 pour les parts ordinaire représentants 200,000 actions sans valeur au pair.

AUX JEUNES GENS: "Du Collège au Mariage", extraits des oeuvres de Louis Veuillot, par G. Cerceau; au comptoir 45 sous; par poste 50 sous. S'adresser au Service de Librairie. "Le Droit", Ottawa, Ont.

Employez les GALETTES DE LEVAIN ROYAL pour faire le Pain de Ménage Parfait

AVIS:
Si vous prenez du LEVAIN pour votre SANTE, employez les Galettes de Levain Royal. Ecrivez pour notre livret, donné gratis, "INFLUENCE DU LEVAIN ROYAL SUR LA SANTE".

LA CIE. E. W. GILLETT LTEE.
TORONTO MONTREAL QUEBEC

WASHINGTON, 4.—Le départ soudain hier soir pour Mexico de l'ambassadeur Manuel C. Tellez a donné lieu à la rumeur qu'il avait été rappelé par le département d'Etat. Le département a refusé de faire des commentaires, mais on a appris de source officielle qu'aucune demande n'a été faite au gouvernement mexicain.

C'EST LE PRINTEMPS CHEZ

Caplan

Voyez notre splendide étalage.
Un acompte réservera tout achat.

NOUVEAUX MANTEAUX
en Croisé Poiret et Charmine

Garnis de fourrure. Quelques-uns avec collet châle. Nouvelles teintes du printemps. Tailles pour dames et jeunes filles. Spécial,

$22.50

ROBES DE SOIE

Crêpe Plat et Crêpe Canton, en effet de deux morceaux. Toutes avec jupes plissées et corsage à remplis. Toutes les teintes. Tailles 16 à 40. Spécial,

$12.95

NOUVEAUX CHAPEAUX DU PRINTEMPS

Feutre avec paille, en teintes unies et combinaisons de teintes. Spécial à

$3.95

Chapeaux Noirs et Blancs, en combinaison de paille et soie. Spécial,

$4.95

PARDESSUS DE PRINTEMPS

Pour Hommes et Jeunes Gens

Dans le nouveau modèle slip-on. Attrayant tweed, en toutes les teintes. Spécial,

$25

Complets 2-Pantalons
Pour Hommes et Jeunes Gens

De Tweed et Worsted rayé. Nouveaux modèles. Prix de vente $35.00

CARROSSES DE BÉBÉS

Nouveaux modèles en tous les coloris.

PRIX SPECIAUX

Voyez notre étalage.

C. Caplan LIMITED
133-139 RUE RIDEAU
vis-à-vis rue Nicholas - Ottawa

PETITES DEPECHES

LE SORT DE 46 MARINS.

NORFOLK, 4.—Les navires qui ont été avariés par une tempête sur la haute mer durant la journée d'hier, ont tenté de regagner les ports de mer du sud; de leur propre force, hier soir, lorsque la tempête sembla se calmer un peu.

On ignore encore le sort des 46 hommes embarqués sur deux barges qui ont été séparées du vapeur Bathgate entre Hoy Island et Chincteague, Va. Trois autres barges avec un équipage de cinq hommes chacun, ont été poussées au large de l'île Fenwick.

3 JUMEAUX.

CALGARY, Alberta, 4.—Trois jumeaux, deux garçons et une fille, sont nés hier à Mme William Morrison, épouse du constable Morrison de cette ville. On croit que c'est la première fois que cela arrive à la femme d'un constable de police.

MALADE SOUDAINEMENT.

TORONTO, 4.—C. A. Hart, conducteur de tramways, a été frappé soudain par la maladie pendant qu'il était à l'ouvrage. Il fut transporté à l'hôpital en ambulance, et un employé du bureau de poste prit alors sa place jusqu'à ce que le tramway fut rendu à la basse ville, où il fut à son tour remplacé par un inspecteur de la compagnie.

CONVENTION LIBERALE.

VANCOUVER, 4.—La convention libérale provinciale sera tenue le 10 mars à Vancouver, a annoncé hier définitivement Mme R. Smith, député de Vancouver à la législature de la Colombie anglaise et présidente de l'association. La convention durera probablement trois jours.

NEGOCIATION ROMPUES.

MONTREAL, 4.—Les négociations ont été rompues tard hier soir entre la compagnie du Pacifique Canadien et les représentants des manutenteurs de transport et les commis de la compagnie, au sujet de l'augmentation de quatre sous de l'heure qu'un bureau de conciliation a récemment accordée aux employés et que la compagnie a refusée de payer.

Une assemblée a été tenue hier soir par la Fraternité internationale des chemins de fer, des employés de vaisseaux, des manutenteurs de transport des employés d'express et des gares, et on a exprimé qu'un faible espoir d'un accord amical.

Environ cinq mille hommes sont affectés.

LA GARDE D'HONNEUR.

FREDERICTON, N. B., 4. — Le corps d'entrainement des officiers de l'Université du Nouveau Brunswick formera la garde d'honneur entière à l'ouverture de la législature du Nouveau Brunswick le jeudi 10 mars. Ce sera, dit-on, la première fois qu'une telle chose arrive au Canada.

ON LES SAUVE TOUS TROIS.

WALKERVILLE, Ont., 4.—Après avoir passé plusieurs heures sur une roche dans le canal de Livingstone, lac Erié, trois hommes qui ont refusé de donner leurs noms ont été sauvés et transportés mercredi à Amherstburg. Ils ont failli se noyer, alors que leur embarcation chavira.

UN AUTOMOBILE PAR 21 PERSONNES

Presse canadienne

HALIFAX, 4.—Il y avait en Nouvelle Ecosse un automobile par 21 personnes durant l'année dernière, dit le rapport du département de la voirie déposé à l'assemblée législative par l'hon. Percy C. Black. En 1926, il y avait en tout 25,569 autos.

LES AFFAIRES SE SONT AMELIOREES EN JANVIER 1926

LES AFFAIRES ONE ETE PLUS SATISFAISANTES EN JANVIER CETTE ANNEE QUE L'AN DERNIER. — LA CONSTRUCTION A ETE PLUS ELEVEE PAR 32 POUR CENT.

Des statistiques récentes du bureau fédéral de la Statistique démontrent que l'état des affaires en janvier a été plus satisfaisant que pour le même mois en 1926. Les contrats de construction ont été plus élevés par 32 pour cent qu'en janvier 1926 et la moyenne pour janvier cette année est la plus considérable pour le même mois depuis 1913. Ce résultat a été en partie atteint par suite de l'obtention d'un contrat de $6,000,000 pour un moulin à bois dans le nord-ouest de l'Ontario.

Les revenus provenant des chargements sur wagons pendant les premières six semaines de 1927 ont été de beaucoup plus élevés que pour la même période l'an dernier. Le 1er février, les patrons avait confiance dans l'amélioration des conditions de l'emploi dans presque tous les domaines commerciaux.

Le volume des affaires exprimé en dollars a été en janvier dernier, d'après les débits bancaires beaucoup plus élevé que pour les mois correspondants depuis trois ans.

Votre mets favori pour déjeuner

SHREDDED WHEAT

Fait au Canada de blé canadien par notre procédé incomparable. Avec du lait froid ou chaud, c'est toujours délicieux

Ce n'est pas du Coke Gaz de Maison

OTO DOMESTIC COKE

Brûle mieux. Dure Plus Longtemps

F. A. FISH COAL CO., Ltd. Toronto, Ont.

Dépositaires Grossistes Exclusifs.

PORTIFIANT pour les Enfants

"Le lait et ses dérivés sont nourrissants, économiques, faciles à préparer, et peuvent être servis sous un nombre de formes infini."

—SERVICE DES LAITERIES,
Service Fédéral de l'Agriculture.

PRODUCERS

LAIT CREME BEURRE CREME GLACEE

AVEZ-VOUS ESSAYE NOTRE LAIT JERSEY ?

The Producers' Dairy Limited Téléphone: Queen 630

NEW YORK PLYMOUTH LIGNE HAVRE PARIS FRANCAISE

POUR SE RENDRE EN EUROPE AVEC TOUT LE CONFORT ET LE LUXE VOULUS

D'un quai couvert, à New-York, à un quai couvert au Havre. Le train pour Paris attendant au quai. En six jours en Angleterre. Confort sans rival, cuisine française.

FRANCE.....12 mars, 2 avril, 30 avril
PARIS.....23 avril, 14 mai, 4 juin,

Traversées faites à loisir, paquebots grands, confortables, d'une seule classe. Prix raisonnable. $140.
Prix de cabine.....

New-York—Havre—Paris
ROCHAMBEAU, 10 mars, 20 avril, 20 mai
LA SAVOIE, 23 mars, 1er juin, 1er juillet
SUFFREN, 31 mars, 3 mai, 24 juin
DeGRASSE, 13 avril, 11 mai, 10 juin
New-York—Vigo—Bordeaux
LA BOURDONNAIS, 24 mars, 5 mai, 16 juin
CHICAGO, 7 avril, 19 mai, 30 juin
ROUSILLON, 21 avril, 2 juin, 14 juillet

24, rue Notre Dame O., Montréal, ou aux agents locaux

Y Avez-Vous Jamais Songé ?

A Nous Donner vos Travaux d'Impressions ?

Ce serait le plus sûr moyen de vous assurer un travail impeccable. De plus vous paieriez seulement ce que le travail vaut réellement; notre échelle de prix vous en est une garantie.

Nous imprimons de l'en-tête de lettre jusqu'au livre. Vos en-têtes de comptes et vos lettres circulaires sortiront de notre atelier avec ce caractère plaisant attaché aux choses bien faites.

Vos imprimés seront l'orgueil de votre commerce.

Votre copie est corrigée à nos bureaux et une révision vous est accordée.

Téléphonez-nous ou venez nous rendre une visite.

"LE DROIT"

Ottawa - - - Ontario

QUE VOTRE REGNE ARRIVE !

Ce qu'un chrétien doit savoir:

DE LA JUSTICE SUPERIEURE DE L'EVANGILE

Il est remarquable que le discours sur la montagne ne nous fournisse d'autre commentaire du Pater que cette simple observation qui tient en ces deux versets: "Car si vous remettez aux hommes leurs manquements, votre Père céleste vous pardonnera aussi; si vous ne remettez pas aux hommes leurs manquements, votre Père ne vous remettra pas non plus vos manquements." Notre-Seigneur tenait donc grandement à voir régner l'harmonie parmi les membres de la famille divine, puisqu'il ne croit pas devoir nous inculquer autre chose que le pardon mutuel suggéré par la prière sublime qu'il vient de nous dicter à titre d'enseignement et cela en faisant la condition et la garantie du pardon de Dieu. C'est, on s'en souvient, ce qu'il nous avait insinué déjà en nous faisant dire: "Pardonnez-nous nos offenses, comme nous pardonnons à ceux qui nous ont offensés." Ainsi donc, dans la pensée de Notre-Seigneur, Le Pater doit particulièrement nous inciter à l'indulgence envers le prochain. Et de fait à bien examiner cette prière, n'aboutissons-nous pas précisément à cette conclusion? La mention qu'elle fait de notre père commun, sa forme collective, les demandes elles-mêmes qu'elle formule, ne nous prêchent-elles pas la fraternité universelle et donc aussi les sacrifices qu'elle comporte pour assurer à tous la jouissance des mêmes biens divins et humains.

La pratique du jeûne sous la loi nouvelle.

Outre la prière et l'aumône, il restait une troisième catégorie de bonnes oeuvres que Jésus voulait voir accomplies avec plus de perfection par ses fidèles que par les pharisiens: nous voulons parler des oeuvres de mortification.

Les pharisiens étaient d'ardents jeûneurs. En cela certes ils n'étaient pas à blâmer. Ils dépassaient de beaucoup les exigences de la loi. Celle-ci ne prescrivait à la rigueur qu'un seul jeûne par année, celui de la grande expiation fixé au dixième jour du septième mois. Elle autorisait cependant les jeûnes de dévotion. On pouvait s'y astreindre même par voeu. Et puis il était dans les habitudes juives de jeuner pour apaiser le courroux divin et détourner quelque calamité publique ou privée. On jeûnait aussi pour commémorer certains jours néfastes. Les prophètes font souvent mention du jeûne. Mais les pharisiens ne se contentaient pas de ces jeûnes communs ou ordinaires. Ils s'imposaient encore mainte jeûnes de surérogation. Ils jeûnaient ordinairement deux fois la semaine, le lundi et le jeudi ou même quelquefois le lundi, le mardi, le jeudi et le vendredi et leur jeûne était très rigoureux. Ces jours-là ils s'abstenaient non seulement de viande, mais aussi de toute nourriture agréable. Ils ne mangeaient que le soir, couchaient sur la terre dure, souvent sur la terre nue; ils s'abstenaient du bain et des parfums.

LA VERTU PHARISIENNE

Malheureusement, ces pratiques de mortification, excellentes en elles-mêmes étaient gâtées, comme du reste leurs aumônes et leurs prières, par une vaine ostentation qui leur enlevait tout leur mérite. S'ils avaient le courage de jeûner ils tenaient aussi à ce qu'on pût bien s'en apercevoir. Aussi affectaient-ils dans leurs jeûnes une austérité et un accablement extraordinaires. Ils allaient par les rues, vêtus en pénitents, la barbe hirsute, les cheveux en désordre, le visage pâle et défait, la démarche languissante, ne saluant personne et comme absorbés dans un deuil profond; bref tout dans leur attitude dénotait un tel esprit de pénitence que le peuple ignorant, trompé par ces dehors d'une ascèse des plus rigides, les prenait pour ce qu'ils paraissaient être, des gens très mortifiés. En réalité ils n'étaient que des hypocrites. Leur mortification était toute extérieure. Aux yeux de Dieu, ils manquaient de sincérité. Au lieu d'agir par pur amour du bien et pour plaire à Dieu, ils ne jeûnaient que pour se faire valoir eux-mêmes et gagner l'opinion des hommes. Leur vertu n'était qu'un masque dont se couvrait leur sotte vanité; ils n'exténuaient leur corps que pour mieux nourrir leur amour-propre si avide de louanges.

On comprend facilement que cette contrefaçon de la vertu, uniquement inspirée par un instinct d'égoïsme orgueilleux et où Dieu par conséquent n'avait point de part, n'avait rien non plus de méritoire pour le ciel, et qu'il était juste que nos jeûneurs dussent se contenter de la mince récompense qu'ils ambitionnaient, et qui consistait dans une certaine considération d'un monde superficiel et aveugle qui ne sait guère juger par les apparences ou dont la louange est aussi peu sincère que les prétendues vertus qu'il exalte.

LA VRAIE VERTU

Le disciple de Jésus, plus avisé, plus soucieux d'assurer à ses bonnes actions leur plein rendement de mérites, désireux par-dessus tout de ne plaire qu'à Dieu, et de ne servir que lui seul, n'aura rien tant en horreur que l'ostentation; il s'effraiera de l'éclat extérieur, de ses oeuvres de piété, il redoutera que les éloges des hommes ne troublent son pur amour du bien il aura cette discrétion et cette sorte de pudeur de la sainteté qui le portera à se dérober aux regards humains pour se tenir plus sûrement sous ce regard divin qui voit dans le secret, qui lui suffit et que seul il aime comme témoin de sa vie intime. "Lorsque vous jeûnez, dit Notre-Seigneur, ne soyez pas comme les hypocrites, assombris, car ils prennent une mine défaite, pour faire voir aux hommes qu'ils jeûnent; en vérité je vous le dis ils ont reçu leur récompense. Pour toi lorsque tu jeûnes, parfume ta tête, et lave ton visage, pour ne pas faire voir aux hommes que tu jeûnes, mais à ton Père qui est dans le secret, et ton Père qui voit dans le secret te le rendra."

En recommandant au chrétien de se préparer au jeûne comme on se préparerait à un banquet, Notre-Seigneur emploie évidemment une tournure paradoxale, mais qui laisse suffisamment transparaître sa pensée. Il veut dire que lorsque nous nous mortifions, nous ne devons pas chercher à le faire voir, et donc nous devons changer le moins possible notre train ordinaire, évitant de prendre des airs lugubres et empruntés, comme les pharisiens, dissimulant par des manières aisées et affables les rigueurs avec lesquelles nous traitons nos corps, et la tristesse intérieure qui doit naturellement accompagner nos jeûnes extérieurs et leur donner leur vraie signification.

Retenons la leçon et prenons garde de ne pas nous diriger dans la vie avec la préoccupation exclusive ou exagérée de l'estime des hommes. Souvenons-nous surtout de Celui qui voit le fond de notre coeur. Les hommes peuvent être éblouis, au moins pour un temps, par le clinquant de fausses vertus, mais l'ostentation, la vertu théâtrale ne trompent pas Dieu, qui s'en déclare offensé. Soyons toujours avec Dieu simples et droits. Ne nous occupons des jugements humains que dans la mesure où il le faut pour édifier et pour sauvegarder notre réputation. Au reste le vrai mérite finit toujours par se révéler et alors il resplendit avec d'autant plus d'éclat qu'il s'était plus longtemps caché.

F. BOURRET C. SS. R.

GLOIRE A SAINT JOSEPH

Arraché aux flammes

Tragique entre tous cet accident dont le retour du printemps évoque plus vivement le souvenir. En causant une affreuse mort, il plongea dans le deuil une noble famille, et consterna toute la petite île aux Grues. Un parent de la victime nous en a transmis une longue relation, que nous résumons dans les lignes suivantes.

Par une radieuse matinée d'avril 1925, M. Louis Harvey se préparait soudain dans une habitation, voisine du rivage où avait hiverné sa goélette. Spectacle qui fait reculer d'effroi, il est affreusement brûlé, de ses membres pendent des lambeaux de chair carbonisée qui laissent les os à découvert.

On l'étendit sur un lit. Quelles affreuses souffrances! Le pauvre corps se tordait sous ses cuisantes douleurs. Le prêtre, aussitôt arrivé, lui prodigua les soins spirituels que réclamait son triste état. Les médecins et les Soeurs franciscaines s'ingénièrent à le soulager par des pansements.

Sa famille était atterrée devant cette mort imminente autant qu'imprévue. Le mourant, lui, n'avait sur les lèvres que des paroles de résignation à la volonté divine, et de consolation à l'égard des siens. Pas un mot de murmure ni de plainte ne sortit de sa bouche, malgré l'atrocité de ses tortures.

Saint Louis, son patron, avait reçu, couché sur la cendre, la visite de son Dieu. M. Harvey, à son imitation, immolait sa vie sur un brasier. Ce sacrifice dura même trois jours. Le ciel le voulait ainsi pour mettre sous les yeux un exemple admirable de patience puisée dans la communion quotidienne.

Mais son holocauste, nous en avons la ferme conviction, était le prélude d'un solennel couronnement dans la phalange des martyrs. Et maintenant il chante à jamais les **Adoro te**, les **Sanctus**, les **Parce Domine**, que, tant de fois, comme chantre d'église, il a exécutés sur terre.

Que s'était-il donc passé? L'époque de navigation approchant, M. Harvey s'était rendu, le matin, travailler à son bateau. Tout à coup, un baril de peinture qu'il faisait chauffer, fit explosion sur lui, et, en un instant, il se vit environné, revêtu de flammes menaçantes.

Une première et une seconde tentative d'évasion furent vaine. Une inspiration lui vint alors du ciel: "Saint Joseph, cria-t-il, sauvez-moi". A ce moment, il trouva moyen de s'échapper de la chambre de feu, et, torche vivante lui-même il courut se précipiter à la mer, distante de trois arpents à l'heure du reflux.

Ce bon saint Joseph avait encore soutenu ses forces pour lui permettre de se traîner une dizaine d'arpents, c'est-à-dire jusqu'à la première maison. C'est là, que, conservant sa parfaite lucidité d'esprit, nous l'avons vu compléter, dans les supplices héroïquement supportés, la somme de ses mérites.

A. F., c. ss. r.

(Des Annales de Ste-Anne-de-Beaupré, mars 1927)

T.-X. RENAUD

ARTISTE-PEINTRE
DECORATEUR

Spécialité: Décoration religieuse
Wilf. Regimbal, gérant

Bureaux
102, rue Friel, Clarence Creek, Ontario
5064, Esplanade - - Montréal

LE SUPRÊME MÉDIATEUR

LE SILENCE DE L'ORAISON

L'oraison n'est qu'un effort paisible de l'âme en quête du Bien suprême. A ce rendez-vous Dieu seul sait au juste quelles voies conduisent; elles diffèrent pour chacun, **unusquisque proprium donum habet ex Deo** (I Cor., VII, 7). Du moins, disposons nos facultés, écartons les causes de distraction ou de paresse, faisons silence au dedans; il s'agit des opérations les plus intimes et les plus sainte de Dieu en nous.

Non in commotione Dominus ... Elie, poursuivi par Achab, et découragé, s'enfuit au désert, implorant la mort; un pain mystérieux le fortifie; et il s'avance jusqu'à l'Horeb. Là, le Seigneur l'avertit de son passage prochain, pendant que le prophète se tiendra debout sur la montagne: **Sta in monte coram Domino, et ecce Dominus transit** ... Tour à tour, alors, passe un souffle puissant, **spiritus grandis et fortis subvertens montes**; mais ce n'est pas le Seigneur, **non in spiritu Dominus;**— un bruit de tempête, **post spiritum commotio**: ce n'est pas le Seigneur, **non in commotione Dominus;**— puis un feu, la flamme après le bruit; **non in igne Dominus;**— enfin, un murmure léger, comme une brise paisible, **sibilus aurae tenuis.** A ce signe, Elie, se couvrant la face d'un voile, reconnait le Seigneur, s'avance jusqu'à l'entrée de la caverne; **et ecce vox ad eum.** Il y reçois une mission (III Reg., XIX, 1 à 15). Vive image des silences nécessaires dans l'oraison. Distractions persistantes, divagations importunes, réminiscences envahissantes, tourment de l'âme en prière, qu'est-ce que toute cette agitation, sinon le tumulte indiscret des créatures qui font obstacle au Seigneur, qu'il s'agisse de nos puissances, trop occupées de leurs objets, ou des choses extérieures et sensibles, dont l'impression vient empêcher le silence de l'âme. Faisons silence. **Ducam eam in solitudinem, et loquar ad cor eius (Osée, II, 14).** C'est alors que Dieu, investissant l'âme attentive, lui procurera le bienfait de l'oraison. En Lui, reposons notre confiance.

CE QU'EST UN CHRETIEN

REFLEXIONS TIREES DE MGR DE SEGUR.

Vous être *chrétien*, n'est-il pas vrai? Savez-vous bien clairement ce que c'est?

Etre *chrétien*, ce n'est pas, comme le croient quelques-uns à la conscience épaisse, ne tuer ni ne voler personne. C'est là n'être point un scélérat, et voilà tout.

Etre *chrétien*, ce n'est pas simplement être bon père, bon époux, bon fils, bon ouvrier, homme laborieux et intègre, bon camarade, etc., etc., etc.; c'est là n'être qu'un *honnête homme*, or un chrétien est plus qu'un honnête homme.

Etre *chrétien*, ce n'est pas non plus respecter la religion et l'estimer grande et utile, reconnaitre que le christianisme a inspiré de grandes choses, etc., etc., etc.: c'est là de l'équité d'esprit et le bon sens d'un homme éclairé. Il suffit pour porter un pareil jugement, de se mettre au-dessus des grossiers préjugés, et des sarcasmes surannés d'une philosophie de cabaret.

Enfin, être *chrétien*, ce n'est pas se contenter de certaines pratiques extérieures, telles qu'assiter exactement à la messe, faire maigre ou même aller à confesse, etc. Ces pratiques, pour être excellentes, ne sont toutefois que des moyens de devenir et de rester véritablement chrétien. Qu'est-ce donc que la vie chrétienne? Qu'est-ce donc un vrai chrétien?

Un *chrétien* est un homme baptisé; qui croit de tout son coeur ce que lui enseignent, de la part de JESUS-CHRIST, le Pape et les Evêques, chargés par le Sauveur d'inftier le monde à la religion chrétienne; qui observe, autant que le permet la faiblesse humaine, les commandements de DIEU et les lois de l'Eglise; et qui s'applique à imiter le plus parfaitement possible JESUS-CHRIST, son DIEU, son Sauveur et son modèle.

Un *chrétien* est un homme qui aime DIEU par-dessus toutes choses, qui préfère tout souffrir plutôt que de l'offenser, qui déteste le mal chez les autres et plus encore chez lui-même; c'est un homme qui aime et pratique le bien, qui combat avec énergie et persévérance ses mauvaises passions, et, qui, malgré des penchants vicieux souvent bien forts, est chaste, humble, modeste, doux et misédicordieux, indulgent pour les défauts d'autrui, patient et résigné dans le malheur.

C'est un homme de prière, qui a sans cesse JESUS-CHRIST dans le coeur et devant les yeux, afin de puiser dans sa vie l'exemple et les leçons de toutes les vertus Il pardonne à ses ennemis comme JESUS-CHRIST a pardonné aux siens. Comme JESUS-CHRIST il passe en faisant le bien. Il aime tous les hommes et surtout les pauvres, les abandonnés, les petits. Dans la prospérité, il demeure détaché des biens de la terre, en vue des biens, seuls vraiment désirables, de la patrie éternelle. Dans la pauvreté et dans la souffrance, il demeure calme et ne perd point l'espérance. Il se rappelle qu'après les douleurs du Calvaire viennent rapidement les joies de la Résurection, et que c'est par la croix qu'on arrive à la gloire.

En un mot, un chrétien, c'est une copie vivante de JESUS CHRIST, c'est un homme qui aime ce que JESUS-CHRIST aime, qui réprouve ce que JESUS-CHRIST réprouve qui juge de toutes choses comme JESUS-CHRIST en juge, c'est en quelque sorte un autre JESUS-CHRIST vivant et conversant encore.

Tel est le vrai chrétien, tels nous devons être, tels nous devons devenir ou demeurer.

Il n'est pas de position dans la vie où l'on ne puisse être chrétien. La pauvreté ou la richesse, la santé ou la maladie, la jeunesse ou la vieillesse, rien n'y fait; et tous, sans exception, nous devons et nous pouvons être des hommes de foi, et calquer notre vie sur le modèle que nous venons d'esquisser.

IMPORTANT

Nous publierons bientôt in extenso la lettre pastorale de feu Mgr Landrieux, évêque de Dijon, sur la Paroisse Canadienne. C'est un document très précieux.

Le vrai serviteur de Dieu parle peu, travaille beaucoup, supporte tout.

SAINT JOSEPH CALASANZ

PROPTER TE DOMINE

Pour vous, Seigneur, livrez à la divine tâche
Et sa vie et son coeur d'un geste large et franc,
Jeune encore, jurer de n'être jamais lâche,
Mon Dieu, c'est grand!

Embrasser le devoir—la prière opérante—
Et vouer en son âme à ce divin héraut
Une religion sincère et conquérante,
Mon Dieu, c'est beau!

Mais à chaque matin, sur l'épaule meurtrie,
Remplacer simplement le fardeau de Jésus,
C'est plus que de donner sa jeunesse attendrie,
Mon Dieu, c'est plus!

Et sourire à sa croix, en chérir les parcelles
Dans ces tout petits riens si blessants, si nombreux,
Mon Dieu, les désirer ces épines cruelles,
C'est encore mieux!

En des labeurs pareils, en de pareils problèmes,
Vous suivre en vous aimant et tenir jusqu'au bout
Sur la route montante où tremblent les forts mêmes,
Mon Dieu, c'est tout!

Oui, tenir jusqu'au bout et d'une âme sereine,
Telle la clarté d'or des étés de chez nous,
Vivre son idéal sans souci de la peine,
Mon Dieu, pour Vous!

Qu'importe si le coeur exulte ou se lamente!
Qu'il vous aime, Seigneur, et c'est l'essentiel:
Vous aimer, c'est assez pour adoucir l'attente
Du ciel! Du ciel!

Soeur MARIE-ROLLANDE.
Mont Sainte-Anne, Lachine.

LE BON DIEU

Un voyageur au sortir de la gare voit sur le trottoir un enfant de sept à huit ans portant à la main une de ces caisses qui servent à nettoyer et à cirer les chaussures.

L'enfant s'approche et de sa douce et petite voix; "Monsieur, voulez-vous que je cire vos souliers?"

—Mais, volontiers, dit le voyageur, charmé et attiré par cette figure naïve.

Et les voilà, lui assis, le petit à genoux sur le sol, frottant et appliquant toute son âme à rendre bien luisantes les chaussures.

Quand ce fut fini, le petit, toujours à genoux,, leva les yeux et regardant le voyageur avec un délicieux sourire.

—Dites, monsieur, est-ce que vous aimez le bon Dieu, vous?

Etonné de cette question si étrange le voyageur balbutia: 'Mais... pourquoi me poses-tu cette question?

C'est que si vous aimez le bon Dieu, je vous demanderai de le prier pour qu'il nous donne un logement à ma mère et à moi. On va nous renvoyer demain. Et ma mère m'a dit que le bon Dieu accordait tout à ceux qui l'aimaient bien Il me semble que vous l'aimez, le bon Dieu, vous me paraissez si bon!

Le voyageur était ému:

Mène moi chez ta mère, dit-il à l'enfant.

Et tout heureux, l'enfant lui prit la main; il vont...

Arrivés dans la pauvre chambre d'un quatrième étage: "Mère, dit le petit, voilà un Monsieur qui aime bien le bon Dieu; il va lui demander qu'on ne nous chasse pas..

Les yeux pleins de larmes:

—Tenez, dit l'étranger, voilà vingt francs. Priez pour moi et continuez, vous et votre enfant à avoir confiance en Dieu.

LES PAILLETTES D'OR

Que peuvent les hommes contre les apôtres de Jésus-Christ? Ils peuvent les faire souffrir; ils peuvent les humilier. Mais pourquoi craindre de souffrir et d'être humilié? Jésus-Christ n'a-t-il pas dit: "Heureux ceux qui souffrent pour la justice"? A sa suite on trouve le bonheur dans la souffrance et dans l'humiliation.

Duel de chiens

Un terre-neuve rongeait un os sur un pont de bois construit au-dessus d'un torrent large et rapide. Un boule-dogue de haute taille vient à passer et sans aucun respect pour la propriété d'autrui, essaye de s'emparer d'un repas qui excite son appétit et sa convoitise.

Entre deux adversaires de même force et très peu porté l'un et l'autre à la conciliation, les préliminaires de la rencontre ne sont pas longs et bientôt s'engage une bataille en règle. Les deux combattants se précipitent l'un sur l'autre avec tant de furie que, sans lâcher prise, ils passent au-dessus le parapet et tombent ensemble au fond de la rivière. Pour le terre-neuve ce ne fut qu'un jeu de remonter à la surface et d'aborder à quelques centaines de mètres plus loin au seul point de la rive qui fit accessible. Après avoir secoué au soleil l'eau qui ruisselait de sa fourrure soyeuse, il allait se retirer lorsqu'il jeta un coup d'oeil sur son adversaire.

Le boule-dogue, habitué à combattre sur terre, mais n'yant pas le tempérammant marin, se laissait entrainer par le courant. Le malheureux animal essayait en vain de se débattre; encore quelques secondes et il était perdu.

Le terre-neuve voit le péril, se jette à l'eau de nouveau, saisit son adversaire par le collier et le dépose sain *et sauf* sur le rivage.

Les deux chiens échangent alors un regard d'une expression indéfinissable, remuent leur queue avec une solennelle et silencieuse lenteur et s'éloignent l'un de l'autre avec dignité.

Quelle leçon... pour les hommes!

Le travail et l'amitié sont les deux grandes douceurs humaines. Mais je veux que mes amitiés et mon travail aient Dieu comme principe et comme fin. C'est ainsi qu'ils seront fixés dans l'ordre et que leurs douceurs seront infinisées.

MADAME LUCIE FAURE-GOYAU

COMMENT ELLE SE DÉBARRASSA DU RHUMATISME

Sachant d'après expérience les douleurs causées par le rhumatisme, Mme J. E. Hurst, qui réside au No 204 avenue Davis, E. 234, Bloomington, Ill., est si enchantée de s'être guérie, qu'à titre de pure gratitude, elle désire communiquer à tous les autres patients comment se débarrasser de leur torture, facilement à la maison.

Mme Hurst n'a rien à vendre. Découpez simplement cette annonce, adressez-la avec votre nom et votre adresse, et elle vous communiquera gratuitement ce précieux renseignement. Ecrivez-lui immédiatement pour ne pas oublier.

Le probleme de la debilite juvenile

Résolu par Father John's Medicine

L'enfant délicat, c'est l'enfant qui n'est pas suffisamment nourri. La pâleur, la faiblesse, l'indolence, la tendance aux rhumes, l'impuissance à s'en débarrasser sont destinées à se prolonger aussi longtemps que l'enfant ne recevra pas la somme requise de nutrition. Si l'on donne Father John's Medicine comme aliment et tonique, l'enfant gagne immédiatement du poids, des couleurs et des forces.

Mme Pierre Bégin, de Saint-Louis de Pintendre, P. Q., est l'une des nombreuses mères qui doivent la santé de leur fils à Father John's Medicine. Voici ce qu'elle nous écrit: "Je craignais que mon fils ne déclinât. Le moindre rhume le faisait beaucoup tousser et rien ne semblait le soulager. L'un de nos amis conseilla Father John's Medicine, qu'il prit jusqu'à ce que sa toux fût disparue. Il est maintenant en parfaite santé et ne tousse plus du tout, mais je garderai à l'avenir une bouteille de Father John's Medicine à la main au cas ou il contracterait de nouveau le rhume."

Father John's Medicine est un reconstituant qui pourvoit particulièrement aux besoins de l'enfant frêle et délicat. C'est un composé de la meilleure huile d'olive mélangée scientifiquement à divers autres éléments nutritifs précieux au moyen d'un appareil dessiné spécialement à cette fin et qui réduit l'huile de foie de morue en parcelles tellement ténues que les systèmes même affaiblis s'en assimilent avec profit les principes merveilleusement nutritifs. C'est cette abondance de nutriments riches et facilements digestifs contenus dans le Father John's Medicine qui fait à l'enfant délicat du sang neuf et de la chair ferme, communique une force nouvelle et solide aux muscles affaiblis, remplit tout le système d'un renouveau d'énergie et de cette force combative qui le fait résister à la maladie et transforme la pâleur et la maigreur en santé éclatante.

Les mères éprouvent de la confiance quand elles donnent Father John's Medicine aux enfants, parce qu'il est exempt d'alcool et de drogues dangereuses.

Canada-Antilles Anglaises

NOUVEAUX SERVICES DE PASSAGERS.

Par la Marine marchande du gouvernement canadien, Limitée conjointement avec le - Chemin de fer national du Canada.

LE PLUS GROS SYSTÈME DE TRANSPORT EN AMÉRIQUE

Avec le départ du paquebot "CANADIAN SKIRMISHER", de Halifax, N.-E., le 20 mai, suivi du paquebot "CANADIAN PATHFINDER", de Halifax, N.-E., le 17 juin, et un départ à toutes les quatre semaines dans la suite, le nouveau service à passagers susmentionné sera inauguré avec ces splendides paquebots à passagers et à marchandises, fonctionnant à l'huile, avec une confortable salle de repos, salle de musique, salle pour écrire et salle pour fumer. Spacieux ponts pour la promenade et les jeux, cabines confortables et bien aérées, fameuse salle à manger, cuisine et service impeccables.

ROUTE

De Halifax aux Bermudes, St. Kitts, Nevis, Antigue, Montserrat, Dominique, Ste-Lucie, Barbade, St-Vincent, Grenade, Trinité et Georgetown, Demerara; retour par la même route jusqu'à St-Jean et Halifax.

SPLENDIDES PAYSAGES TROPICAUX

Rayissantes îles frangées de palmes, de corails, baignées de soleil et parfumées d'air embaumé.
Un paradis pour les vacances.
Sports de tous genres en grande vogue.
Superbes paysages des plus enchanteurs.

Service et Confort Maximum à Bas Prix

Renseignements, imprimés, etc., peuvent être obtenus de tout agent local du National Canadien, ou de tout agent de passagers sur paquebots, ou de la

MARINE MARCHANDE DU GOUVERNEMENT CANADIEN, LIMITEE
Siège Social: 230, rue St-Jacques, Montréal, P. Q.

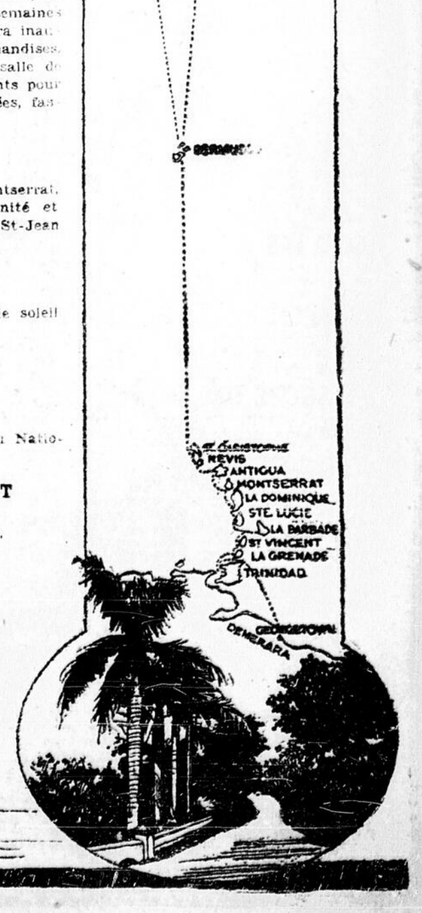

FINANCE COMMERCE MARCHE

LES RENDEMENTS

REVUE DES RENDEMENTS ENREGISTRES

	Taux Div	Prix Approx.	Rend P C
Abitibi	$5	86¾	5.76
Asbestos pfd	7	83	8.43
Bel. Can. P. pfd	7	103	6.80
Bell Telephone	8	146½	5.46
Brazilian	6	123⅛	4.87
B. C. Fishing	5	86	5.81
Can. Car pfd	7	92	7.61
Can. Cement	6	134	4.48
Do pfd	7	119	5.88
Can Converters	7	100	7.00
Can. Cottons	8	125	6.40
Do pfd	6	100	6.90
C. G. E. pfd	7	57½	6.08
(Valeur au pair $50)			
Can. Ind. Alcohol	$1.28	26⅛	4.92
Can. Steam, pfd	6	87½	6.86
C. P. R.	10	187¾	5.33
Can. Salt.	8	130	6.15
Dom. Bridge	4	138¼	2.89
Dom. Glass	7	105½	6.61
Do pfd	7	113	6.10
Dom. Textile	$5	111	4.50
Do pfd	7	118½	5.91
Goodyear pfd	7	105½	6.64
H. Smith pfd	8	107	7.48
Imperial Oil	$1	43⅝	2.30
Jamaica P S pfd	7	99	7.07
L. of the Woods	12	160	7.50
Do pfd	7	115	6.09
Laur. Paper	6	101½	5.55
Laur. Power	5	116	4.31
Mackay	7	125½	5.58
Mont. Cottons	6	113	5.31
Do pfd	7	118	5.93
Mont. Power	$2	74¼	2.69
Mont. Tram.	10	180	5.56
Nat. Breweries	$4	68½	5.84
Do pfd	7	109	6.42
Ontario Steel	4	73	5.48
Ottawa Power	6	98	6.42
Penmans	8	213	3.76
Do pfd	6	101½	5.91
Price Bros	2	59½	3.36
Do pfd	6½	101½	6.40
Quebec Power	7	224	3.12
Shawinigan	$2	69	2.90
Sher. Williams	6	150	4.00
Do pfd	7	120	5.83
S. Can. Pow. pfd	6	101	5.94
Spanish River	7	99⅝	7.02
Do pfd	7	114	6.14
Steel of Can.	7	124	5.65
Do pfd	7	135	5.19
Tuckett Tobacco	4	72	5.56
Do pfd	7	106	6.60
Twin City	5	63½	7.87
U. Secur. pfd	6	105	5.71
Viau pfd	7	86	8.14
Wabasso Cotton	$4	112	3.57
Wayagamack	$3	47	6.36
West. Gro. pfd.	7	79	8.86
Winn. Elec. pfd	7	103	6.80

Les virements bancaires

TORONTO VIENT EN TETE AVEC UN TOTAL DE $118,737,170.

Ottawa vient sixième avec $6,201,725, comparativement à $6,246,247 en 1926, soit une diminution de $44,522 ou de 0.0071 pour cent.

Voici la liste complète des virements bancaires des principales villes canadiennes pour la semaine finie hier le 3 mars, 1927, avec les chiffres de la semaine correspondante de 1926.

	1927	1926
Toronto	$118,737,170	$102,080,080
Montréal	106,816,735	118,812,713
Winnipeg	46,041,479	41,470,419
Ottawa	6,201,725	6,246,247
Québec	5,837,166	6,313,929
Hamilton	5,294,102	4,815,620
Windsor	3,820,972	3,492,359
London	2,950,880	2,680,922
Halifax	2,901,388	2,711,691
St-Jean	2,377,967	2,711,691
Brantford	1,206,141	1,071,877
Kitchener	1,202,587	973,294
Ft William	833,705	810,824
Sherbrooke	866,749	944,837
Peterboro	796,233	689,760
Kingston	717,030	713,630
Vancouver	17,776,194	16,679,801
Calgary	7,775,411	7,893,654
Chatham	761,615	450,554
Sarnia	632,959	
Lethbridge	445,607	524,966
N. West'ter	806,156	833,132
Moose Jaw	1,084,877	1,080,328
Moncton	945,774	903,186
Brandon	451,883	453,541
Régina	3,497,886	3,161,066
Saskatoon	1,711,557	1,714,703
P. Albert	407,458	374,674
Edmonton	5,017,964	5,916,350
Med. Hat	306,968	239,747
Victoria	2,206,791	1,902,477

LE NIVEAU DU MARCHE

NEW-YORK, 3. — Voici les cotes moyennes de vingt titres représentatifs des groupes ferroviaires et industriels de la Bourse de New-York:

	20 Indust.	20 Ferrov.
Jeudi	151.06	134.18
Mercredi	149.33	132.93
Il y a une semaine	150.61	135.16
Il y a un an	137.24	110.12
Maximum, 1927	151.85	137.45
Minimum, 1927	141.23	125.58

Total des ventes: 1,615,700 parts.

DIVIDENDES DECLARES

Imperial Tobacco Company of Canada, Limited, a déclaré un dividende régulier et semi-annuel (no. 30) de 3 pour cent sur les actions de priorité, payable le 31 mars, 1927, ainsi qu'un dividende intérieur de 1½ pour cent sur les actions ordinaires, payable le 30 mars, 1927.

Hollinger Consolidated Gold Mines Limited, a déclaré un dividende de 2 pour cent, payable le 25 mars aux actionnaires enregistrés le 9 mars.

RECETTES DU C. P. R.

Les recettes du trafic du Pacifique Canadien pour la semaine finie le 28 février se sont élevées à $3,370,000, soit une augmentation de $268,000 ou de 8.6 pour cent sur les recettes de la semaine correspondante de l'an dernier.

LE MARCHE DES OEUFS

MONTREAL, 4.—Le marché des oeufs a été plusactif hier parce que, vu la production canadienne insuffisante encore pour satisfaire les besoins de la consommation, on achète beaucoup d'oeufs américains qui ont monté dernièrement à Chicago et parce que la demande a considérablement augmenté depuis le commencement du Carême.

Cotes: les frais extras à 41 sous; les premiers à 39 sous; les seconds à 37 sous la douzaine.

Les arrivages d'hier ont été de 1,252 caisses comparativement à 1,494 caisses au cours de la même journée de la semaine précédente et à 1,381 caisses au cours de la semaine correspondante de l'an dernier.

Actions Minières

John W. Hughson

Membres

DU CURB DE MONTREAL

63, rue Sparks, Ottawa.

Queen 152 et 625.

COURS DES CHANGES ENTRE BANQUES

Cours communiqué par la Banque Canadienne Nationale.

Fermeture du 3 mars 1927.

	New-York	Montréal
Argent à New-York		4%
New-York, dollar		23-128 pr.
Londres, livre	4.84 13-16	4.85 ¾
Paris, franc	.0391	.0391¾
Bruxelles, franc	.0278	.0278½
Rome, lire	.0439½	.0440
Bâle, franc	.1923½	.1927
Rotterdam, florin	.4003	.4010
Stockholm, cour.	.2670	.2675
Oslo, couronne	.2594	.2599
Copenhague, cour	.2665	.2670
Madrid, peseta	.1679	.1682
Berlin, mark-or	.2370½	.2375
Prague, couronne	.0296	.0296
Athènes, drachme	.0130	.0130
R. de Janeiro, milreis	.1187	.1190
Hongkong, dollar	.4910	.4919
Pologne, zloty	.12	.12
Yougoslavie, dinar	.0176¼	.0176¼
Indes, roupie	.3610	.3610

LES GRAINS

WINNIPEG, 3. — En dépit de la faiblesse prononcée de la demande étrangère, le marché a été modérément ferme, et la demande locale était suffisante pour maintenir les prix au niveau de la fermeture de mercredi, ou peu s'en faut. Mai a fléchi de 1-8; octobre a baissé de 3-8; juillet a avancé de 1-8.

Les prix des *gros grains* se sont maintenus malgré que la demande fusse légère. Cotes:

	OUV.	FERM.
BLE		
Mai	146⅞	141½
Juil.	138⅝	139¼
Oct.	129⅝	129⅞
AVOINE		
Mai	58	58½
Juil.	58	56
Oct.	51⅞	51⅞
ORGE		
Mai	72⅞	72⅞
Juil.	70¼	71
Oct.		65¾
LIN		
Mai	194¾	195
Juil.	197¾	198
Oct.	202	202
SEIGLE		
Mai	104¼	104½
Juil.		103¾
Oct.		98

Prix au comptant: BLE —1 nord, $1.43; 2 nord $1.37 1-2; 3 nord $1.30 3-8; no 4 $1.19 1-2; no 5 $1.03 1-2; no 6 91 1-2; picotin 76 1-2; sur voie, $1.42 1-2; résidus $3.00 la tonne.

AVOINE—2 cw 63 1-4; 3 cw 53 3-4; ex. 1 picotin 52 3-4; 1 picotin 50 3-4; 2 picotin, 42 1-2; rejetée 45 1-4; sur voie 58 1-4.

ORGE—3 cw 70 3-8; 4 cw 67 7-8; rejetée, 64 5-8; picotin, 63 5-8; sur voie, 70 3-8.

LIN—1 nwc $1.90 3-4; 2 cw $1.86 3-4; 3 cw $1.72; rejeté $1.67; sur voie $1.91.

SEIGLE—2 cw $1.01 1-4.

POMMES DE TERRE

MONTREAL, 4.—Le marché des pommes de terre hier ne s'est pas amélioré. Cotes: les Montagnes Vertes de l'Ile du Prince Edouard, de $1.50 à $1.60 en sacs de 90 livres; les pommes de terre du Québec, $1.00 en sacs de 90 livres, prises au Nouveau Brunswick, de $1.00 à $1.05 en sacs de 80 livres, prises au magasin.

BEURRE ET FROMAGE

MONTREAL, 4.—Les arrivages de beurre hier ont été de 531 boites comparativement à 2,872 boites au cours de la même journée de la semaine précédente et à 14 boites au cours de la journée correspondante de l'an dernier.

Le marché du beurre a été plus actif et la demande étrangère et locole s'est améliorée. Cotes: beurre de crèmerie néo-zélandais de 41¼ à 41¾; no 1 pasteurisé de l'Est de 41½ à 41¾; no. 1 pasteurisé de l'Ouest, de 40½ à 40¾; no. 2, de 39½ à 40 sous la livre.

Les arrivages de fromage hier ont été de 52 meules à rapprocher de 70 meules au cours de la même journée de la semaine précédente et de 61 meules au cours de la journée correspondante de l'an dernier.

Le marché local a été calme et sans caractéristique spéciale. La demande continue d'être limitée et les prix sont sans changement. Le no 1 de l'Ouest, blanc ou coloré, est coté à 18 sous la livre.

LE CHIFFRE-INDICE

Le chiffre-indice des 25 industriels et utilités publiques (actions communes) aux Bourses de Montréal et de Toronto, d'après les chiffres du Bureau des Statistiques, pour la semaine dernière a été de 254.1 comparativement à 249.4 pour la semaine finie le 19 février.

Le chiffre-indice du volume des transactions s'est élevé de 48.3 à 56.3 et celui du total des valeurs des transactions, de 120.5 à 143.0.

Les prix moyens de 18 de ces valeurs ont augmenté, comme il suit: Massey-Harris, de $92.9 à 99.4; Brazilian, de $117.4 à $120.0; Montreal Light, Heat and Power, de $73.0 à $74.6; City Dairy, de $91.5 à $98.6; B. C. Fishing, de $91.3 à $92.5; Penmans de $211.6 à $17.5; Canadian Industrial Alcohol, de $26.3 à $27.1; Pacifique Canadien, de $183.6 à $188.0; Bell Telephone de $149.6 à $150.4. Les titres suivants ont baissé: Dominion Bridge, de $144.5 à $143.1; Laurentide, de $105.5 à $103.5; National Breweries, de $70.2 à $68.8; Smelters, de $245.2 à $243.6.

Les ventes ont augmenté dans 12 cas et ont diminué dans 13: Brazilian de 11,400 à 40,500; Massey-Harris de 14,300 à 26,700; Industrial Alcohol de 10,000 à 21,400; Seagram de 16,300 à 29,100. Canada Cement a baissé de 5,200 à 1,600; B. C. Fishing de 8,500 à 3,300; National Breweries de 6,700 à 1,700.

ASSEMBLEE ANNUELLE

L'assemblée annuelle et générale de la Brompton Pulp and Paper Company, Limited, aura lieu le 17 mars à 2 heures et demie de l'après-midi, à Montréal. Immédiatement après l'assemblée annuelle aura lieu une assemblée spéciale.

PERTES PAR LE FEU

TORONTO, 4 — Les pertes par le feu au Canada pendant la semaine finissant le 2 mars 1927, se sont élevées, d'après le Monetary Times, à $435,000, comparativement à $228,000 au cours de la semaine précédente et à $825,800, au cours de la semaine correspondante de l'an dernier.

A la bourse de Montréal

BRAZILIAN, TOUT EN ETANT TRES ACTIF, PERD ½ —VIAU PRIV. PERD DEUX POINTS — SMELTERS GAGNE 2 POINTS— LE MARCHE EST ACTIF ET LES GAINS SONT NOMBREUX.

MONTREAL, 4 — Le marché a été actif et ferme à l'ouverture de la session ce matin. Smelters avec un gain de 2 points a touché 248; Asbestos avec un gain de 2 points a touché 248; Asbestos a gagné 1 point à 22. Steel of Canada a avancé de 1 point à 125. Alcohol a gagné ⅛ à 26¼; Spanish River a avancé de ⅛ à 99¾; Shawinigan, avec un gain de ⅛ a touché 69; Winnipeg Rails a 63⅜ a réussi un gain de 3-8.

Brazilian, la valeur la plus active, a ouvert à 123½ et s'est vendue par la suite à 123, avec une perte nette de ½. Viau priv., a perdu 2 points à 84. Dominion Textile a baissé de ½ à 110½. Le reste du tableau a été sans changement.

NOUVELLES COMPAGNIES

TORONTO, 4 — Le Monetary Times rapportent que le nombre des nouvelles compagnies au cours de la semaine finissant le 26 février, est de 124, avec un capital autorisé de $32,621,700, comparativement à 106 compagnies avec un capital de $25,938,700 au cours de la semaine précédente et à 91 comparativement avec un capital de $25,268,90, au cours de la semaine correspondante de 1926.

Le comté de Carleton obtient un bon prix

LES TROIS SERIES DE SES NOUVELLES DEBENTURES SONT ACCORDEES A LA BANQUE DE TORONTO. —LE COMTE EST EN EXCELLENTE SITUATION FINANCIERE.

Le comté de Carleton a obtenu hier *pour ses débentures un prix qui dépasse toutes ses ventes depuis plusieurs années.* L'émission totale de $147,540 a été vendue au-dessus du pair à la banque de Toronto. L'offre de la banque était plus avantageuse que celle des 12 autres soumissions.

Il y avait trois séries dans l'émission: $65,000 dans la série à cinq ans; $40.000 dans la série à 10 ans; et $41,740 dans la série à 20 ans. Toutes les séries portaient intérêt à 5 pour cent. La Banque de Toronto a offert 100.16 pour les cinq ans, 100.26 pour les 10 ans et 100.63 pour les séries à 20 ans.

La soumission la moins élevée a été de 99.60, ce qui prouve que les maisons financières considèrent que l'état des finances du comté de Carleton est en très bon état.

H. C. Monk et Cie est la seule compagnie d'Ottawa qui ait fait une soumission.

Compagnies	5 ans	10 ans	20 ans
Bank of Toronto	100.16	100.26	100.63
H. C. Monk & Compagnie	99.75	99.85	100.10
Wood-Gundy & Compagnie	99.85	99.85	99.85
McDonagh-Somerset & Cie	99.94	100.01	100.12
C. H. Burgess & Compagnie	99.83	99.83	99.83
McLeod, Young, Weir & Cie	99.76	99.76	99.76
R. A. Daly & Compagnie	100.11	100.11	100.11
Dyment, Anderson & Compagnie	99.62	99.62	99.62
Royal Securities Corporation	99.97	99.97	99.97
Fry, Wills, Spence & Cie	99.60	99.60	99.60
F. L. Graham & Compagnie	100.03	100.03	100.03
Brouse, Mitchell & Compagnie	99.89	100.19	100.26
Bell, Gouinlock	99.60	99.60	99.60

BOURSE DE PARIS

PARIS, 4 — Les prix ont été fermes à la Bourse, aujourd'hui. Rentes 3 pour cent, 52 francs 25 centimes. Le change sur Londres, 124 francs 10 centimes et ½. Emprunt, 5 pour cent, 65 francs, 70 centimes. Le dollar américain a été coté à 25 francs 57 centimes et ½.

LES NAVIRES EN PARTANCE AVEC COURRIER

POUR L'ANGLETERRE ET AUTRES PAYS VIA L'ANGLETERRE.

Antonia, Halifax, 7 mars; Pres. Roosevelt, New York, 9 mars; Berengaria, New York, 12 mars; Montcalm, Saint-Jean, 12 mars; Aurania, Halifax, 14 mars; Minnedosa, Saint-Jean, 16 mars; Montnairn, Saint-Jean, 18 mars; Aquitania, New York 19 mars.

POUR LES AUTRES PAYS

Fanad Head, Saint-Jean, 10 mars, Etats libre d'Irlande; Queens County, Saint-Jean, 12 mars, France et Hollande; Porsanger, Saint-Jean, 12 mars, Allemagne; Frode, Saint-Jean, 14 mars, Danemark; Marburn, Saint-Jean, 10 mars, Belgique; Lithuania, Halifax, 20 mars, Pologne; New Georgia, Saint-Jean, 15 mars, Union Sud-Africaine; Can. Runner, Halifax, 18 mars, Bermudes, Iles-Sous-le-Vent, Nevis, Ste-Lucie, Barbade, St. Vincent, Grenade, Trinité, Guyane Brit. et Vénézuela; Can. Fisher, Halifax, 12 mars, Bermudes, Bahama, Jamaïque, Colombie, Honduras Brit.; Andalusia, Halifax, 9 mars, Jamaïque et Colombie; London Maru, Vancouver, 8 mars, Japon seulement; Tyndareus, Victoria, 10 mars Japon seulement; Pres. Jackson, Victoria, 15 mars, Chine et Japon; Emp. Russia, Vancouver, 19 mars, Chine et Japon; Niagara, Vancouver, 9 mars, Australie et Nouvelle-Zélande; Sonoma, San Francisco, 10 mars, Australie seulement; Makura, San Francisco, 23 mars, Australie et Nouvelle-Zélande.

KEMPTVILLE, Ont., 4. — Parce qu'il n'a pas réussi à obtenir des fonds afin de l'aider à surmonter des difficultés financières, Charles Torrance, 24 ans, de Inkerman, Ont., s'est pendu hier à la résidence de son père. Il travaillait avec son père, un ferblantier. Un peu avant midi, il sortit de la boutique, disant qu'il allait diner. Comme il retardait à revenir, son père s'inquiéta et se mit à sa recherche. Il le trouva sans vie, pendu au bout d'une corde qu'il avait attachée à une poutre du grenier.

BIBLIOTHEQUE POUR ENFANTS

Les Beaux Livres pour les fillettes

Comme nous l'avons annoncé au cours de la semaine dernière, nous consacrerons nos annonces cette semaine exclusivement à notre bibliothèque pour enfants. Nous avons certainement un grand choix de livres intéressants pour les petits enfants et à très bas prix.

Aujourd'hui causons d'abord des livres pour les petites filles. Toutes les bonnes petites filles aiment les beaux livres, les belles histoires tristes et touchantes. Nous leur avons réservé aujourd'hui notre première annonce et notre premier choix.

Nous présentons à toutes les petites filles qui lisent notre journal, et nous suggérons aux parents, la collection si charmante, intitulée: "La Semaine de Suzette". Sans doute que "Suzette" ne pourra pas tous les lire en une semaine. Ils sont bien trop nombreux puisque la série comprend 42 volumes! Vous voyez par le nombre qu'il y en a pour tous les goûts!

C'est absolument ce qu'il y a de mieux, de plus fin, de mieux écrit et de plus délicat, que nous puissions suggérer à nos fidèles petites lectrices. Chaque volume ne se vend pas cher. Seulement 35 sous au comptoir et 38 sous par poste! Choisissez dans cette liste. Et, n'oubliez pas de donner votre commande soit en venant au "Droit" ou en nous écrivant à l'adresse que nous donnons au bas de cette annonce.

La Préférée par (Raphaëllo Willems)
Le Voyage de Mimose par (Myriam Catalany)
Les pupilles de Miss Giddily par (Malim)
Rirette des bois par (Mario Donal)
L'héritière de Ferloc par (Marguerite Bourcet)
La fleurette du temple par (Jules Chancel)
Les vacances de Guignolette par (Mathilde Aianic)
Le mystère de Kerjonc par (Nolim)
Les deux Françoises par (Claude St-Ogan)
La conquête du Dragon par (André Bruyère)
Le hameau du trésor perdu par (Jacqueline Rivière)
Les filles de Barbe Bleue par (M. Catalany)
Le Sorcier de la forêt par (Jeanne de Léas)
Au pays des Mirabelles par (Mme Ch. Péronnet)
Les robinsons de guerre par (André Bruyère)
Le mystère du château d'Apre-Bise par (M. Goudareau)
Le règne de Cendrillon par (Myriam Catalany)
L'étoile de Simplette par (Pierre Perrault)
L'exil de Solange par (Claude St-Ogan)
L'étoile de Navailles par (Marguerite Bourcet)
Le trésor merveilleux par (André Bruyère)
Fugitive par (Claude St-Ogan)
Petite Fée par (M. D'agon de la Contrie)
Les enfants de la Table Ronde par (Suzanne Sailly)
Le lézard bleu par (M. Amestoy)
Farfadette par (Jacqueline J. Duché)
Le petit roi du Bengale par (A. Pujo)
La tour de l'alchimiste par (Arlette de Maillane)
Mademoiselle de trop par (Mario Donal)
La petite sorcière par (Marguerite Froment)
Joset le Braconnier par (Nolim)
Pâqueretet à la cour par (Pierre Marfont)
La pupille du Cardinal par (Jean Rosmer)
La brave pistache par Julien Gérin)
La maison mystérieuse par (Mme Ch. Péronnet)
Les captives de la tour carrée, par Claude St-Ogan)
Les malicieux revenants par (M. Goudareau)
Un descendant de Chinette par (Roger Dombre)
Le cousin Patchouli par (Georges Gouza)
Brouillonne et mie de pain, sa servante, par (Pierre Perrault))
Le poids d'un secret par (M. de Caruac)
La petite fille de compagnie, par (Arlette de Maillane).

Chaque volume se vend au comptoir à 35 sous et par poste à 38 sous. Nous invitons les personnes qui demeurent à la campagne de nous écrire et de nous donner leurs commandes par poste. Notre service par correspondance leur donnera entière satisfaction. Vous recevrez vos livres par retour du courrier. Veuillez inscrire votre remise en donnant votre commande.

LE SERVICE DE LIBRAIRIE

"LE DROIT" — — — OTTAWA, ONT.

REGION DE BUCKINGHAM

Mot d'ordre: C'est notre devoir de soutenir nos institutions.

SIGNES DE PIASTRES

Aide-toi et le ciel t'aidera.

Charité bien ordonnée commence par soi-même.

Il faut se respecter soi-même pour être respecté des autres.

Morales, proverbes ou dictons, ces phrases, mises dans la pratique quotidienne de notre vie, doivent faire place au verbalisme creux de ceux qui désespèrent de tout, se méfient de tout, blâme tout.

Que notre patriotisme soit plus intelligent et plus éclairé. Ne doit-il pas logiquement rayonner dans nos actions ? Ne peut-il se caractériser comme "pratique" ? Passant des périodes oratoires sonores, ne peut-il s'écrire maintenant en signes de piastres ?

Bien entendu, le patriotisme traduit nos mots du début par ceux-ci: *Achetons chez nous*; *encourageons le commerce local*. Donnons toujours la préférence aux produits de notre région d'abord, à ceux de notre province ensuite et enfin à tous ceux de provenance purement canadienne. Encourageons aussi, autant que faire se peut, nos industries canadiennes-françaises de préférence à celles qui appartiennent à des étrangers ne partageant *ni nos idéals, ni nos croyances, ni notre langue.*

On nous l'a dit souvent: "Il n'y a pas de doute que l'argent qui profite le plus est l'argent dépensé chez nous; il reste en notre possession, multipliant à notre profit des échanges, puis créant une puissance renforcée de capital et de crédit.

"Nous aimons le Canada, encourageons donc ses industries et ses produits *avant d'acheter ceux qui viennent de l'étranger*..

"Qu'il s'agisse de n'importe quelle branche du commerce, de l'agriculture, de l'industrie, le principe de donner la préférence à ce qui vient du Canada est élémentaire si l'on veut développer le pays en général.

"Le véritable *patriotisme* à ce sujet devrait aller jusqu'au fanatisme, ce qui serait une grande amélioration sur le snobisme que l'on rencontre dans plusieurs cercles de la société.

"Chez certains individus l'on préfère acheter de la marchandise allemande, japonaise voire chinoise sans tenir compte de la qualité mais simplement parce qu'elle *se vend un peu meilleur marché*. Ceux-là, pour sauver quelques sous, qui n'amélioreront pas leur budget, sont disposés à enlever du travail à des ouvriers canadiens ou à empêcher certaines industries de se développer davantage."

Or, songeons-y sérieusement, si tous agissaient ainsi, le résultat général ne serait-il pas totalement désastreux ? *Ces mêmes industries* seraient forcées de fermer leurs portes. Notre commerce perdrait vie. *Nos marchands devraient tous* se retirer d'affaires. Nous assisterions partout à faillites et banqueroutes sur banqueroutes et faillites. Et les consommateurs ne pourraient alors compter, pour se pourvoir du nécessaire, que sur le commerce étranger dont ils *auraient fait* la prospérité et le succès au détriment des leurs.

C'est pourquoi *on ne peut* cesser de le répéter, "la question économique est devenue une question nationale". Il est urgent de pratiquer le patriotisme en affaires et partout et toujours, non pas seulement du bout des lèvres et répétant sans cesse, à propos *de tout et de rien* ou plus souvent hors de propos: "Je suis aussi Canadien qu'un autre, mais... mais... MAIS...

Mais si vous l'êtes, prouvez-le donc !

Lévis LORRAIN.

L'EXCURSION DE LUNDI SOIR

ELLE QUITTERA BUCKINGHAM POUR SE RENDRE A OTTAWA, ET ARRETERA A TOUTES LES GARES SUR LA LIGNE. — DEUXIEME PARTIE DU TOURNOI NOTRE-DAME VS CANADIEN.

Tous sont invités à se joindre à l'excursion organisée en vue de la deuxième partie du tournoi Notre-Dame vs Canadien, lundi soir prochain au Parc Royal de Hull. Le train quittera la gare de Buckingham à 7 heures p.m., et fera arrêt à chacune des gares qui se trouvent sur la ligne régulière du Pacifique Canadien. Le départ d'Ottawa aura lieu vers 11 heures. Procurez-vous vos billets d'avance en vous adressant à M. Gustave Bisson.

CE SOIR A CUMBERLAND

SE PARACHEVRA LE COURONNEMENT DU "CHAMPION" DE LA LIGUE LOCALE DE HOQUET.

La partie décisive de détail entre Canadien et Cumberland se joue ce soir à Cumberland. La brillante victoire des Blancs-Rouges sur les Habitants, au pointage de 5-2, lundi soir dernier, donne à nos amateurs sportifs une immense confiance dans le résultat final. Et, en effet, il ne faut pas être trop optimiste, pour prédire qu'à moins d'une malchance inconcevable, nos vaillants "soldats" sortiront vainqueur de la lutte, car il est pratiquement impossible, que Watson et sa bande comptent les quatre points nécessaires pour surpasser la troupe à Théo., sans que celle-ci n'enregistre pas. Bon voyage! Bon succès aux nôtres!

HEURE SAINTE

Ce soir, à l'occasion du premier vendredi du mois, Heure-Sainte de sept à huit heures, à l'église paroissiale.

AU CERCLE CHATELAIN

L'assemblée régulière des membres du cercle Châtelain sera tenue ce soir, à 8 heures. Avis aux intéressés.

ENFANTS DE MARIE

La répétition de chant pour les membres de la chorale qui devait avoir lieu lundi prochain, est remise à lundi, 14 mars, à l'heure habituelle.

MODISTE EN FOURRURES

Ainsi que manteaux et costumes de printemps.

MME O. JOANNETTE, VILLAGE-NEUF

Le Rayon des Chaussures Bat la

Marche pour le Printemps

Escarpins de Cuir Verni Uni pour Dames. Avec talons hauts, 2 à 7. Spécial $3.95

Escarpins de Cuir Verni pour Dames. Avec talons hauts, 2 à 7. Spécial $3.50

Escarpins de Cuir Verni pour Dames. Une courroie, talons cubains. Pointures 3 à 8. Spécial $2.49

Bottines Dongola pour Enfants, semelles coussin. Pointures 2 à 5. Spécial $1.25

Pointures 3½ à 7½. Spécial .. $1.49

Souliers de Cuir Verni Rouge Cerise pour Enfants, avec semelles coussin:

Pointures, 5 à 7½, prix $2.25

Pointures, 8 à 10½, prix $2.50

Pointures, 11 à 2, prix $2.95

Oxfords du Printemps pour Jeunes Gens

Les plus récents modèles du printemps en Oxfords pour jeunes gens, de cuir verni noir ou brun, veau noir ou tan. Prix .... $5 et $6

L. E. Stanley & Co.

109-111, RUE RIDEAU LIMITED

(De notre dernière édition d'hier)

L'ALBERTA AURA DEUX AVOCATS

On laisse entendre ici que MM. F. H. Chrysler, C. R., et G. F. Henderson, C. R., représenteront l'Alberta quand la cause des ressources naturelles de cette province s'instruira devant la Cour Suprême du Canada la semaine prochaine.

Quand la question de nommer un avocat fut soulevée il semblait probable que la province ne nommerait pas d'avocat. La cour choisi M. Scott, de Toronto, qui ne put accepter. La cour nomma alors M. Chrysler et l'Alberta nommait en même temps M. Henderson de sorte que si les choses en restent là il y aura deux avocats dans la cause.

LES DROITS CANADIENS NE SERONT PAS VIOLES

Le ministère de la Marine et des Pêcheries annonça hier qu'il recommencera sous peu ses négociations avec la nouvelle commission du radio aux Etats-Unis au sujet des empiètements sur les longueurs d'onde canadiennes.

Les officiers canadiens en charge des négociations sont heureux de savoir qu'il n'y aura pas de violation des droits canadiens déclare A. Johnson, sous-ministre du ministère. Les nouvelles négociations sont faites en vue de confirmer les droits canadiens et d'essayer d'obtenir une augmentation dans le nombre des longueurs d'onde exclusives accordées aux postes canadiens.

LE GOUVERNEUR PART POUR L'OUEST

Son Excellence le gouverneur général du Canada et la vicomtesse Willingdon partiront d'Ottawa samedi le 19 mars pour un voyage prolongé dans l'ouest du Canada. Leurs Excellences se proposent de faire une pareille visite dans les Provinces Maritimes en juillet prochain.

En annonçant ce qui précède aujourd'hui, les officiers du personnel du palais ont déclaré que Leurs Excellences feraient des arrêts à toutes les capitales des provinces de l'ouest et dans toutes les principales villes. Le retour à Ottawa est fixé pour le premier mai prochain environ.

L'ETAT DU GEN. LESSARD

TORONTO, 4.—Les autorités de l'hôpital rapportent que l'état du major général Lessard, gravement malade à la suite d'une opération qu'il a subie ici, est de "beaucoup améliorée."

Occasions magnifiques

Le Dr J. H. Grisdale, sous-ministre de l'Agriculture et G. B. Rothwell, parlant au comité d'agriculture de la chambre hier ont fait allusion à l'occasion magnifique qu'ont actuellement les éleveurs de troupeaux canadiens sur les marchés britanniques, maintenant que l'interdit sur les consignations de troupeaux du Canada a été enlevé.

Compagnies d'emprunt

Le projet du gouvernement pour amender la loi des compagnies d'emprunt a été contesté hier matin devant le comité des banques et du commerce de la chambre des communes. G. B. Finlayson, surintendant d'assurance expliqua les changements proposés qui obligeraient les compagnies à soumettre un exposé financier aux détenteurs de parts, limiteraient les sommes empruntées par les compagnies à quatre fois le montant combiné de son capital payé et intact et de sa réserve. M. Finlayson declara qu'une certaine compagnie s'opposerait au projet.

M. F. D. Hogg représentant le procureur général d'Ontario protesta disant que le projet était en dehors de la juridiction du parlement. R. T. Harding représentant la Great Vest Permanent Loan Co., demande que le projet soit remis à plus tard et d'en appeler à la cour suprême du Canada au sujet des droits du parlement.

DEUX POURSUITES CONTRE OTTAWA

Deux poursuites en réclamations de dommages-intérêts viennent d'être intentées en cour de comté contre la ville d'Ottawa.

La première est celle de E. A. Topping et de George Topping qui réclament des dommages à la suite d'un accident où Mme Topping s'infligea des blessures en glissant sur un trottoir sur la rue Somerset. La eduxième poursuite est intentée par Catherine Latimer qui réclame $5,000 de dommages.

L'Angleterre ne rompra pas les relations

Presse Associée

LONDRES, 3.—La Grande Bretagne ne rompra pas ses relations diplomatiques avec la Russie soviétique a déclaré Sir Austen Chamberlain, secrétaire des affaires étrangères, en Chambre des Communes.

PARRY-THOMAS SE TUE

De la Presse Associée

PENDINE, GALLES, 3.— J. G. Parry-Thomas, fameux automobiliste de course s'est tué cet après-midi en essayant d'établir un nouveau record de vitesse.

Les immigrants arrivent en très grand nombre

MONTREAL, 3. — Il est arrivé aux ports canadiens de l'Atlantique depuis le 1er janvier plus d'immigrants que durant la période de 1926 correspondante. Depuis le commencement de l'année 4,065 colons et canadiens revenant au pays sont passés par Halifax alors que durant les deux premiers mois de 1926 il en est passé 3,470.

Samedi, dimanche et lundi prochains 5 navires arriveront à Halifax avec 1,749 passagers, la plupart des colons et des valets de ferme qui viennent s'établir sur des terres au Canada. Ces immigrants viennent du Royaume-Uni, des Pays Scandinaves et de l'Europe continentale. A leur arrivée ils monteront dans des trains spéciaux du Chemin de fer national du Canada à destination de Montréal, de Toronto et de l'Ouest.

D'ici à six semaines le service de colonisation, immigration etc., du Canadien National s'attend à voir arriver à Halifax 14,000 immigrants.

LE R. P. J. JETTE, S. J., EST DECEDE

De la Presse Canadienne

QUEBEC, 3 — Le R. P. Jules Jetté, un membre éminent de l'Ordre des Jésuites en Canada est mort dans les régions arctiques, il y a juste un mois aujourd'hui, d'après un message retardé reçu aujourd'hui de l'Alaska. Il est mort à la mission de Kularak, un des postes les plus au nord de l'Alaska.

Le R. P. Jetté qui était un fils de Sir L. A. Jetté, ancien lieutenant-gouverneur de Québec, entra chez les Jésuites en 1882 et fut ordonné prêtre en 1896. Pendant deux ans, il fut professeur au Collège du Sault au Récollet et fut plus tard transféré à St-Boniface. Après quelques mois dans cette ville, on lui permit de se rendre en Alaska, à Nulato, Tanama et Kularak.

Il naquit dans la ville de Québec en 1864. Il était le frère de Mme Lemieux, épouse de l'hon. Rodolphe Lemieux, président de la Chambre des Communes et de Mme S. Grondin, épouse du Dr Grondin, directeur de la Maison des étudiants canadiens à Paris.

LA COMMISSION NE VEUT PAS SURSEOIR

La commission des chemins de fer ne juge pas opportun de surseoir à la mise en vigueur de sa récente décision qui a permis à la cie Bell du téléphone d'augmenter ses taux à partir du premier mars prochain. Telle est la réponse que le commissaire S. J. McLean a fait hier à la requête de la ville de Toronto demandant que les nouveaux taux ne soient pas mis en vigueur avant qu'on ait disposé des appels contre cette décision. Les nouveaux taux sont donc en vigueur.

PAS DE SURSIS

TORONTO, Ont., 3.—L'avocat de la ville Colquhoun a appris d'Ottawa aujourd'hui que la commission des chemins de fer du Canada a refusé de surseoir à la mise en vigueur des nouveaux taux téléphoniques à Toronto.

La ville avait demandé à la commission un délai de 15 jours pour étudier l'opportunité d'un appel mais les commissaires disent qu'il est impossible de faire quoi que ce soit. Les taux augmentés ont été mis en vigueur le premier mars.

INCENDIE DE $100,000 A TIMMINS HIER SOIR

(De la Presse Canadienne)

TIMMINS, Ont., 3.—Un incendie qui a éclaté dans l'entrepôt de la pharmacie Meyer et qui s'est propagée rapidement aux établissements environnants a détruit complètement hier soir trois magasins ainsi que les logis attenants et a endommagé considérablement un autre. Le montant des dommages n'est pas encore connu officiellement mais on prévoit qu'il sera d'environ $100,000. Deux femmes ont failli périr dans l'incendie. Le feu fut découvert par Madame Meyers revenant chez elle, tard hier soir. A ce moment sa mère était seule dans l'appartement au-dessus de la pharmacie. Immédiatement Madame Meyers monta l'escalier pour avertir sa mère. Voulant se sauver de la maison en feu les deux femmes s'aperçurent que les flammes leur fermait toute issue.

Elles ne purent se sauver qu'en passant par une trappe sur le toit de la maison.

Le magasin de ferroneries Pierce et le studio photographique Thompson ont été complètement détruits. Le magasin de merceries Rinn a été considérablement endommagé. Tous ces édifices étaient situés dans le quartier commercial le plus important de Timmins.

La fête aux poupées célébrée au Japon

TOKIO, 3. — Les membres de la maison royale et les personnages officiels du Japon ont assisté aujourd'hui à la fête aux poupées des petites filles. Cette coutume est établie depuis plus de 1,000 ans. La poupée est ensuite l'hôte d'honneur de la maison royale pendant trois jours puis elle est conservée jusqu'à la prochaine fête.

LA SESSION DE L'ILE DU P. E. LE 15 PROCHAIN

(Presse Canadienne)

CHARLOTTETOWN, 3. — La législature de l'Ile du Prince-Edouard s'ouvrira le 15 mars. Ce sera la dernière session de la présente assemblée législative, et les élections auront lieu probablement au cours de l'été. Aucune question très importante ne sera discutée durant la session, et on estime comme certain que la prohibition et la régie gouvernementale n'occuperont pas l'attention de la chambre.

UNE SOCIETE CONTRE LE SUICIDE A N.-Y.

(Presse Associée)

NEW-YORK, N.Y., 3. — Une société nationale contre le suicide a été organisée aujourd'hui dans 100 collèges par le club anti-suicide de l'Université de New-York.

La tendance au suicide parmi les étudiants sera soumise à une enquête, a-t-on annoncé aujourd'hui et on avisera aux moyens de prévenir ce mal déplorable. La Société entreprendra aussi de détruire l'impression que la vie d'écolier et l'étude développent la propension au suicide.

5 CHEVAUX PERISSENT

De la Presse Canadienne

OSHAWA, Ont., 3.— Cinq chevaux appartenant à M. Cecil Hall ont été brûlés à mort hier soir et la grange de M. E. Whifield a été pratiquement détruite par un incendie. Deux voitures de livraison et un auto ont également été détruits.

L'ENVOLEE BEIRES

De la Presse Associée

CASA BLANCA, Maroc, 3.— Le major Sarmento Beires, aviateur portugais qui est arrivé ici de Lisbonne hier dans une envolée de 90 jours autour du monde qu'il entreprend, a du remettre son départ d'ici à demain. Il se rendra à Bolama, Guyanne Portugaise, d'où il tentera de survoler l'Atlantique jusqu'à Port Natal, Brésil.

Quand vous avez quelque chose à vendre c'est vite connu et vite fait si vous recourez à l'intermediaire des PETITES ANNONCES DU "DROIT". *ESSAYEZ AUJOURD'HUI*

6 Décès

LEVESQUE—Décédé dans un hôpital local le 3 mars 1927, Fabien Lévesque, 226½ rue St-Patrice, à l'âge de 79 ans. Funérailles samedi matin le 5 mars. Départ des salons mortuaires Gauthier et Cie., Ltée, 259 St-Patrice, à 7.45 h. Service à la basilique et de là au cimetière Notre-Dame d'Ottawa. 6-52

PATRY—A St-Lin des Laurentides est décédée Maximilienne Major, épouse de M. Ernest Patry, gérant de la Banque Provinciale. Funérailles samedi matin à la Basilique à 9.00 h. Départ du cortège funèbre de chez son père M. Arthur Major, 80 rue Water, à 8.45 h. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation. 6-52

POIRIER—Mme Florida Allard, épouse de M. Jean-Baptiste Poirier, de Rockland, décédée le 3 mars 1927 à l'âge de 27 ans. Funérailles samedi matin à 9.00 h. à l'église de Rockland. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation. 6-52

11 Monuments

J.-P. LAURIN—95 Georges. Le plus beau choix de monuments et de cartes mortuaires dans Ottawa au plus bas prix possible. 11-53

13 Perdu-Trouvé

PORTE PLAQUE, perdu sur la rue Sussex, passant par l'Imprimerie à 8.30 h. jeudi matin. Retourner 531½ Sussex ou au "Droit". 13-52

Entre l'archevêché et "Le Droit", le 28 février, une montre Waltham découverte, boîtier or. Prière de remettre au "Droit" à J. W. B. Récompense. 13-52

14 On demande

COUPLE, comme "Janitor". S'adresser à 281 Laurier-Est. 14-52

ON DEMANDE un homme et sa femme, sans enfants, sachant lire et parler en anglais et en français, pour prendre charge d'une maison appartements, comme concierge. S'adresser: Vimy Realty Co., 18 rue Rideau, ou au Major Delaute, Appartement No 2, 489 Wilbrod. 14-53

ON DEMANDE

Des sténographes, grade 3, pour emploi temporaire à Ottawa; traitement $1260 par année. S'adresser pour examen écrit à la salle Saint-George, coin des rues Metcalfe et Gloucester, lundi, le 7 mars, à 2.20 h., p.m. Les candidats doivent fournir leur propre dactylographe.

15 Servantes demandées

SERVANTE demandée. S'adresser à 209, Birks Bldg., Ottawa. 15-53

SERVANTE, bon salaire. S'adresser 215 St-Patrice. 15-52

16 Femmes, filles demandées

FILLES DEMANDEES—50 pour filature de soie en dehors de la ville. Conditions idéales, à une courte distance d'Ottawa. Bons gages. Prix de passage remboursé. S'adresser à Mlle Appelton ou à M. C. Simmonds. Bureau du service d'emplois, 139 rue Queen, de 10 h. du matin à midi ou de 2 h. de l'après-midi à 4 h. du soir. 16-51

FILLE d'expérience dans les chemises et les pantalons. S'adresser Grant Holden Graham, 43 Montcalm, Hull. 16-53

JEUNE FILLE pour aider au soin du ménage. S'adresser 102 Water. 16-52

MENAGERE, famille de deux enfants. S'adresser M. Louis Lambert, Aylmer-Est, P. Q. 16-51

17 Hommes demandés

COMMIS VOYAGEUR pour la ville et environ, position permanente, avec références. Ecrire casier 20 "Le Droit", Ottawa. 17-53

COMMIS dans chaussures, avec expérience, deux langues, références exigées. J. B. Lefebvre, 270 Dalhousie. 17-52

18 Positions demandées

FEMME désire emploi dans maison privée ou ouvrage à la maison, 107 Preston, Apt 8. 18-52

20 Elèves demandés

A BAS MAUVAISES STENOGRAPHES! Sténographie Perrault-Duployé, bilingue, 3 mois. Approuvé Conseil Instruction Publique Commission Scolaire. Auteur enseigne par correspondance ou sur place. 158 sténographes officiels. Institut Sténographe Perrault, 3 Ouest, avenue des Pins, Montréal. Plateau 2660. 20

22 Maisons à louer

MAISON, chauffage à eau chaude, 780 rue Somerset. Appropriée à un domicile et à une boutique de barbier. S'adresser à 270 Bronson, Tél. Sh. 1961. 22-53

MAISON de brique $30.00. Hôtel de Ville, Hull, Sh. 1902. 22-52

PROMENADE "Lady Gray", très moderne, près de l'hôtel des Monnaies. S'adresser au bureau de R. Florence, R. 1331; après 6 h. du soir à R. 977. 22-55

21 A louer

MAGASIN à louer, 89 rue Victoria, Hull, en face de l'Hôtel de Ville; bonne localité pour commerce, Tél. Sh. 1446. 21-53

Bureau à louer

BUREAU à louer dans l'Edifice Lindsay, 58 rue Principale, Hull, comportant chauffage et lumière, loyers modiques. C. W. Lindsay Limited, Queen 5727. 53

Studios à louer

STUDIOS à louer dans l'Edifice Lindsay, 89 rue Sparks, comportant chauffage et lumière; loyers modiques, situation centrale. Queen 5727, C. W. Lindsay, Limited. 53

23 Appartements à louer

APPARTEMENT dans St-Charles, 8 pièces chauffé, $30.00 par mois, Tél. R. 3877J. 23-54

APPARTEMENTS "Raymond", rue Notre-Dame, Hull, 7 et 8 pièces. Améliorations modernes, Sh. 4034. 23-63

APPARTEMENT, 7 chambres, chambre de bain comprise. "Sun Room", 65 Bolton. 23-53

APPARTEMENT dans St-Charles, 8 pièce, chauffé, $30.00 par mois, Tél. R. 3877S. 23-53

24 Chambres à louer

CHAMBRE à louer. S'adresser 25 rue Langevin, Hull, Tél. Sh. 5213F. 24-53

25 A vendre

AMEUBLEMENT de salon, de chambre à coucher, table de cuisine, poêle à gaz, 7 chaises, tapis et prélarts; aussi 2 portes de salle à manger, 108½ Guigues, Rid. 3106, entre 7.30 h. et 9 h. p. m. 25-53

AUBAINES en Phonographes, usagés et neufs, à $43.50, $75, $83, $89. Conditions à partir de $5, $1 par semaine. C. W. Lindsay, Limited, 189 Sparks. 25-53

AUBAINE, attrayant phonographe cabinet, seulement $55; $5 comptant, $1 par semaine. Orme's, 175 Sparks. 25-52

BON TABAC CANADIEN, en balles de 10 livres à 15c la livre. Bon tabac Quesnel, en ballots de 5 livres, 35c la livre, 415 rue Sussex, Ottawa. 25-54

DEUX WAGONS, express, rateau de côté, chargeur à foin, ruche, semeuse et autres articles. S'adresser au premier habitant en haut du plan, Ouest-Templeton, le 10 mars à une heure. 25-54

DUPLEX, 3 personnes, chauffé, balcon, plancher bois dur, poêle électrique, R. 2836. 25-54

MAISON de six chambres, située 95½ rue Dollard, Hull. S'adresser 113 Dollard. 25-54

PIANO et un **AUTOMOBILE**. S'adresser à 128 rue Champlain, Pointe-Gatineau. 25-52

PIANOS Automatiques, à partir de $405. Conditions: $25 comptant, $10 par mois. Excellente valeur, C. W. Lindsay, Limited, 189 Sparks. 25-53

PIANO, petit modèle droit, $165. Très bonne tonalité. Conditions: $10 comptant, $5 par mois. C. W. Lindsay, Limited, 189 Sparks. 25-53

POELE Bélanger suprême. Poêle à gaz Clark Jewel, 37 Cobourg, R. 1880W. 25-53

"SIDEBOARD" $7.00, gramaphone avec 24 disques, $15.00. S'adresser 93 Papineau, Hull. 25-53

TERRAIN, près de Carlsbad Spring, $200, comptant, balance facile, 17 McGee. 25-53

VENTE déménagement de bois de moulin de 4 pieds pin sec à $6.00 la corde tant qu'il y en aura, Joseph Dolan & Sons RID. 1905. 25-66

25 PAIRES DE BOTTINES de travail à hautes tiges pour hommes, bon marché, 204 Bank. 25-72

$58 COLUMBIA cabinet phonographe; $5 comptant, $1 par semaine, Orme's, 175 Sparks. 25-52

30 Divers

NOUS PAYONS $2 à $500 pour vieux et rare sous, garder votre vieil argent, il est de valeur. Envoyez 25c pour circulaires, ils mentionnent les prix garantis. Ecrire Victor Coins Co., Renfrew, Ont. 30-50

PLISSAGE, point d'ourlet, remplis, boutons recouverts, confection de boutonnières, 112, Rideau, Tél Rid. 1874. 30

36 Assurances

J.-HENRI BELANGER — Assurances feu Etabli en 1900. 119, Principale, Hull. Sh. 2059, 2022 36

38 Autos et accessoires

JEWETT ROADSTER 1923, très bon état, $550. Tél. J. C. Leblanc, Rid. 4228, Queen 7801. 38-53

MAXWELL, 5 places, ouvert, très bon état, $350. Tél. J. C. Leblanc, Queen 7801 ou R. 4228. 38-53

A VENDRE "Studebaker Light Six", 5 places, ouvert, très bon état, $375. Tél. J. C. Leblanc, R. 4228 ou Queen 7801. 38-53

PAUL ROCHON —Vulcanisateur, Machines les plus modernes. Service de carter (crank-case) gratis. 65, Victoria, Hull, Sh 5603. Satisfaction 38

45 Fourrures

REPARATIONS de fourrures de toutes sortes. Manteaux faits sur commande notre spécialité. Arthur Larose, marchand-tailleur en fourrures, 9 rue Nicolas, Tél. Rid. 5422. 45

48 Combustible

EASTVIEW COAL CO. — Charbon, Coke, Bois. Livraison dans Hull et Ottawa, 82 Chemin de Montréal, Tél. Rid. 1273. 48

BLOCS de moulin bois franc, pruche, plus bas prix, John McMahon, Q. 46. 48-32

CHARBON AMERICAIN, Coke dur. Toutes les sortes de bois sec. A la corde ou au char. Plus bas prix. N. Foubert, R. 954. 48-320

BON BOIS sec de 4 pieds, $5.50 la corde $2.75 demi-corde, coupé $2.00 le voyage, Rid. 346W. G. Vanasse. 48

BELANGER FRERES & CIE Ltée. Gros et détail. 119 Principale, Hull. Sh. 2023-2059. 48

O'REILLY & BELANGER Ltée. Bureau, 22 Sparks, Ottawa, Queen 860-861. 48

55 Peintres-décorateurs

GAREAU—Pour vos travaux de décorations ou peinture, consultez-nous. Prix modiques. 130, Nelson, Tél. Rid. 5421W. 55

57 Plâtriers

ALPHERIE VIAU— Entrepreneur-plâtrier, Expert en stucco. Demandez soumission, 62 St-François, Sh. 2247-W 57

68 Coiffeurs

ONDULATION Marcel. Prix 35c. Rideau 2876. 68-51

78 Architectes

BRODEUR & PILON, 18, rue Rideau, Queen 3686: 2, rue Châteauguay, Sh. 2950. 78

79 Avocats

SEGUIN, SAINT-JACQUES & CHARLEBOIS, avocats-notaires. Argent à prêter. 18, rue Rideau, Ottawa, Tél. Queen 1186. 79

RAOUL MERCIER, avocat-notaire; E. R. E. Chevrier, M. P., avocat-conseil. Chambres 205-211, Edifice Plaza. Rid. 2427. 279

AUGUSTE LEMIEUX, C. R., avocat, Ontario et Québec, 18, rue Rideau, Ottawa, (Edifice Banque Nationale). Tél. Queen 240 79

81 Spécialistes

Dr J.-L. LAMY, Gynécologiste à l'Hôpital Général Chirurgie, maladies des femmes, 211 Stewart, Tél. Rid. 1818. 81

Dr J.-E. DE HAITRE, des Hôpitaux de Paris, Médecin chirurgien, attaché à l'Hôpital Général de la rue Water. Spécialités: Voies urinaires, chirurgie femmes. 161 Stewart. Tél. Rid. 42 81

GELEE BEE
3 pour 25c PARTOUT

OCULISTE

SPECIALISTE
Dr Adolphe Drouin
Des Hôpitaux de Paris et Lyon
Yeux, Oreilles, Nez et Gorge
Attaché à l'Hôpital Général
Consult.: 11-12, 2-5, 7-8 h.
95, rue Rideau Tél: R. 4789

Sains, Hygiéniques, Nutritifs
Lait --- Beurre
Crème Glacée
Ottawa Dairy Limited
Tél: Q. 1188

DEMANDE A LA LEGISLATURE

AVIS EST PAR LES PRESENTES DONNE que la Corporation Municipale de la Ville d'Ottawa et le Canton de Nepean feront une demande conjointe à la Législature à sa présente session pour une Loi,—

(a) validant et confirmant une certaine Entente faite entre lesdites Corporations et portant la date du 8 février, 1927;

(b) donnant auxdites Corporations respectivement tous les pouvoirs nécessaires pour rencontrer leurs obligations en vertu de ladite Entente et pour jouir de leurs droits respectifs ci-dessous mentionnés;

(c) autorisant la Corporation de la Ville d'Ottawa à emprunter sur débentures et à dépenser sur la construction de l'égout mentionné dans ladite Entente, sans obtenir l'assentiment de ses électeurs pour ce faire, une somme ne dépassant pas $150,000;

(d) autorisant la Corporation dudit Canton à emprunter sur débentures et à dépenser sur la construction dudit égout, et afin de rencontrer ses obligations en vertu de ladite Entente, sans obtenir l'assentiment de ses électeurs pour ce faire, une somme ne dépassant pas $47,300.00;

L'objectif de ladite Entente et pour laquelle l'on demande les pouvoirs nécessaires par ladite Loi, est à l'effet de construire un égout pour l'égouttement de certaines superficies inondées et certaines eaux de surface dans ledit Canton et dans la partie ouest de ladite Ville qui a des terrains en ces endroits inondés et qui occasionnent des dommages aux terrains, chemins, propriétés et constructions.

La dette consolidée de la Corporation de ladite Ville est comme suit:

Dette générale	$ 9,533,776.48
Collegiate Institue	1,382,764.53
Ecoles publiques	2,587,554.93
Aqueduc	3,979,942.98
Hydro-Electrique	963,214.93
	$18,447,253.85

La dette consolidée de la Corporation dudit Canton est comme suit:

Débentures scolaires	$ 386,970.12
Achat d'une Pompe à Incendie	1,300.00
	$ 388,270.12

DATE dans la Ville d'Ottawa, ce 17ème jour de février, 1927.

FRANK B. PROCTOR,
Procureur de la Ville d'Ottawa.

HONEYWELL, WILSON & McDOUGALL,
Procureurs pour le Canton de Nepean.

PACIFIQUE CANADIEN

DE SAINT-JEAN
Pour Liverpool

12 mars-8 avril	Montcalm
*18 mars	Montnairn
25 mars, 23 avril	Montclare
*2 avril	Montrose
15 avril	Minnedosa

Pour Cherbourg-Southampton-Anvers

16 mars	Minnedosa
14 avril	Montnairn

A Glasgow

31 mars	Melita
13 avril	Metagama

A Anvers

10 mars, 7 avril	Marburg
15 mars	Metagama
24 mars	Marloch
29 mars	Montréal

A London

21 avril	Marloch

DE NEW-YORK
Pour Cherbourg-Southampton-Anvers

31 mars	Montroya

Pour Cherbourg-Southampton

15 avril	Empress of Scotland
xV'a Belfast	*Via Greenock.

Consultez-nous au sujet des
CABINES DE TROISIEME CLASSE
pour l'Europe.

S'adresser aux agents locaux
Service des passagers
J. A. McGILL
Agent
83, rue Sparks, Ottawa
(Notre personnel français est à votre service).

LE SANSFILISME

VENDREDI SOIR

Un voyage imaginaire en aéroplane en Espagne suivi d'un autre voyage à Vienne fera partie du programme organisé pour ce soir à 9 hres par les Brunswick Merrymakers. Virginia Rae, soprano, Frank Munn, ténor et F. Fradkin, violoniste, prendront part à ce concert qui sera irradié par les huit postes suivants:

WJZ, New York; WBZ, Springfield, Mass.; KDKA, Pittsburgh; KYW, Chicago; WHAS Louisville; WSB Atlanta; WSM Nashville et WMC, Memphis.

• • •

"Le déclin des dieux" une composition musicale comprenant des oeuvres de grands compositeurs écrites sur leurs derniers jours, sera présenté ce soir à 10 hres au poste WBAL de Baltimore, sous la direction de F. R. Huber.

• • •

La question de savoir si la semaine de cinq jours améliorera les conditions sociales et économiques au pays sera débattue ce soir dans un débat entre le collège Chicago Kent et l'Université de Kentucky, qui sera irradié par le poste WMAQ, de Chicago, à 9 hres 45.

• • •

Des extraits de l'opéra "Cendrillon" seront offert ce soir à 8 hres par un groupe d'enfants au poste WHK, de Cleveland.

• • •

Un autre concert donné par de jeunes artistes sera irradié ce soir à 6 hres alors que l'orchestre symphonique des enfants de l'Institut Heckscher, composé de 50 garçons et filles de moins de 16 ans, se fera entendre au poste WGBS, de New York sous la direction de I. Strassner, premier violon de l'orchestre philarmonique de New York.

• • •

Un concert classique par les étudiants de l'Université Marquette sera donné ce soir au poste WHAD de Milwaukee à 9 hres 30.

• • •

La fanfare Goldman une organisation musicale des mieux connues donnera ce soir son concert hebdomadaire qui sera irradié par les postes: WEAF, New York; WEEI, Boston; WGR, Buffalo; WLIT, Philadelphie; WRC, Washington; WCAE, Pittsburgh; WTAM, Cleveland, WWJ, Détroit; WSAI, Cincinnati; WGN, Chicago; WCCO, Minneapolis-St. Paul; WDAF, Kansas City; WGY, Schenectady; WFAA, Dallas et KVOU, Bristow.

• • •

"Le violon fantôme", un programme donné par un violoniste mystérieux dont l'identité est cachée et le "Pepper Party" seront irradié ce soir à 9 hres 30 et 10 hres 30 respectivement par le poste WGN, de Chicago. Ces deux numéros seront irradiés le vendredi au lieu du mercredi.

VENDREDI, 4 MARS

Chemin de Fer National du Canada
CNRA—MONCTON, N. B.
(Heure de l'Atlantique)

Service radiotéléphonique du département de l'agriculture.

Récital d'orgue, directement de la Central United Church, par M. Hiram Ball. Autres artistes: Mme Allison Peck, soprano et Mlle Eleano Somers, soprano.

Orgue: "Offertoire en ré" (Batiste) et "Marche, extrait de l'Oratorio" d'Eli (Costo) par M. Hiram Ball. Chant: "Save Me, O God" (Randegger) par Mme Allison Peck. Orgue: "Mélodie en sol" (Rubinstein) et "Semiramidie" (Rossini) par M. Hiram Ball. Chant: "Sleep and the Roses" (Tate) par Mlle Eleanor Somers. Orgue: "Gavotte" (Dupoint) et "Entrée du cortège" (Dubois) par M. Hiram Ball. Chant: "au choix" par Mme Allison Peck. Orgue: "La Bohémienne" (Balfe) par M. Hiram Ball. Chant: "Scenes that are Brightest" (Maritana) (Wallace) par Mlle Eleanor Somers. Orgue: "Scarf Dance" (Chaminade) et "Ouverture" (Maritana) (Wallace) par M. Hiram Ball.

11.00—Orchestre de danse CNRA.

CFCF—MONTREAL—411

7.00—Contes pour les enfants.
7.30—Concert du Mont-Royal.
1—Ouverture, Beautiful Galatea. Suppe
2.—Sextette de Lucia. Donizetti
3.—Fantaisie, Tannhauser. Wagner
4.—Piano, Polonaise. Chopin
M. Rex Battle
5.—Sélection, Chu Chin Chow. Norton
6.—Slavonic Rhapsody. Friedmann
8.30—Demi-heure McDonald.
9.00—Heure Dominion Battery.
10.30—Orchestre du Mont-Royal.

KDKA—PITTSBURGH—309.1

6.00—Ensemble.
7.30—Marchés; causerie.
8.00—Orchestre.
8.30—Artistes.
9.00—Heure Brunswick.
11.00—Programme Pittsburgh Post.

WJZ—NEW-YORK—455

7.15—Orchestre.
7.30—Morse et Rogers.
8.00—Orchestre Markel.
8.30—Artistes.
9.00—Heure Brunswick.
10.00—Chanteurs Utica.
10.30—Orchestre Commodore.

WGY—SCHENECTADY—379.5

6.30—Orchestre Century.
7.15—Oelie Yettru, pianiste.
7.30—Programme musical.
8.00—Programme musical.
8.00—Drame.
10.00—Musique.
10.30—Concert.

WBZ—SPRINGFIELD—333.1

6.00—Chants populaires.
6.15—Orchestre McEnelly.
7.00—Orchestre Weldon.
8.00—Mme Foley, contralto, artistes.
8.30—Artistes.
9.00—Concert Brunswick.
10.00—Musique.

WTAM—CLEVELAND—389

6.00—Orchestre.
7.30—Récital d'orgue.
8.00—Récital du studio.
8.30—Heure Goldman.
9.30—Orchestre La France.
10.00—Anglo-Perse.
10.30—Orchestre.

KYW—CHICAGO—536

7.00—Contes pour les enfants.
7.30—Concert Congress.
8.00—Programme.
10.00—Concert classique.
11.30—Programme américain.

WSAI—CINCINNATI—326

8.00—Concert Goldman.

WCCO—MINNEAPOLIS-S.-PAUL—416.4

6.15—Heure des enfants.
7.00—Marchés; contes.
7.15—Concert.
8.00—Programme de New-York.
9.00—Orchestre.
10.00—Anglo-Perses.
10.30—Programme La Sabana.
11.00—Température; orchestre.

WEAF—NEW-YORK—491,5

6.00—Concert.
7.30—Terre des fées.
8.30—"Candy Boys".
9.00—A être annoncé.
9.30—Orchestre.
10.00—Anglo-Perses.
10.30—Orchestre.
11.30—Orchestre.

WGN—CHICAGO—302.8

7.10—Punch et Judy; ensemble.
9.00—Programme musical.
10.00—Concert du WEAF.
10.30—Violon Fantôme.
11.00—Sam'n Henry; musique.
11.30—Musicale.

NOUVEAU SERVICE DE PAQUEBOTS

CANADA ET LES ANTILLES ANGLAISES

La Compagnie de Bateaux Marchands du Gouvernement Canadien, Limitée, conjointement avec le National Canadien, s'occupe du service des paquebots du Canada aux Antilles Anglaises. Il existe deux services en vertu de l'Entente Commerciale:

1o. Le groupe de l'Est: (a) Service tous les quinze jours, passagers, malles et marchandises, des ports océaniques canadiens, toute l'année durant, arrêtant à chaque voyage aux Bermudes, St.Kitts, Nevis, Antigoa, Montserrat, Dominique, Ste-Lucie, Barbade, St-Vincent, Grenade, Tobago, Trinité et Demerara; (b) Service de marchandises tous les quinze jours des ports de rivières canadiens en été et des ports océaniques en hiver, arrêtant à St. Kitts, Antigoa Barbade, Trinité et Demerara.

2o. Le groupe de l'ouest: (a) Service tous les quinze jours, passagers, malles et marchandises entre les ports du St-Laurent en été et les ports océaniques canadiens en hiver désignés par le gouvernement canadien, arrêtant en les deux directions aux Bermudes, aux îles Bahama et Kingston, Jamaïque; (b) Service de marchandises tous les quinze jours entre lesdits ports canadiens et Kingston, Jamaïque, directement, alternant avec le service (a); (c) Un service passagers et marchandises tous les quinze jours entre Kingston, Jamaïque et les Antilles Anglaises, par un petit vapeur se raccordant à Kingston avec les paquebots à passagers faisant les voyages suivant le titre (a).

En attendant la livraison des nouveaux paquebots pour l'exécution des services susmentionnés, suivant les stipulations de l'Entente Commerciale un service temporaire pour passagers, malles et marchandises sera inauguré, commençant avec le départ du

Paquebot "Canadian Skirmisher", de Halifax, le 20 mai, suivi par le
Paquebot "Canadian Pathfinder", de Halifax, le 17 juin
Paquebot "Canadian Skirmisher", de Halifax, le 15 juillet
Paquebot "Canadian Pathfinder", de Halifax, 12 août.
Paquebot "Canadian Skirmisher", de Halifax, 9 septembre.
Paquebot "Canadian Pathfinder", de Halifax, 7 octobre.
Paquebot "Canadian Skirmisher", de Halifax 4 novembre.
Paquebot "Canadian Pathfinder", de Halifax 2 décembre.
Paquebot "Canadian Skirmisher", de Halifax, 30 décembre.

Le nouveau service de passagers susmentionné sera inauguré avec ces splendides paquebots fonctionnant à l'huile, avec confortable salle de repos, salon de musique, salle pour écrire, salle pour fumeurs, spacieux ponts pour la promenade et les jeux; confortable cabines bien aérées, fascinante salle à manger, cuisine et service impeccable.

Les paquebots pour le groupe de l'ouest seront le "Canadian Fisher" et le "Canadian Forester", pour passagers, malles et marchandises.

Un service bi-mensuel, tel que mentionné dans le groupe un, section (b), sera maintenu de Montréal durant la saison navigable sur le St-Laurent comme antérieurement, aussi un service de marchandises mensuel de Halifax alternant avec les paquebots "Canadian Skirmisher" et "Canadian Pathfinder", assurant ainsi un service bi-mensuel de marchandises.

Un estomac acidulé causé par l'indigestion donne souvent naissance aux symptômes rhumatiques. Corrigez votre estomac avec le Sirop Seigel. En toute pharmacie

Courriers de province

Toute correspondance (courrier de province) doit, pour droit de reproduction dans ce journal, être signée d'un nom responsable.

Tube de 10 jours GRATIS
Placez le coupon à la poste

Ne Croyez Pas

Que vos dents sont naturellement décolorées

Vous pouvez leur donner une blancheur éclatante et raffermir vos gencives en faisant disparaître, grâce à une méthode NOUVELLE, ce "FILM" (couche pelliculaire) disgracieux qui les ternit.

VOICI une épreuve très simple qui prouve la véracité de la récente déclaration d'après laquelle les dents ternies et décolorées, peuvent être extraordinairement éclaircies et même acquérir une blancheur éclatante.

Vous pouvez obtenir, par un soin approprié et quotidien de vos dents, un grand changement dans leur couleur; vous pouvez leur donner un lustre clair et charmant.

Il existe une nouvelle méthode pour prendre soin des dents et des gencives; une méthode qui fait disparaître le "film" (couche pelliculaire) malpropre qui assombrit vos dents. Ce "film" (couche pelliculaire) absorbe les décolorants et donne aux dents une apparence sale.

Passez votre langue sur vos dents. Vous sentirez ce "film" (couche pelliculaire). Il est le grand ennemi des jolies dents et des gencives saines.

Il se colle aux dents, s'insinue dans les fissures et y reste. Il constitue un lieu de reproduction pour les microbes. Il prédispose vos dents à la carie et laisse vos gencives exposées aux attaques des bactéries. Ces germes sont, avec le tartre, la principale cause de la pyorrhée.

Les méthodes surannées ont échoué dans la lutte contre ce "film" (couche pelliculaire). Les dents laides sont demeurées communes. Les vôtres doivent être belles. Le brossage ordinaire ne peut vous donner satisfaction. Sous cette couche pelliculaire sont les dents claires et blanches que vous enviez aux autres.

La science moderne a maintenant perfectionné une arme efficace pour combattre ce "film" (couche pelliculaire)—c'est le Pepsodent. Il fait cailler la couche pelliculaire, puis il la détruit. Il raffermit et protège les gencives; il embellit les dents rapidement et *correctement*.

Placez le coupon pour un tube d'essai de 10 jours à la poste, ou achetez un grand tube chez n'importe quel pharmacien. Puis remarquez la différence dans vos dents ... et dans toute votre apparence.

GRATIS Fabriqué au Canada
TRADE Pepsodent MARK
Placez ce coupon à la poste
Le Nouveau dentifrice de qualité du Jour
pour obtenir un tube de 10 jours.
THE PEPSODENT COMPANY,
Sec. AC-2464, 191 rue George,
Toronto 2, Ont., Canada.
Nom.........
Rue.........
Ville.........
Un seul tube par famille. 2464-C

FEUILLETON DU "DROIT"

MALENCONTRE

Par Guy Chantepleure

No 40.

—Je ne voulais pas votre mort, Flavie... je pensais: Elle partira ... Je voulais seulement tenir votre vie entre mes mains... et vous effrayer... et vous chasser... Et je cherchais, je cherchais des choses... Puis, tout à coup, j'ai été folle... c'était trop, c'était trop... je ne pouvais plus supporter... je ne pouvais plus attendre... j'ai été folle... Voyez... j'étais cachée dans le passage du "vieux Gilles"... J'avais découvert le secret de la porte de fer... oh! c'était simple... des lettres à mettre en ordre... le nom de Patrice... Mais, l'autre secret... celui du panneau qui s'ouvre dans la "chambre des fées", celui qui m'eût permis de fuir sans être vue, si, ... tous s'était accompli, je ne l'avais pas encore trouvé... je ne le connaissais qu'imparfaitement ..... Pourtant, je n'y pensais même pas ...je ne pensais à rien... Je ne savais qu'une chose... c'est que je ne voulois plus vous voir... c'est que je ne voulais plus qu'il vous vît, lui!... Le reste, tant pis, tant pis... Vous voyez bien, j'ai été folle!...

Elle eut un sanglot qui la secoua ...Moi, en l'écoutant, je pleurais d'énervement, d'épouvante.

—Que vous avais-je fait? murmurai-je.

Mais à ces mots, elle se redressa et son rire cruel, son rire de démente retentit comme la veille... Elle semblait prise de délire.

—Ce que vous m'avez fait?... Ma soeur... ma soeur que j'aimais, est morte... elle a bu la mort de ma main... de ma main ...Nul ne l'a défendue... nous étions deux à dire: "Qu'elle meure!"... Ma soeur est morte, parce que leur amours me rendait folle ... et parce que je ne voulais pas, qu'elle fût à lui... ah! je ne voulais pas, je ne voulais pas... Oui, j'ai tué ma soeur... et voici que tu es venue, jeune fille... et voici que le crime, la folie, l'abomination du crime, tout était inutile... comprends-tu l'horreur d'une telle chose?... Moi, quand j'y songe, je crois en Dieu... Il faut un Dieu, le Dieu de vengeance et de colère, pour avoir inventé cela... J'ai tué ma soeur... pour que tu sois aimée de celui que j'aime!... toi, toi... et tu me demandes ce que tu m'as fait?... Alors, c'est toi qui es folle... c'est toi...

Elle riait... puis ce rire spasmodique fut un sanglot, puis ce sanglot fut un râle, un râle hurlant de bête agonisante... Les yeux de Brinda se révulsèrent, son corps se tordit dans d'atroces convulsions.

Madame de Malencontre semblait avoir relonquis le calme froid et lucide qui masque ou domine, chez elle, les plus violentes émotions et que je ne lui ai presque jamais vu perdre. Elle parvint à saisir la malheureuse et la maintint fermement par les deux bras.

—Brinda, fit-elle, voulez-vous donc donner l'éveil... et que Patrice sache tout?

Brinda cria: Non, non!

Et, brusquement, elle s'appaisa, elle se tut.

J'étais retombée sur mon oreiller, sans force, les oreilles bourdonnantes.

Madame de Malencontre parlait d'une voix basse et fiévreuse.

—Il faut que vous rentriez chez vous, Brinda... et que personne ne vous voie ni ne vous entende.

Elle avait à la main une de ces petites lampes électriques de poche dont tante Hermance se servait, à Paris, quand nous rentrions du concert ou du théâtre et que l'escalier était noir... Elle entraînait Brinda vers l'alcôve... Soudain, celle-ci s'arrêta et étendit les bras vers moi.

—Pardon, fit-elle, pardon... c'est moi qui partirai, maintenant ... soyez tranquille... tout est bien fini...

J'étais anéantie, cependant, je pus me soulever et dire:

—Je vous pardonne, Brinda, le mal que vous avez voulu me faire ... et je regrette celui que, sans le vouloir, je vous ai fait.

Maintenant, je suis heureuse d'avoir prononcé ces paroles.

Elle avait l'air d'une somnambule. Je la vis disparaître dans l'alcôve avec madame de Malencontre, je perçus un léger bruit de métal... puis plus rien... Et je compris qu'elles s'étaient enfoncées dans le mystérieux couloir...

Je me suis levée, j'ai passé une robe de chambre, j'ai allumé la lampe... Il ne me semblait pas que les gestes ainsi accomplis par moi eussent avec ma volonté la moindre correspondance.

La chaleur était lourde, étouffante... j'ouvris la fenêtre... puis j'attendis.

Dix minutes s'écoulèrent... peut-être plus... je n'avais aucune notion exacte du temps. De nouveau j'entendis un frémissement métalique, puis deux fois, le bruit d'une serrure qu'on fermait... Et madame de Malencontre fut devant moi...

—J'ai dû la conduire jusqu'à sa chambre... dit-elle... Il faut qu'on ignore tout... D'ailleurs, elle partira... elle veut partir, elle me l'a dit...

En revoyant madame de Malencontre, un tremblement nerveux m'avait prise que je ne pouvais vaincre.

Comment était-elle entrée ici? balbutiai-je.

—Elle était montée pendant que nous dînions, sans doute... elle est restée cachée dans la garde-robe ou dans le couloir du vieux Gilles... Un jour, une de mes clefs a disparu... celle qui, avec des combinaisons différentes, ouvrait ces deux portes... Je sais entre les mains de qui elle était tombée... Flavie, je vous avais dit de vous méfier de Brinda... Ah! j'avais peur, peur de cette fille... même pendant la nuit, même quand je pouvais croire que les portes verrouillées de la galerie l'isolaient comme dans une prison!.. Mais, je veillais, Dieu merci... et je l'ai devinée plus qu'entendue... Il y avait des semaines que ses allures me semblaient plus étranges et suspectes... que j'essayais de comprendre ses manèges avec vous, avec mon pauvre cousin... Dès que j'ai su qu'elle travaillait seule, le matin, dans la bibliothèque où sont logés tous les plans, tous les grimoires qui concernent le château, j'ai prévu son désir de se renseigner plus complètement sur le passage du vieux Gilles... Et j'ai averti l'abbé, mais elle avait déjà trop vu...

Mes yeux exprimèrent une surprise un peu hagarde.

—L'abbé Albin connaissait le secret du passage?

Madame de Malencontre eut un sourire mélancolique.

—Ah! grand Dieu, n'imaginez pas que l'abbé soit mêlé à rien de coupable ou de tortueux! dit-elle ... Il n'est pas au monde d'être plus doit ni plus pur!... Mais vous savez de quelle sollicitude craintive, il entourait son élève! Quand, revenue au château, j'ai promis à Patrice déjà grand, un appartement tout à fait indépendant du mien et de celui de l'abbé, cette "chambre des fées" qui lui semblait si désirable, je me suis souvenue des couloirs mystérieux oubliés depuis deux siècles... L'abbé a fouillé les archives, étudié les anciens plans... et c'est ainsi que, sur nos indications, les ouvriers à qui j'avais confié les réparations du château, ont pu retrouver, reconstituer... et perfectionner même, l'un des chemins ténébreux du "vieux Gilles"... Je décidai — et l'abbé m'approuva — que ce chemin resterait secret... Il établissait une communication intime entre mon appartement particulier et la chambre que Patrice se félicitait visiblement d'habiter loin de moi ...Je pouvais ainsi laisser à mon fils — à l'âge où déjà il m'échappait un peu — toute l'illusion, toute la joie puérile de l'indépendance souhaitée... et continuer cependant de veiller sur lui...

—De le surveiller... fis-je malgré moi.

Mais madame de Malencontre ne s'offensa point du mot.

—De le surveiller, soit... ditelle, de le surveiller.. Mon amour triste et jaloux était plein d'appréhension et de méfiance... J'avais peur pour mon fils... peur de tout ... La nuit parfois, prise d'angoisse, je me levais et, par l'étroit passage, je descendais jusqu'à lui... Une porte secrète s'ouvrait... le panneau de bois sculpté glissait sans bruit... et je le voyais, je m'assurais qu'il était là, qu'il dormait paisiblement... Dans la journée, un imperceptible déplacement du panneau, une fente ménagée dans la boiserie me permettait, sinon de le voir, du moins de l'entendre vivre dans cette pièce où il se plaisait... où il était lui... Il me semblait m'approcher mieux de son coeur, de sa pensée... et cette surveillance, comme vous dites, était toute de tendresse et de sollicitude... Ah! que n'aurais-je tenté pour lire encore en lui comme au temps où il était encore un enfant!... De le voir grandir, m'épouvantait... J'avais pu le soustraire à l'influence mauvaise, corruptrice des grandes villes, j'en voulais faire un homme simple, d'âme saine et honnête, une sorte de gentilhomme paysan, grand travailleur, bon époux et bon père... Hélas, dans mon souci de la garder du mal, peut-être n'ai-je pas su l'armer contre le mal... Il faut connaître ce que l'on doit combattre... J'ai eu tort... et plus tard... quand je ne pouvais plus rien pour le retenir près de moi, dans le vieux nid, où tous les yeux et tous les coeurs étaient sincères, il a rencontré Gladys Savage...

Tout mon être frémit plus violemment, et mes deux mains se pressèrent contre mon visage...

—Oh! madame!... ah! madame ...est-ce vrai? m'écriai-je... Est-il possible qu'on l'ait assasinée ainsi... sous vos yeux... sous vos yeux... Elle ne pouvait se défendre... elle dormait peut-être.. oh! oh!... est-ce vrai?

D'abord madame de Malencontre ne me répondit ps, puis, avec effort, elle dit:

—Je vous fais horreur... c'est justice...

C'est étrange... Naguère, dans le désordre de pensées, de soupçons, d'indices que mon imagination surexcitée acceptait ou repoussait tour à tour, il y avait eu des heures où je n'avais pu chasser cette vision terrifiante: madame de Malencontre entrant dans la "chambre des fées" par le passage secret et versant dans le verre de Gladys Savage, tout ce que le flacon, manié l'instant d'avant par Patrice, contenait encore du dangereux liquide... il y avait eu des heures où j'avais tacitement accusé madame de Malencontre d'avoir commis seule et de fait, un crime dont elle n'avait été, en réalité, que le témoin passif.

Cependant, maintenant que la vérité éclatait, ne confirmant qu'à demi mes présomptions, il me semblait n'avoir jamais cru que cette grande veille dame qui m'avait accueillie, qui m'avait souri, avec qui j'avais vécu dans une intimité familière, pût être une criminelle... et la certitude qui eût dû me paraître moins atroce que mes soupçons, m'accablait d'une stupeur aussi profonde que si rien ne m'y avait préparée...

La toute première lueur du jour commençait à poindre... Une fraîcheur humide pénétra par la fenêtre ouverte... Des oiseaux chantèrent...

Tout bas, très tristement, j'ai dit:

—Il appartient à Dieu seul de vous juger, madame... Et, je vous doit de vivre encore...

—Vous me devez de vivre... et j'aurais donné ma vie pour que la vôtre fut épargnée... car vous êtes pour mon fils le salut, le bonheur... L'autre... l'autre était sa perte... Ah! je comprends ce que vous éprouvez... et la répulsion que je vous inspire, soyez-en sûre... Rester l'impassible témoin d'un... meurtre qu'un mot, un cri pourrait empêcher... c'est se rendre complice de ce meurtre... c'est en partager la hideuse responsabilité... Je sais, je ne songe point à m'abuser sur cette responsabilité qui m'écrase... encore moins à me chercher des excuses.. Oui, Dieu me jugera... et me condamnera sans doute, mais une conviction demeure en moi, si complètement mêlée à mon remords que je ne puis l'en séparer... c'est qu'en me perdant, Flavie, j'ai sauvé mon fils... Flavie, vous ne savez pas ce que peut être l'influence d'une femme comme Gladys Savage... et le mal, les ravages qu'elle peut causer dans une vie d'homme... Moi, hélas, je ne le sais que trop... Pour une créature de cette sorte, une étrangère aussi, une danseuse créole dont l'amour était à vendre et qui savait pourtant faire croire à son amour, mon mari nous a oubliés, délaissés, ruinés, mes enfants et moi... au mépris de tout respect de soi-même et de toute dignité... Il a vendu le château et jusqu'au dernier lopin de terre

(à suivre)

AUX JEUNES GENS: "Du Collège au Mariage" extraits des oeuvres de Louis Veuillot, par G. Cerceau; au comptoir 45 sous; par poste 50 sous. S'adresser au Service de Librairie, "Le Droit", Ottawa, Ont.

Faits - Ottawa

Au cours d'un diner officiel des officiers du 38e régiment des Highlanders hier soir, le colonel W. S. Wood commandant, a transmis aux convives un message de félicitations de Sa Majesté le Roi d'Angleterre.

Le banquet avait été organisé pour commémorer le fait que le roi avait occuper pendant 25 ans le poste de colonel honoraire du régiment.

Presque tous les officiers du régiment étaient présents. Il y avait en outre le major général J. H. MacBrien, chef du personnel et les représentants des divers régiments de la ville.

• • •

L'Ottawa Drama League a fait l'acquisition pour la somme de $25,000 de l'ancienne église méthodiste, angle Besserer et King Edward pour en faire un théâtre. L'édifice, une fois amélioré et agrandi, sera connu sous le nom de Little Theatre.

La Société dramatique y donnera des représentations à diverses époques de l'année. Le succès de la Société revient en bonne partie au président, le docteur D. C. Scott.

On construira une addition à l'ancienne église. Cette addition comprendra le foyer, le bureau des billets et les salles de toilette. Le coût des améliorations et agrandissements sera de plus de $20,000.

L'ancienne église est un des plus anciens édifices de la ville, ayant été construit en 1888.

La transaction a été complétée hier après midi par les agents d'immeubles Leddy-McFarlane.

• • •

Une véritable épidémie de vols de skis s'est déclarée dans la Capitale. La police avertit les amateurs de ne pas laisser leurs skis sur les galeries ou dans les endroits non fermés à clef s'ils veulent pouvoir continuer à s'adonner à leur sport favori.

Récemment un grand nombre de skis sont disparus de l'extérieur de plusieurs demeures, mais la police n'a pu retrouver de traces des voleurs.

• • •

Il y aura assemblée générale du board of trade mercredi soir prochain au Château. On discutera la question de la requête pour une extension de la charte du canal de la baie Georgienne. Winfield Sifton expliquera le projet.

• • •

Carl Mayer qui a dit être un agent et demeurer à 177 ave. Goulburn, a été arrêté hier soir par le détective Thomas Cullum, de la police de la ville. Mayer est recherché par la police de Renfrew qui l'accuse d'avoir obtenu de l'argent sur de fausses représentations.

La cause de Clifford Cummings, de Billings Bridge, e de Mlle Pearl Lawless, accusés d'immoralité dans un endroit public, a été remise au 8 mars prochain de même que celle de George McMullen, accusé d'avoir permis cet acte d'immoralité. Tous trois ont été relachés sous cautionnement de vingt-cinq dollars chacun.

• • •

Le magistrat Joynt en cour de police ce matin a libéré John Groth, de Arnprior qui était accusé de vagabondage. Gothe s'avoua d'abord coupable puis déclara qu'il n'avait pas mendier et qu'il travaillait à la Fraser Brace depuis un mois et demi. Il fut relâché sur promesse de retourner à son travail. Il fut arrêté hier soir à la gare par le constable John White.

Arthur Holland, de Toronto, aussi accusé de vagabondage fut aussi libéré et l'accusation fut retirée dans la cause de Patrick McSweeney, accusé de désordre dans un endroit public.

• • •

Le magistrat Joynt en cour de police ce matin a condamné à cinq dollars d'amendes et avec dépens, M. E. Clark, 380 rue Arlington, qui s'est avoué coupable de n'avoir pas eu de permis de radio. Fred Fee, 90 rue Arlington a aussi été condamné à payer la même amende pour offense semblable.

• • •

M. René Monette, 58 rue Botelier, a dû payer dix dollars d'amende avec dépens en cour de police ce matin, pour avoir laissé conduire son automobile par M. Joseph Gagné, auquel un permis de conduire avait été refusé. M. Monette déclara que Gagné lui avait affirmé qu'il possédait un permis, mais il ajoute qu'il ne le vit pas. Le magistrat Joynt condamna Monette à dix dollars d'amende ou à une semaine de prison, mais Monette paya.

• • •

Le magistrat Joynt en cour de police ce matin a remis au 9 mars prochain la cause de William et Georges Brousseau accusés tous deux d'avoir, le 29 décembre dernier, infligé de graves blessures à M. Napoléon Desnoyers. La cause a été remise parce que M. Desnoyers ne pouvait comparaître comme témoin à cause des blessures reçues.

Deux hommes perdent la vie alors que leur goelette se brise

(Presse Associée)

ORLEANS, Mass., 4. — Deux hommes ont perdu la vie aujourd'hui alors que la goélette Montclair, de la Nouvelle-Ecosse, portant une cargaison de lattes, s'est brisée pendant que son équipage gagnait le bord. Trois autres hommes sont dans un état précaire, n'ayant qu'un paquet de lattes pour se soutenir. La goélette est partie le 24 février d'Halifax pour New-York et s'est échouée aujourd'hui avec les membres de son équipage pendant une tempête de vent qui s'est abattue sur le Cap Cod. On croit que les victimes sont William Stewart et le capitaine W. McLeod.

Un autre bateau en détresse, une goélette de pêche à deux mâts, a été signalé aujourd'hui au large du phare de Highland. Un bateau-patrouille garde-côtes est parti de Provincetown pour lui porter secours.

JOHN R. BOYLE

BOUCHER

488, rue St-Patrice Rid. 1245

Boeuf à soupe	10c, 12c
Boeuf haché	2 liv. 25c
Saucisses	2 liv. 25c
Boudin blanc, rouge	2 liv. 25c
Lard de choix, la livre	25c
Sirloin, la livre	22c, 25c
"Porter House", la livre	22c
Steak (ronde)	18c, 20c

PROMPTE LIVRAISON

IL DEMANDE L'ABOLITION DE LA LOI DE 1917

M. RINFRET DEMANDE L'ABOLITION DE LA LOI DES CHARITES DE GUERRE.

L'honorable Fernand Rinfret, secrétaire d'Etat a fait hier après-midi l'exposé du projet de loi déposé précédemment à la Chambre et dont l'objet est de modifier la loi des charités de guerre de 1917.

Le secrétaire d'Etat a expliqué à la Chambre qu'aux termes de la loi de 1917 une société de bienfaisance pour exister doit en faire la demande au secrétaire d'Etat qui lui en confère le droit par un permis. Cette société est ensuite tenue de lui faire deux fois par an rapport de ses opérations et de son fonctionnement. Ces rapports périodiques ont permis pendant la guerre et pendant la période qui l'a suivie de suivre de près, d'exercer un contrôle sur le fonctionnement de ces diverses sociétés. "Mais, dit le ministre, toutes ces sociétés ont disparu depuis. Il n'en reste plus que deux les Daughters of the Empire et l'Association des vétérans. Ces deux sociétés sont si bien connues, elles offrent de telles garanties, elles ont un tel passé qu'il n'est plus besoin de les suivre. En conséquence je requiers l'abolition de la loi de 1917 qui lui permettra d'exister librement, sans aucun contrôle."

Ce projet de loi a subi, à l'unanimité sa première lecture.

LA MERE ABANDONNEE

Les artistes de la tournée "Bonne Maman", qui donnent actuellement au Monument National une pièce dramatique de haute portée morale intitulée "La Mère abandonnée", ont obtenu hier soir un bon succès. L'assistance était peu nombreuse.

C'est regrettable. Car les amateurs de mélodrame, qui sont nombreux dans nos deux villes, auraient été charmés par une représentation de ce genre. La pièce sera répétée ce soir, demain après-midi et demain soir. Ce soir il y aura grande soirée de gala sous le patronage de l'hon. P. J. A. Cardin, ministre de la marine et des pêcheries.

La pièce abonde en scènes touchantes que les acteurs rendent très habilement. Dans le rôle de Jacques, le bon fils, M. Henri Deyglan s'est distingué tout particulièrement. M. Deyglan est l'auteur de la pièce et il a rempli son rôle avec une aisance et un réalisme remarquable. Mme Stella D'Albret interpréta le rôle écrasant de la "Mère abandonnée" avec une grande facilité. Elle a su exprimer avec sincérité les sentiments de dévouement d'abnégation, d'amour et de pardon de la mère. Tous les autres artistes se sont distingués.

Dans les entr'actes MM. Emile Julianny et André Descart chantèrent quelques chansons dues à M. Deyglan. Mlle Thérèse Dufour était au piano d'accompagnement. Nous n'aimons pas ces chansons dont une surtout, "Sur le Laurier Palace", d'un genre macabre, sans valeur littéraire et sur l'air d'une vieille rengaine qui a servi de véhicule à une foule de ces complaintes inspirées à leurs auteurs par toutes sortes de mobidesses.

Cette tragédie ce vous semble, a été assez pitoyable, sans que des chanteurs reviennent vous en étaler les horreurs, d'une voix langoureuse et larmoyante. C'est une coutume, nous le savons, dans ces petits théâtres de la Métropole, de tromper l'impatience des spectateurs pendant les entr'actes, avec de ces chansons populaires et à effet. Ici c'est différent. Notre population aime la musique et le chant, mais par du genre de ce que nous avons entendu hier soir, qui est de très mauvais goût surtout quand il s'adresse à une auditoire intelligent.

Nous conseillons donc à la troupe de la "Bonne Maman", de modifier ses entr'actes pour le plus grand bien de ses soirées.

MM. Descart et Julianny, feraient meilleur usage de leurs talents assez intéressants dans des pièces lyriques plus relevées.

LA PIECE

M. Henri Deyglan, auteur de la pièce a su tirer du grand film "Over the Hill" un drame passionnant dont le titre est "La mère abandonnée". Toute la pièce est basée sur l'amour maternel et s'il s'y glisse une intrigue amoureuse entre Jacques et Susie, nièce du docteur ami et conseiller de Mme Paradis, c'est tout juste pour faire voir la nuance qui existe entre la suavité de l'amour de la mère pour ses enfants et la douceur de l'amour de Jacques pour Susie.

C'est en somme une histoire de la vie courante qui a été donnée en spectacle. Une mère, dont le mari dissipe en folies son revenu, travaille de toute son énergie pour donner à ses enfants ce dont ils ont besoin. Elle réussit, à force de travail, à bien élever ses enfants. Une fois grands, ils se marient.

Pris à leur tour par les combats de la vie, ils oublient et délaissent leur mère. Un seul, le fils cadet, reste avec la mère et fait de son mieux pour la soutenir. Un jour, le père, pour satisfaire son habitude de boire, accompagné d'un autre vaurien vole. Pris en flagrant délit, le fils se proclame coupable pour sauver son père. Il est emprisonné et devant ce spectacle, le père meurt. La mère, laissée à ses propres ressources, en est réduite à demander asile chez ses autres fils. Mais tour à tour, on la repousse. De péripéties en péripéties, elle finit par échouer à l'asile des vieillards, où elle ne voulait pas aller parce que seuls y sont admis des vieillards qui n'ont pas d'enfants obligés à y pourvoir. Elle se refusait à cette solution extrême pour ne pas faire connaitre le mauvais coeur de ses fils. Grande et belle, dans son silence, la scène où la pauvre mère est réduite à laver le plancher. Heureusement, le bon fils arrive à point pour retirer sa mère de cette situation humiliante et le tout finit dans une scène grandiose où la mère enveloppe toute l'inconduite de ses fils dans un sublime pardon.

DISTRIBUTION

Jack	M. Henry Deyglan
Le docteur	M. André Descart
John	M. Lucien Morel
Teddy	M. Emile Julliany
Lacroix	M. Antoine Grimard
Paradis	M. Marcel Leguet
Jean	Totah
Le directeur	Edrem
Le constable	Fortish
Meddy	Mmes Stella D'Albret
Céleste	Maud d'Arcy
Lilian	Claire Duval
Suzy	Mariette Miaga

AU CERCLE LITTERAIRE

"Pierre Boueher de Boucherville"

M. Séraphin Marion parle hier soir devant un auditoire d'élite, au Salon de l'Institut Canadien-Français.

M. Séraphin Marion, docteur ès lettres de la Sorbonne, a donné hier soir au Cercle Littéraire de l'Institut Canadien-Français une conférence très intéressante et très féconde en leçons pour les littérateurs modernes.

En même temps qu'un exposé de haute tenue littéraire sur la vie et les qualités de Pierre Boucher, seigneur de Boucherville, P.Q, au 17e siècle, la causerie de M. Marion a été une belle démonstration du style naturel et de la phrase claire et concise comme celle des classiques français.

La conférence a été donnée sous les auspices du Cercle Littéraire au salon de l'Institut. Un auditoire distingué remplissait la salle. L'attention des assistants et les nombreuses félicitations qu'il a reçues prouvent à M. Marion combien il a été goûté.

La partie musicale de la soirée a été très bien remplie par l'exécution de deux impressionnantes pièces que M. Miville Belleau a rendues: "L'absence" de Hector Berlioz et "J'ai pardonné" de Schumann. Mme Miville Belleau a accompagné au piano.

M. L. J. Chagnon occupait le fauteuil présidentiel et a présenté le conférencier. M. D. T. Robichaud l'a remercié.

LA CONFERENCE

M. Marion a divisé sa causerie en trois points: l'époque, l'homme, l'écrivain.

L'EPOQUE

La biographie de Pierre Boucher se confond avec l'histoire des origines de la Nouvelle France. Au Canada le 17e siècle est une époque d'héroïsme, de foi et d'idéal.

Pierre Boucher arrive avec sa famille quelques années avant la première guerre iroquoise qui éclate en 1641 pour se continuer pendant 25 ans.

Les pionniers rencontrent des obstacles de tous genres: les rigueurs du climat, l'antagonisme entre l'exploitation des marchands et la colonisation qui force le défricheur à vivre dans la misère, les incursions des Iroquois qui se jettent sur les colons à l'improviste et les tuent.

L'époque est à l'héroïsme. C'est aussi une époque de foi où les missionnaires étendent le règne du Christ et où les colons se reposent sur la Providence et retrempent leur énergie dans leurs croyances.

L'HOMME

Pierre a douze ans quand il vient s'établir avec ses parents au Canada en 1634. Il reçoit une éducation élémentaire qu'il complète par la lecture et le contact avec les missionnaires.

En 1643, il s'enrôle dans la garnison de Québec, sert d'interprète au gouverneur de Montmagny. Il fait partie des expéditions contre les Iroquois et manifeste sa bravoure. En 1645, on le nomme capitaine aux Trois-Rivières puis en 1653 il devient gouverneur de cette ville en récompense de ses services.

En 1659, Pierre se retire "sur son bien" et en 1661 obtient des lettres de noblesse.

Plus tard il va plaider la cause du Canada auprès du roi, puis à son retour devient à nouveau gouverneur des Trois-Rivières. En 1665, il démissionne de ce dernier poste et établit la seigneurie de Boucherville. Son rêve est réalisé. Il pourra se consacrer à la culture, vaquer à ses devoirs d'état et se préparer à la mort. Talon lui concède la seigneurie de Boucherville.

Sa première femme mourut à la naissance de son premier enfant. Il contracta une deuxième alliance t eut quinze enfants. A Boucherville, Pierre, devenu vieillard, édifiait les siens par ses vertus.

SES QUALITES

Pierre Boucher est un homme de caractère et de grande distinction comme en a produit le 17e siècle en France.

Il est un observateur perspicace, il a du tact, de l'humilité, de l'impartialité et de l'optimisme. Sa vie est une leçon de probité, un cantique d'amour, une leçon d'espérance. C'est un homme de bon sens et cette qualité, alliée à un idéal chrétien fait de lui un des pères de la patrie canadienne.

L'ECRIVAIN

Pierre Boucher ne fut qu'un écrivain d'occasion mais sa technique littéraire mérite d'être étudiée. Cette analyse permet de mesurer la distance parcourue entre les précurseurs et les écoles littéraires contemporaines.

Pierre Boucher a écrit "L'histoire naturelle et véritable des moeurs et productions de la Nouvelle-France."

Pierre Boucher ressemble aux classiques français du 17e siècle en ce que sa faculté maitresse est la raison. Son "Histoire" respire le bon sens. Comme les écrivains du 17e siècle encore, son style est simple, exact, naturel, intéressant.

Toutefois Pierre Boucher n'est ni un classique, ni un écrivain remarquable. Il ignore l'art de la composition et l'avoue. "Il n'a pas de plan. Sa phrase est longue mais généralement facile. Il a parfois des images très heureuses et très concises.

Cependant il fuit l'emploi de ces pensées fines qui ne prennent de l'éclat qu'en perdant la solidité. Pratique, il ne craint pas les répétitions quand il veut inculquer au lecteur une idée importante. Pierre Boucher a employé un vocabulaire restreint et précis.

Dans le sens que son livre est un miroir fidèle de la Nouvelle-France au 17e siècle, Pierre Boucher mérite le nom d'historien mais il n'est pas historien au sens où nous l'entendons aujourd'hui. L'histoire littéraire du Canada français devra le considérer à juste titre comme son Villehardouin au son Joinville.

LES ASSISTANTS

Parmi l'auditoire, il y avait entre autres M. L. J. Chagnon, Mme Séraphin Marion, M. et Mme Miville Belleau, M. D. I. Robichaud, Me C. A. Séguin, le docteur A. E. Belleau, A. O. Rocque, R. Séguin, les RR. PP. Leduc et Godreau, O.P., P. E. Morissette, J. A. St-Georges et un grand nombre de dames.

LE CONSEIL DE VILLE DE TORONTO CRITIQUE

(Presse Canadienne)

TORONTO, 4. — W. G. Weichel, conservateur de Waterloo Nord à la Législature ontarienne a attaqué ce matin le conseil de ville de Toronto pour ce qu'il appelle le manque de courtoisie du conseil envers l'hon. Mackenzie King, premier ministre du Canada lors de sa visite récente dans la capitale ontarienne.

M. Weichel déclare que, quoiqu'il diffère d'opinion avec M. King en politique, il le considère avec le respect dû à un premier ministre. "Je ne puis m'empêcher de protester contre le manque de courtoisie du conseil de ville. Les membres peuvent ne pas l'aimer personnellement mais ils auraient pu au moins montrer un peu plus de respect pour la haute position qu'il occupe.

Le premier ministre King et plusieurs membres de son cabinet visitèrent Toronto durant la première semaine de février mais le conseil de ville ne lui fit pas de réception officielle.

LA PART DU CANADA EST DE 734,000 LIVRES

LONDRES, 4.—La part du Canada aux réparations de l'Empire britannique, d'après le plan Dawes, du 1er septembre 1924 au 13 novembre 1926, s'élève à près de 734,000 livres sterling, a déclaré hier après-midi en chambre des communes anglaise M. Winston Churchill, chancelier de l'Echiuier.

Le Canada a également droit à sa part dans les recettes réalisées avant la mise en vigueur du plan Dawes, lesquelles, sont estimées à 778,650 livres et seront payées dès que les comptes seront acceptés et qu'on se sera entendu sur certaines réclamations financières entre la Grande Bretagne et le Canada. "J'ai soumis, dit M. Churchill, les propositions au premier ministre King en novembre dernier, mais je n'ai pas encore reçu de réponse du gouvernement canadien."

Le montant de 734,000 livres mentionné dans la dépêche de Londres est la somme totale reçue par le Canada à date d'après le plan de réparations Dawes. D'après ce plan, a-t-on déclaré mercredi soir, vingt-deux pour cent du montant des réparations reçu de l'Allemagne est payé à l'Empire britannique. Sur ce 22 pour 100 le Canada reçoit 4.35 pour 100.

L'Ontario va emprunter quarante millions

Presse canadienne

TORONTO, 4.—Le gouvernement ontarien se propose d'emprunter la somme de $40,00,000 pour fins de finances durant la prochaine année. Un avis à cet effet a été inséré hier sur le feuilleton de la chambre en forme d'une résolution proposée par le trésorier provincial Monteith.

MEURT SUBITEMENT

SAINT-HYACINTHE, 4 (D. N. C.) M. Alfred Gaudette est décédé ici subitement. Le défunt, qui était apparemment en bonne santé, était âgé de 49 ans. Outre sa femme, née Rosiane Chevalier, il laisse quatre filles, Aline, Mme Conrad Sicotte, Thérèse, Françoise et Madeleine. Les funérailles ont eu lieu mercredi à Saint-Hyacinthe.

LE CONCOURS AURAIT LIEU A OTTAWA EN 1928

L'Association canadienne de tir demandera au gouvernement fédéral de tenir à Ottawa le concours de tir impérial en 1928. Ce concours, qui a eu lieu pour la première fois à Bisley, Angleterre, intéresse au plus haut point les militaires de toutes les partis de l'Empire. Les équipes de plusieurs pays sont anxieux de savoir si le gouvernement consentira à ce que le concours soit tenu à Ottawa en 1928.

Si le gouvernement accède à la requête de l'association de tir, le concours aura lieu au champ de tir Connaught à Ottawa. Il y aura une série de concours internationaux qui attirera des équipes des pays de l'Empire. Le programme comprendrait toutes les classes de tir.

Il est possible aussi que la fameuse coupe Kolapore de l'association nationale de tir d'Angleterre soit mise en jeu à cette occasion. Des équipes de toutes les parties de l'Empire seront sur les lieux et prendront part au concours pour cette coupe. Il est possible que l'on accorde la coupe Kolapore au meilleur tireur à courte distance.

On laisse entendre que le département de la milice est en faveur du projet et on attend avec impatience la décision du gouvernement.

Les chiens non muselés sont abattuus à Montréal

L'hon. Motherwell, ministre de l'agriculture, répondant à des questions que lui a posées le député Bell, de St-Antoine, Montréal, au sujet de l'abattage des chiens non muselés, a déclaré que le gouvernement applique sans réserve les règlements sévères sur l'abattage des chiens non muselés dans l'ile et la ville de Montréal. Le 28 février, 14 chiens avaient été ainsi abattus, et le lendemain, dans la matinée, 9 autres. On se sert, pour les tuer, de l'électricité ou du gaz.

Le gouvernement n'a pas encore modifié ses règlements sur ce point, mais projette de les reconsidérer. Les présents règlements accordent aux propriétaires des chiens de race le droit de les reprendre moyennant amende. Il se peut qu'à l'avenir ce droit leur soit refusé.

Le ministre ajoutait qu'il n'y a pas de muselière spéciale d'exigée par le gouvernement, mais que cette muselière doit quand même pouvoir atteindre la fin pour laquelle elle a été exigée.

PAS DE NOUVELLES DU MAJOR LARRE-BORGES

(Presse Associée)

MADRID, 4. — Malgré les messages de sans fil des postes de Cadix, Las Palmas et Teneriffe, Iles Canaries, on n'avait ce matin reçu aucune nouvelle du major Tadeo Larre-Borges, aviateur de l'Uruguay, parti mercredi de Casablanca, Maroc, afin d'entreprendre une autre étape de son envolée à Montevideo, Uruguay. La destination exacte de l'aviateur n'a pas été annoncé, mais on suppose qu'il est parti pour Rio de Oro, sur la côte ouest d'Afrique, ou pour les Iles Canaries.

M. Georges W. TAYLOR, nouveau commissaire de l'accise, est né à Toronto le 23 juin 1866. Après avoir fait de solides études, il est entré au service du gouvernement le 3 décembre 1888. En 1899 il fut envoyé à Joliette pour y établir une distillerie. Il demeura dans cette ville pendant cinq ans. De 1904 à 1906, il résida à St-Hyacinthe et de 1906 à 1909 à Québec.

Pendant toute cette période de temps il fut à l'emploi du gouvernement fédéral et se spécialisa dans la distillerie.

Durant les onze années qu'il a passées dans la province de Québec, M. Taylor s'est tenu en contact constant avec les Canadiens français qu'il a appris à connaître et qu'il estime beaucoup.

Le nouveau commissaire parle couramment le français et est un amateur de littérature canadienne-française. Il s'adresse en français à ses employés canadiens-français et il a toujours tenu à répondre en français aux lettres qui lui sont adressées dans cette langue.

En plus d'être un homme très renseigné sur les questions d'accise, M. Taylor est un administrateur qui est convaincu de la nécessité d'appliquer dans la vie pratique le bilinguisme officiel. Aussi, pendant le temps qu'il a été sous-ministre intérimaire des Douanes, a-t-il développé le service de traduction de ce département qui, aujourd'hui, est solidement établi et continue à progresser.

LE COMMERCE DU CANADA AVEC LES E.-U. A AUGMENTE

UNE AUGMENTATION DE PLUS DE 83 MILLIONS DANS LE COMMERCE CANADIEN AVEC LES ETATS-UNIS EN 1926. DIMINUTION DU COMMERCE AVEC LA GRANDE BRETAGNE.

Le commerce du Canada avec les Etats-Unis a augmenté de $83,238,963 au cours des douze mois finissant le 31 janvier dernier en regard des douze mois précédents. Pour la période qui vient de se terminer, le commerce total avec les Etats-Unis s'est élevé à $1,154,716,666 alors que pendant les douze mois précédents le commerce total avait été de $1,071,307,703.

Le commerce total du Canada avec la Grande Bretagne a baissé de $39,630,785 pour la période qui vient de se terminer en comparaison avec les 12 mois précédents.

LA SURVEILLANCE DES PARENTS FAIT DEFAUT

"Les parents et les gardiens sont souvent trop bons envers les enfants dont ils ont la charge, déclarait ce matin en cour de police le magistrat Joynt dans la cause du jeune Onésime Primeau, âgé de 17 ans, 446½ rue Arlington, qui était accusé de vagabondage et de mendicité. "Si les parents et les gardiens avaient plus conscience de leur responsabilité, continue le magistrat, s'ils veillaient avec plus de soin sur la conduite de leurs enfants à un âge où ils peuvent être redressées, ces enfants seraient mieux élevées."

La cause du jeune Primeau fut remise au 5 mars. Le beau-père du jeune Primeau, M. Alfred Lewis, déclara que l'enfant avait quitté l'école depuis trois ans et qu'il lui avait donné quelque misère.

"Le fouettiez-vous quelquefois?" demande le magistrat.

"Quelque peu", répond M. Lewis.

"Vous auriez dû le faire plus souvent" continue le magistrat qui ajoute que les parents devraient veiller avec plus de soin sur l'éducation de leurs enfants.

LEURS EXCELLENCES A L'EXPOSITION DE LAINE

(Presse Canadienne)

TORONTO, 4. — Leurs Excellences le gouverneur-général et la vicomtesse Willingdon ont signifié leur intention de visiter mardi prochain l'exposition de produits de laine canadiens qui s'ouvre au Château Laurier la semaine prochaine. Cette exposition sera ouverte en rapport avec l'ouverture des procédures devant la commission du tarif le 9 mars. Cette exposition est organisée dans le but de démontrer la variété et l'excellence des produits de laine manufacturés en Canada.

Feu M. Euclide Provost à Saint-Hyacinthe

SAINT-HYACINTHE, 4 (D. N. C.) —M. Euclide Provost est décédé à Saint-Hyacinthe, à l'âge de 64 ans. Il laisse deux fils, Hormisdas, de cette ville, et Léon, de Malden, Mass. Les funérailles ont eu lieu à la cathédrale et le service funèbre fut chanté par M. l'abbé Charles-Emile Hétu, vicaire.

Provinces ou villes qui ont aidé aux chômeurs

M. H.-A. Stewart, conservateur, de Leeds, a demandé hier aux Communes si le gouvernement a décidé de faire quelque chose pour les provinces ou les municipalités qui ont aidé aux chômeurs pendant l'hiver.

L'hon. Peter Heenan, ministre du travail, a répondu que le gouvernement n'avait reçu à date que deux demandes de secours, et qu'après renseignements complémentaires, ces deux municipalités n'avaient pas cru devoir insister pour que le ministère leur vienne en aide.

SERVICE ENTRE LE CANADA ET LES ANTILLES

Un projet de loi du ministre des chemins de fer demandant l'établissement de ce service. — La loi des Paquebots du Canadien National. — Construction des navires nécessaires.

LE SERVICE

L'honorable Charles A. Dunning, ministre des chemins de fer et canaux vient de donner avis qu'il demandera à la Chambre de voter un projet de loi à l'effet d'établir un service maritime de poste, de passagers et de fret entre le Canada et les Antilles. Cette loi portera le nom de Canadian National Steamship Act, loi des Paquebots du Canadien National. Cette loi est conforme aux stipulations du traité de commerce intervenu entre le Canada et les Antilles. Elle prévoit la création d'une compagnie qui portera le nom de Canadian National (West Indies) Steamships Limited. Le gouverneur en son conseil devant être autorisé aux termes de la loi projetée à garantir le principal et les intérêts des obligations et autres valeurs de cette compagnie jusqu'à concurrence de $10,000,000, sans autorisation nouvelle du parlement. A raison des actions qu'il détiendra le gouvernement sera le maître absolu de la nouvelle compagnie, le ministre des finances détenant le produit de la vente des obligations etc., et mettant à la disposition de la compagnie les fonds dont elle aura besoin au fur et à mesure de ses besoins.

La Canadian National (West Indies) Steamships Limited sera autorisée à passer des contrats pour la construction des navires nécessaires à ses services. Elle sera également autorisée à acheter ou à noliser des navires, où à en adapter par des modifications à ses services. Les navires de la Marine Marchande du gouvernement Canadien, actuellement en service pourront donc être affectés aux services des Antilles, en les y adaptant et en les acquérant à un prix raisonnable. Lorsque les contrats de cette compagnie dépasseront $500,000 ils devront être soumis à l'approbation du gouverneur en conseil.

Le nouveau service, comme la Marine Marchande du gouvernement Canadien, sera administré par l'exécutif du Chemin de fer Canadien National. Les navires du nouveau service seront désignés, comme ceux des services actuels sous les Navires du Canadien National et battront le même pavillon.

Bien que le projet de loi ne stipule pas le nombre des navires qui seront affectés au service des Antilles, cinq navires seront construits spécialement à cet effet. Certains navires de la Marine Marchande seront adaptés à ce service au moyen de modifications apportées à leurs dispositions intérieures. Le service des Antilles sera effectué comme suit:

Service du groupe des iles de l'Est: Service bi-mensuel de poste, de passagers et de fret entre certains ports canadiens ouverts toute l'année, arrêt à l'aller et au retour aux Bermudes, à certaines iles du groupe de l'est qui sont désignées. Les navires auront de 5,000 à 6,000 tonnes. Leur vitesse sera de douze noeuds. Ils logeront un certain nombre de passagers. Leurs cales à marchandises ne seront pas d'une capacité inférieure à 10,000 pieds cubes. Il y aura aussi un service bi-mensuel de fret effectué par des navires de 4,300 tonnes, de la vitesse de dix noeuds, qui arrêteront à certaines iles désignées.

Pour le groupe des iles de l'ouest un service semblable bi-mensuel avec arrêt à l'aller et au retour aux Bermudes, aux Bahamas et à la Jamaïque et alternativement un service bimensuel de fret entre un port canadien ouvert toute l'année et Kingston, Jamaïque. Ce service sera direct. Les navires seront en tout semblables à ceux affectés au service des iles du groupe de l'est. Leur vitesse sera de 14 noeuds. Les navires du service de fret de ces iles auront une vitesse de dix noeuds. Ils devront avoir une cale à compartiments frigorifiques pour le transport des bananes. Le service du groupe des iles de l'ouest comporte un navire de 1,000 tonnes qui reliera Bélize, Honduras Britannique, à Kingston, Jamaïque. Ce navire devra filer dix noeuds, pourra loger 20 passagers et avoir une cale à compartiment frigorifique. Les tarifs de fret sur tous ces navires seront sous la surveillance et le contrôle du gouvernement canadien.

FEU M. F. LESVEQUE

Nous apprenons avec regret la mort de M. Fabien Lévesque, âgé de 79 ans, décédé hier à l'hôpital de la rue Water. Le défunt est exposé aux salons de la morgue Gauthier.

M. Lévesque naquit à Rivière Ouelle et vint demeurer à Ottawa, il y a 27 ans. Il demeurait au no 226½ rue St-Patrice.

Durant sa vie le défunt parcourut tout le Canada et les Etats-Unis comme cuisinier dans les mines et les chantiers.

Il laisse pour pleurer sa perte son épouse, née Justine Gagnon, une fille unique Ernestine, de l'Imprimerie Nationale et un frère Charles, de Montréal. Il laisse aussi plusieurs neveux et nièces parmi lesquels on remarque M. Henri Gagnon, directeur et gérant du "Soleil" de Québec, et M. A. O. Gagnon, comptable au ministère de l'agriculture de Québec.

Les funérailles auront lieu samedi matin à 8 hres à la Basilique.

A la famille éprouvée le Droit offre sa sincère sympathie. Prière de reproduire aux journaux de Montréal et de Québec.

Receveur officiel du district de Hamilton

Presse canadienne

HAMILTON, Ont., 4.—On a reçu ici hier de l'hon. Ernest Lapointe, ministre de la justice, la nouvelle de la nomination de M. Edward Thomas, ancien assistant-greffier de la cour des tutelles, comme receveur officiel de banqueroute pour ce district.

Extraordinaire Vente, Samedi, de 1200 paires de Bas de Soie, à

79c

2 paires pour $1.50

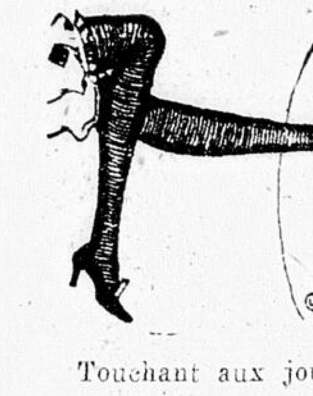

Toutes les paires portent la véritable étiquette "Niagara Maid", qualité fil pure soie 12 brins épais. Se vendant régulièrement $1.50 ou $1.75.

Touchant aux jours ensoleillés du printemps, l'époque des toilettes, et une vente opportune de bas de soie lustrée se présente à vous, vous offrant une des meilleures marques, à presque la moitié prix ou moins ! Seize élégantes teintes, en plus de noir et blanc; buisson, zinc, naturel, biscuit, lune, champagne, gris, suède, bille de bois, caramel, grive, banane, grain, pêche, parchemin et taupe rose. Régulier $1.50 et $1.75. Samedi, **79c.**

On remplit les commandes par téléphone Queen 6201

Murphy-Gamble — Au Rez-de-chaussée.

Murphy-Gamble Limited

Le nord veut des magasins de liqueurs

TORONTO, 4.—Le maire Lendrum, de Cobalt; le maire Longmore, de Timmins; et Gerald O'Meara, avocat-conseil de la municipalité de Kirkland Lake, ont interviewé, hier, l'honorable Charles McCrae, ministre des Mines, au sujet de l'établissement des magasins de liqueurs du gouvernement dans les régions minières du nord.

M. McCrea a promis de prendre leurs demandes en considération et les députés se sont déclarés à l'avance satisfaits de ce que les autorités provinciales décideront à ce sujet.

On a déclaré au ministre que le Nord est grandement en faveur de la vente libre des liqueurs, et que la population demande l'établissement des dispensaires à Haileybury et à Cochrane et des postes de bières et de vin à certains autres endroits.

On a ajouté que le seul moyen d'enrayer la vente illégale des boissons serait de faire concurrence aux bootleggers.

Les députés du nord sont d'avis que les districts de Témiscamingue et de Cochrane devraient avoir des magasins des liqueurs.

Le major Beires est parti de Casablanca

(Presse Associée)

LISBONNE, Portugal, 4. — Le major S. Beires, aviateur portugais, qui tente une envolée mondiale en 90 jours, est parti ce matin de Casablanca, Maroc, pour Rio de Cisneros, Afrique-ouest.

POUR CEUX QUI DESIRENT DES LIVRES A TRES BON MARCHE

Pour ceux-là nous avons une série spéciale... Nous l'avons déjà annoncée et nous y revenons avec plaisir. C'est une série à 25 sous. C'est donc très bon marché, n'est-ce pas ? Et si vous tenez compte du choix, du format de ces volumes, de la couverture illustrée, du fini du papier et de la clarté de l'impression, vous ne pouvez certainement pas trouver une meilleure aubaine !

Cette nouvelle Série Bijou comprend des romans dont la réputation est grande. Aussi n'entreprendrons-nous point de vous les vanter. Les nombreuses éditions de ces ouvrages valent à elles seules les descriptions les plus louangeuses. Nous avons au Service de Librairie du "Droit", la série complète. Vu le bas prix nous prévoyons que la demande sera grande. Aussi nous suggérons à nos lecteurs de donner leurs commandes au plus tôt afin de s'assurer le choix et la rapidité dans l'expédition.

La Pupille de Robert Quesnay, 105e mille, par **Angel Flory.**

Une Gerbe de Légendes, 23e mille, par **Ch. D'Avone.**

Tout naturel, 105e mille, par **Hélène-J. Babin.**

Ni l'un ni l'autre, par **Mgr Benson.**

Un Mariage sous la Terreur, 24e mille, par **Alfred de Bezangenet.**

La Lampe et l'Etoile, par **Henriette Bezançon.**

Le Franc-Maçon de la Vierge, 32e mille, par **Fl. Bouhours.**

Le Mal de vivre, par **G. du Bourg.**

La filleule d'Aiguefolle, par **André Bruyère.**

Les Secrets de la guerre, 20e mille, par **Jean Daurel.**

Pendant la Grande Guerre, 2 vols. 8e mille, par **Paul Deschamps.**

Les Faiseurs de ruines, par **M. Donal** et **M. T. Nessy.**

Par le dur chemin, 23e mille, par **Jean Ducluseau.**

L'Amazone Blanche, 32e mille par **Roger Duguet.**

Jean Chouan, 32e mille, par **Roger Duguet** et **Jacques Rochebonne.**

La torpille souterraine, 11e mille, par **René Duny** et **Marcel Laleux.**

Jacqueline, 12e mille, par **Claire Durassier.**

L'Eglantine et le Genêt, par **René Duverne.**

Le Pain de chez-nous, 20e mille, par **Marguerite d'Ecola.**

Fin de race, 20e mille, par **Roger des Fourniels.**

Un secret, 26e mille, par **D. Fradin.**

La Fiancé edu Celte, par **Romain Gallois.**

Sous les verrous, notes et souvenirs, Tout historique, par **l'abbé Geispitz.**

Les neuf filles du Colonel, par **Gouraud D'Ablancourt** et **M. du Tartre.**

La Fée de Val André par **M. de Harcoet.**

Fleurs des Landes, 23e mille, par **Maxime de Hoirs.**

Allemande? 80e mille, par **J. de Launay.**

La Chevauchée des Reitres, 22e mille, par **Charles Lesbruyères.**

Haines vaincues, 21e mille, par **M. Levray.**

Le Château de Poitnès, 23e mille, par **V. Mag.**

Le Moulin du Grand-Blé, 31e mille, par **Richard Manoir.**

Le Steppe blanc, 17e mille, par **Mariech.**

Cora Miller, par **Jacques Marney.**

Hors de l'ornière, 22e mille, par **Madeleine de Menou.**

La perte de Jérusalem, par **Mathieu de Montpeyroux.**

Les Mathurin Vernon, par **Jacques Morian.**

Fanfreluche et Brimborion par **Nalim.**

Solange de Morthone, 90e mille, par **Clément d'Othe.**

Max Dajol, par **Pierre Perrault.**

Les Deux Maitres, par **Marie-Joseph Pinet.**

Fleur de France, 17e mille, par **Alice Pujo.**

Prisonnier de la Lumière, par **Jean Rhuys.**

Fidélité, par **Louis Rieudé.**

Le Maître du Rouvray, 18e mille, par **J. Romain Le Monnier.**

Les Aventures Merveilleuses du Clown Trois-Pommes, 21e mille, par **P. Segonzac.**

Le Secret du dactylo, par **Abel Sibrès.**

En déroute, 75e mille, par **J. Thiéry.**

Avant les neiges, par **J. Topri.**

Le Patrimoine, 27e mille, par **Marie de Vienne.**

L'Engrenage, 16e mille, par **Jean Viola.**

Chaque volume se vend au comptoir 25 sous et par poste 28 sous.

SERVICE DE LIBRAIRIE

"LE DROIT". OTTAWA, ONT.